

BULLETIN DU COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

Sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey; Edouard Payen; Paul Labbé; Jean Imbart de la Tour; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française, Paris — 19, rue Bonaparte, 19 — Paris.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| La Guerre..... | 449 |
| Le Japon et la Chine..... | 456 |
| L'Action sociale de la France en Indo-Chine, par EMILE TRAIPIER..... | 458 |
| La Situation en Indo Chine, par EDOUARD PAYEN. — Un discours de M. BEAU..... | 462 |
| Variétés : Sur l'Oural, un jour de pêche en automne, par PAUL LABBÉ..... | 481 |
| Asie Française : Le commerce indo-chinois en 1903. — Les primes pour la connaissance de la langue annamite. — La Chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam..... | 485 |
| Chine : Lettre de Tchentou..... | 488 |
| Asie Russe : Le commerce russo-chinois par route de Kiakhta. — Le transport des poissons du bassin de l'Amour. — Dans le Nord sibérien. — La flotte de la mer Caspienne. — Les droits d'octroi en Sibérie Orientale. — La région de Touroukhansk. — Revendications japonaises.... | 489 |
| Turquie : Le commerce et la navigation de l'île de Rhodes pendant l'année 1903..... | 491 |
| Arabie : Nouvelles d'Arabie et de Koueït..... | 493 |
| Asie Anglaise : Les Etats fédérés malais..... | 493 |
| Nominations officielles..... | 494 |
| Bibliographie..... | 496 |

CARTE

| | |
|---|-----|
| Carte graphique des opérations militaires sur le Yelou (Mandchourie)..... | 451 |
|---|-----|

SUPPLÉMENT

| | |
|--|--|
| La Corée, par A.-A. FAUVEL, ancien officier des douanes chinoises. | |
|--|--|

LA GUERRE

Les résultats matériels de la bataille de Liao-
yang, encore assez mal connus au moment où
nous écrivions notre dernier article, peuvent être
aujourd'hui précisés avec une exactitude suffisante
pour qu'il soit intéressant d'y revenir.

Les Russes avouent une perte de 16.000 hommes,
dont 4.000 tués et 12.000 blessés, et de 460 offi-
ciers. Celle des Japonais serait, d'après leurs
propres dépêches, de 17.500 hommes et de 580
officiers, dont presque la moitié subie par l'armée
du général Oku. Nous ne pouvons donc que
répéter ce que nous disions l'autre jour, que la
bataille de Liao-
yang, eu égard au temps qu'elle
a duré, n'a pas été excessivement meurtrière et
n'a donné lieu en tout cas à aucune action aussi
violente que la première attaque de Saint-Privat,
où quelques minutes suffisaient aux troupes de
Canrobert pour faucher la garde prussienne. On
attendait avec une certaine curiosité le détail du
butin japonais. Le compte rendu qu'en a donné le
maréchal Oyama ne saurait être suspecté d'exa-
gération, car il est vraiment modeste : 13 prison-
niers, 20 chevaux, 2.000 fusils, 1.600.000 car-
touches, 10.000 projectiles, 125 voitures de vivres,
quelques tonnes de charbon, de farine et de riz.
Sans qu'il soit besoin d'insister sur le nombre
dérisoire des prisonniers, il importe de remarquer
que la razzia des munitions de guerre est assez
insignifiante. Rappelons, pour fixer les idées,
qu'une pièce d'artillerie à tir rapide est approvi-
sionnée à 500 coups en moyenne par les différents
échelons de ravitaillement. Dix mille projectiles
correspondent donc à l'approvisionnement de
20 canons, soit de 2 batteries et demie, la batterie
russe comptant 8 pièces. Vraiment les Japonais
étaient en droit d'espérer mieux de la capture
d'une place où les Russes passaient pour avoir
accumulé tous les magasins nécessaires à une

grande armée. Que faut-il conclure d'un si maigre résultat, sinon que Kouropatkine avait sagement préparé l'évacuation de Liao-yang, n'ayant pas l'intention d'y livrer autre chose qu'une bataille d'usure, et qu'en somme il attachait à la possession de cette ville moins d'importance que les journalistes européens?

Reste encore à s'expliquer pourquoi les Japonais, ne trouvant pas à Liao-yang le butin désiré, ne l'ont pas cherché là où ils étaient sûrs de le cueillir, sur la route de Moukden, au milieu des colonnes russes forcément démoralisées par une retraite consécutive à huit jours de lutte, en un mot pourquoi ils n'ont pas entrepris une de ces poursuites immédiates qui décuplent les avantages de la victoire (1). Malheureusement pour eux les Japonais ne possèdent pas l'arme essentielle de la poursuite, qui est la cavalerie. S'agit-il d'obtenir des renseignements, ils la remplacent par un système d'espionnage merveilleusement organisé; faut-il inquiéter les communications de l'ennemi ou couper la voie ferrée, ils ont les Kounkhouses. Mais ni espions ni Kounkhouses ne pouvaient s'acquitter de la besogne qu'une bonne cavalerie aurait faite après la prise de Liao-yang. Quant à lancer leur infanterie sur la trace des Russes, il ne semble pas que les généraux japonais y aient un instant songé; sans doute l'épuisement de leurs troupes leur interdisait toute velléité de ce genre. Et c'est bien là la caractéristique des grandes batailles de notre époque, durant des semaines entières, nécessitant à cause des gros effectifs mis en jeu de longues marches préalables de nuit comme de jour, des efforts sans cesse renouvelés, et laissant finalement les vainqueurs eux-mêmes dans un état de prostration complète, ligés sur les positions qu'ils viennent de conquérir. On ne peut demander davantage aux jeunes soldats que fournissent les nations armées d'aujourd'hui, alors même qu'ils posséderaient comme les Japonais les grandes vertus militaires: courage, discipline, endurance, sobriété. La poursuite ne peut être entreprise que par des réserves intactes, tenues sous la main à proximité du champ de bataille.

Le maréchal Oyama n'en possédait point. Aussi le voyons-nous s'immobiliser dans les environs de Liao-yang, ne maintenant plus le contact avec l'ennemi que par quelques faibles détachements. Oku et Nodzu s'établissent le long de la voie ferrée qui va de la station de Yentaï aux mines du même nom. Kuroki est à Pen-tsi-ho sur le Taï-tsé, poussant son avant-garde jusqu'à Baniapoutsa, vers la source du Yelou, affluent du Taï-tsé (voir le croquis ci-joint). C'est la ligne qu'il convient d'occuper pour mettre Liao-yang à l'abri d'un retour offensif de l'ennemi, et rester maître des deux rives du Taï-tsé. Apparemment satisfait de son succès tactique, qui a consisté à enlever de vive force une position fortifiée à une armée russe

(1) La plupart des correspondants de guerre qui suivent l'armée russe disent que le désordre de la retraite a été vite enrayé. Ce désordre a donc existé; il est à peu près inévitable dans des circonstances pareilles.

d'un effectif presque égal au sien, Oyama abandonne momentanément toute idée d'offensive, car les dépêches qui annoncent l'occupation de la ligne Yentaï-Baniapoutsa dans les derniers jours du mois de septembre, nous informent en même temps que les Japonais la fortifient. C'est la répétition de ce qui s'est passé après la prise de Fenghoang-tcheng et nous devons par conséquent nous attendre, du côté japonais, à une longue période d'accalmie.

On ne saurait dire s'il en sera de même du côté russe. Les pertes ayant été à peu près égales de part et d'autre, les deux armées opposées se retrouvent dans les mêmes conditions matérielles qu'avant la bataille de Liao-yang. Celle d'Oyama aurait, suivant les derniers télégrammes, la composition suivante:

Avec Kuroki: la garde, la 2^e et la 12^e division; 9 escadrons de cavalerie; 108 canons divisionnaires; 108 autres canons servis par des contingents de l'armée active et non affectés aux divisions; un certain nombre de brigades de réserve à l'effectif global de 40 bataillons, 9 escadrons et 60 canons. Soit au total pour Kuroki: 76 bataillons, 18 escadrons, 276 canons.

Avec Oku: les 3^e, 4^e, 6^e divisions dotées en cavalerie et en artillerie comme les trois divisions de Kuroki; 1 brigade de cavalerie de 9 escadrons, des brigades de réserve comprenant 24 bataillons, 8 escadrons et 24 canons. Soit pour Oku: 60 bataillons, 26 escadrons, 240 canons.

Avec Nodzu: les 5^e et 10^e divisions avec 24 bataillons, 9 escadrons, 72 canons, et des brigades de réserve donnant 20 bataillons et 48 canons. Soit pour Nodzu: 44 bataillons, 9 escadrons, 120 canons.

Total général: 180 bataillons, 53 escadrons, 636 canons, équivalant à un effectif d'environ 150.000 fantassins, 7.000 cavaliers et 15.000 canonniers (1).

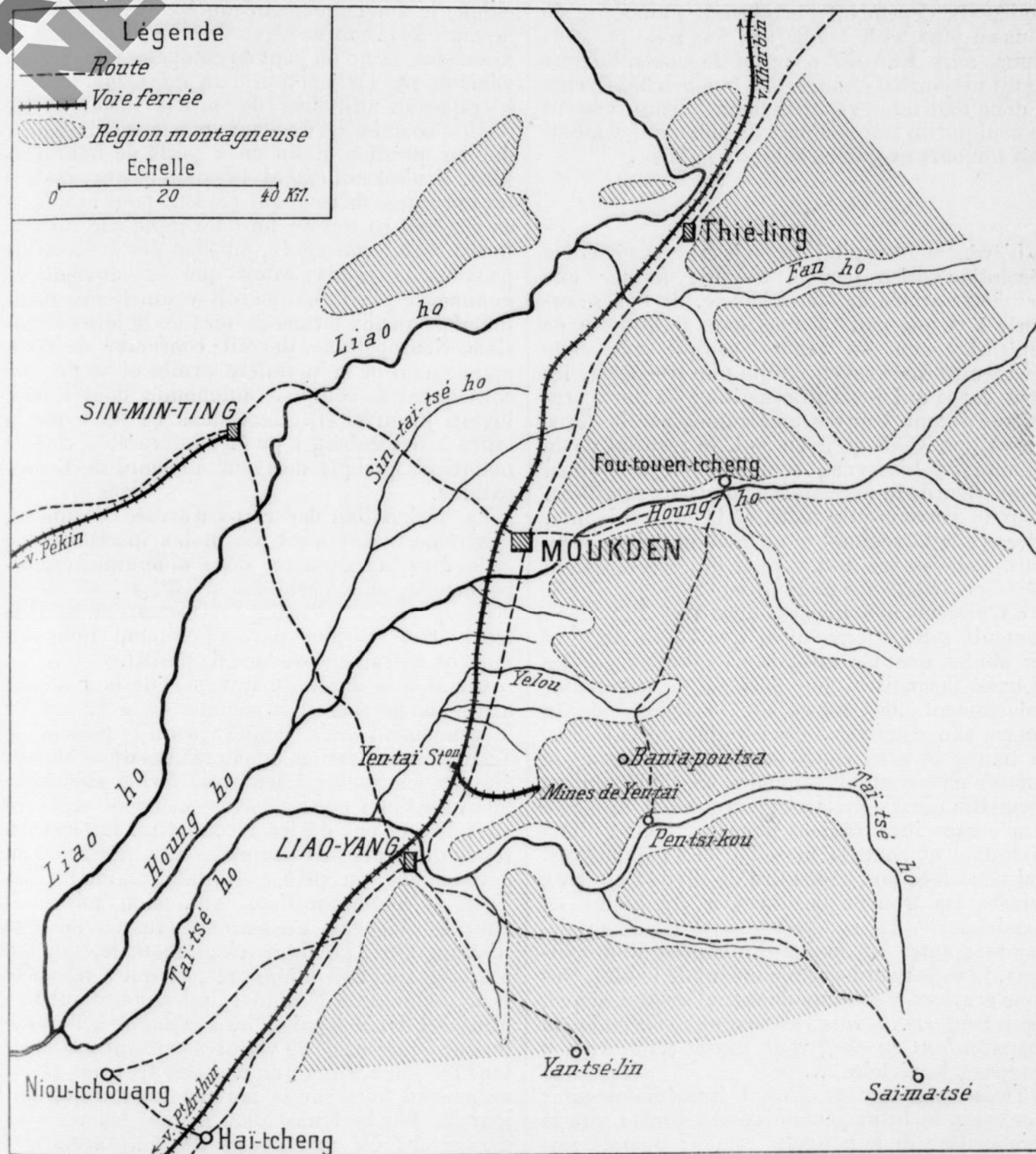
Quant à l'armée russe, elle ne devait pas dépasser le lendemain de la bataille de Liao-yang l'effectif de 140.000 sabres et baïonnettes et de 500 canons. Mais depuis un mois elle a dû recevoir des renforts importants: d'abord le complément du 1^{er} corps d'Europe et du 5^e sibérien qui n'ont été engagés que partiellement à Liao-yang; puis le 6^e sibérien tout entier qui a pu atteindre Thié-ling dans les premiers jours d'octobre; enfin la 4^e division des Cosaques du Don qui a été embarquée vers la fin du mois d'août et devait arriver sur le théâtre des opérations à la mi-octobre. Kouropatkine a donc certainement sous la main, à l'heure qu'il est, des contingents numériquement supérieurs à ceux d'Oyama. Reste à savoir ce que sont la cohésion et le moral d'une armée qui a éprouvé jusqu'à ce jour une série

(1) D'après cette décomposition, qui est de source russe, les 1^{re}, 6^e et 11^e divisions, renforcées par des brigades de réserve ou de territoriale, seraient devant Port-Arthur. Resterait encore à placer les 7^e et 8^e divisions.

On voit que l'armée de campagne de Mandchourie renferme une très forte proportion d'éléments de seconde ligne: 84 bataillons sur 180, 17 escadrons sur 53, 132 canons sur 636, soit en somme 70.000 combattants sur 172.000.

ininterrompue de revers. S'il ne s'agissait pas des Russes, on ne pourrait avoir sur cette grave question qu'une opinion fort pessimiste, d'autant que les derniers renforts (5^e et 6^e sibériens) sont d'assez médiocre qualité, puisque ces deux corps

nous semble pour le moment assez fort pour mener à bien une offensive générale et modifier profondément les résultats déjà acquis de la campagne de 1904. Au reste, les Japonais se résigneront aisément à laisser ouverte sur la Mand-



sont formés presque en totalité de réservistes. Mais le « nitchevo » aidant, il ne faut jurer de rien (1).

S'il nous est permis d'exprimer ici notre avis, nous dirons qu'aucun des deux adversaires ne

chourie maritime la porte de Thié-ling. Ils ne peuvent avoir pour le moment que des *objectifs diplomatiques* : le principal est Port-Arthur, le secondaire est Moukden. Mais ce dernier, qui n'est pourtant pas négligeable, ne leur fera pas perdre de vue le premier. Et c'est pourquoi nous serions fort étonnés si le maréchal Oyama faisait autre chose que consolider sa situation actuelle, réparer ses pertes, assurer ses ravitaillements, et

(1) Une dépêche de Tokyo assigne à l'armée russe la répartition suivante, à la date du 1^{er} octobre : 2 divisions sur le Houng-ho au sud de Moukden, 4 divisions à Moukden, le reste de l'armée échelonné du Yelou (dont les berges seraient fortifiées) à Thié-ling.

enfin mettre en état le chemin de fer : il s'agit en effet de se libérer le plus tôt possible des pénibles lignes d'étape que les Japonais ont organisées sur le modèle européen, mais dont le rendement est encore plus faible qu'en Europe, puisque la voiture attelée est remplacée par le couli, l'homme de bât (1). Cependant Port-Arthur s'affaiblira de plus en plus, et le temps (une fois n'est pas coutume) aura travaillé pour les Japonais. Comme le dit un journal étranger (2), le maréchal Oyama a donc tout intérêt à abandonner définitivement la tactique du bon samuraï de jadis qui combattait toujours avec deux sabres à la fois...

* * *

L'événement capital du mois est assurément la résolution prise par le tsar de former une deuxième armée de Mandchourie. Si l'on se reporte à ce que nous disions dans le Bulletin de septembre, on se rendra compte que cette deuxième armée est en réalité une troisième, les neuf corps qui devaient constituer les deux premières s'étant trouvés amalgamés par la force des choses. Quoi qu'il en soit, le résultat de la bataille de Liao-yang semble avoir convaincu l'empereur de la nécessité de nouveaux sacrifices. Nous ne pouvons qu'applaudir à la lettre suivante, adressée le 25 septembre au général Gripenberg, puisqu'elle donne tort à ceux qui escomptaient déjà une défaillance de la Russie :

« L'extrême acharnement avec lequel le Japon poursuit cette guerre, ainsi que l'opiniâtreté et les hautes qualités militaires déployées par les troupes japonaises, me décident à augmenter notablement mes forces sur le théâtre de la guerre afin d'arriver à des résultats décisifs dans le temps le plus court possible. Par suite le nombre de nos unités atteindra un chiffre qui ne permettra plus de les laisser groupées en une seule armée sans inconvénient pour leur bonne administration et pour la direction des manœuvres. J'ai donc reconnu nécessaire de diviser en deux armées les troupes destinées à combattre en Mandchourie. Le commandement de l'une demeurera entre les mains du général Kouropatkine, je vous nomme commandant de l'autre. Vos bons services passés me donnent l'assurance que, vous conformant aux instructions générales du commandant en chef, vous saurez conduire vos troupes à la victoire..... »

Trois questions se posent immédiatement : Quel sera le futur généralissime ? Quelle sera la composition de la nouvelle armée ? Quand sera-t-elle prête à entrer en action ?

La première est celle qui a fait jusqu'à présent couler le plus d'encre. Certains chroniqueurs, ne prenant même pas la peine de lire attentivement le rescrit, ne se sont pas aperçus qu'il prévoyait un généralissime, et se sont compendieusement

(1) Il paraît que les Japonais emploient les coulis (japonais ou chinois) à tirer des wagons sur la voie ferrée. La vitesse de transport ainsi obtenue serait de 4 kilomètres à l'heure.

(2) Le Times.

étendus sur les inconvénients de la dualité dans le commandement. D'autres ont prononcé des noms. Celui de l'amiral Alexeïeff n'a réuni que peu de suffrages. Celui du grand-duc Nicolas Nicolaïewitch a eu plus de partisans. On a fait remarquer avec raison que dans un pays monarchique le commandement suprême exercé par un membre de la famille régnante offre de très grands avantages, et qu'on peut en compenser les inconvénients par l'adjonction d'un *ad latus*, lorsque les capacités militaires du prince inspirent des doutes, ce qui n'est d'ailleurs pas le cas du grand-duc en question. Enfin on a parlé de Kouropatkine. Il n'est nullement impossible que, malgré les influences de cour qui passent pour hostiles à ce général, ce soit en fin de compte sur lui que le tsar arrête son choix, car bien des événements peuvent se passer avant que le moment de nommer le généralissime soit venu. Remarquons toutefois qu'aux termes mêmes de la lettre impériale, Kouropatkine devrait conserver le commandement de la première armée et perdre par conséquent la complète autonomie dont il était investi jusqu'ici (1). C'est dans ce sens que la lettre à Gripenberg a pu être interprétée, comme indiquant quelque défaveur à l'égard de Kouropatkine.

La désignation des corps d'armée destinés à l'Extrême-Orient n'est pas moins incertaine que celle du généralissime. Dans différentes correspondances, on a parlé des 2^e, 3^e, 4^e, 8^e, 16^e et 20^e corps. Les 4^e (Minsk), 8^e (Odessa), et 16^e (Vitebsk) ont été plus particulièrement indiqués, mais on ne sait encore rien de positif.

Quant à la durée du transport de la nouvelle armée, on ne saurait la calculer en se basant sur le rendement qu'a donné jusqu'à présent le Transsibérien, car les améliorations apportées cet été par les Russes à leur voie ferrée sont tellement sensibles que les correspondances anglaises elles-mêmes ont dû les reconnaître. Le *Times* a rendu plusieurs fois hommage aux mérites et au dévouement du prince Khilkoff, ministre des Voies et communications, qui, selon lui, serait pour les Japonais un ennemi plus terrible que Kouropatkine. La ligne circumbaïkale, qui n'a pas moins de 240 kilomètres, et qui a nécessité le creusement de 33 tunnels, est aujourd'hui terminée et livrée depuis le 25 septembre à l'exploitation ; 10 trains de 30 voitures peuvent y circuler tous les jours, alors que naguère le brise-glaces ne pouvait faire sur le lac que trois trajets par jour (2). Sur le Transbaïkal même, les voies de garage ont été multipliées de telle sorte que

(1) Il est bon de rappeler les termes de la lettre adressée naguère par le tsar à Alexeïeff : « Prenant en considération l'importance de la guerre actuelle..., j'ai jugé utile de vous adjoindre l'aide de camp général Kouropatkine qui commandera en chef l'armée de terre et jouira des prérogatives inhérentes à ce commandement. Je vous ai adjoint de même le vice-amiral Makharof, qui jouira des droits de commandant en chef de la flotte. J'ai la conviction que la désignation de ces officiers généraux, chefs à la fois autonomes et responsables des forces qui leur sont confiées, contribuera à garantir l'accomplissement de la tâche historique qui vous incombe. »

(2) La ligne a coûté 53 millions de roubles.

42 trains militaires peuvent passer quotidiennement (1). Dans ces derniers temps, il arrivait à Kharbin une moyenne de 1.700 hommes par jour. On peut donc en conclure que l'intensité du courant est susceptible aujourd'hui d'atteindre une cinquantaine de mille hommes par mois, et que par conséquent un effectif de 200.000 hommes, admissible pour la nouvelle armée, demanderait quatre mois pour être transporté à pied d'œuvre. À supposer que la mobilisation de son premier corps soit achevée dans une quinzaine de jours, le général Gripenberg aurait terminé sa concentration vers la fin de février.

* * *

La riposte japonaise à la constitution de la II^e armée russe de Mandchourie a été immédiate, sous forme d'une modification à la loi de recrutement. Cette modification était peut-être décidée depuis longtemps, mais elle n'a été rendue publique que le 20 septembre.

La presse l'a enregistrée sous la forme suivante : « Le temps de service exigé dans l'armée active est porté de 12 à 17 ans, le passage dans la territoriale est retardé de 5 ans. » Il y a là une erreur matérielle. Si l'on se reporte aux renseignements que nous avons donnés sur l'armée japonaise dans le Bulletin d'août, on verra que la durée de service est de 7 ans dans l'armée active (ou dans l'armée de dépôt), de 5 ans dans la territoriale et de 8 ans dans la réserve de l'armée territoriale. C'est donc le passage dans la *réserve de l'armée territoriale* qui est retardé de 5 ans. Et la raison en est probablement la suivante : la loi japonaise prévoit le groupement des unités de l'armée territoriale (mais non pas de la réserve de la territoriale) en brigades mixtes destinées à tenir campagne. Le ministère de la Guerre cherche aujourd'hui à multiplier ces brigades, tout en ne les composant que d'hommes ayant reçu une instruction militaire. Or les seuls territoriaux instruits sont ceux qui ont servi trois ans dans l'armée active ; ils sont peu nombreux, puisque le Japon n'incorpore chaque année que le dixième de son contingent (45.000 hommes sur 430.000). Il faut donc de toute nécessité puiser, pour trouver des hommes instruits, dans les classes de la réserve de l'armée territoriale. Les Japonais prennent aujourd'hui cinq de ces classes sur huit (2). Elles peuvent leur fournir ensemble un total d'environ 200.000 hommes âgés de 32 à 37 ans, présentant le double avantage d'avoir reçu une instruction militaire et de jouir d'une constitution robuste, puisque l'on sait que les hommes à incorporer chaque année sont soumis à une véritable sélection physique.

(1) Ce résultat se rapproche de celui qu'ont atteint les ingénieurs anglais à la fin de la guerre du Transvaal, sur une ligne à voie unique analogue au Transsibérien.

(2) Cette opinion est corroborée par une correspondance de Tokyo faisant ressortir que la nouvelle loi met à la disposition du ministre de la Guerre, pour les formations de campagne, les hommes qui ont servi dans l'armée active de 1887 à 1891. Ces hommes appartenaient déjà à la réserve de l'armée territoriale.

Au surplus, personne n'a jamais contesté au Japon la possibilité de trouver autant de soldats qu'il lui en faudra, soit en puisant dans les classes de la territoriale, soit en faisant instruire durant la guerre le nombre énorme de recrues ou d'hommes à la disposition qu'il peut appeler sous les drapeaux. Mais la question des cadres est autrement difficile à résoudre, et les 5 ou 600 officiers japonais tombés sur le champ de bataille de Liao-yang sont une perte plus irréparable que celle de leurs 20.000 soldats tués ou blessés. Un avenir prochain nous dira dans quelle mesure le ministre de la Guerre japonais a pu parer à cette grave difficulté.

* * *

Ainsi donc, à n'en juger que par les mesures préparatoires prises de part et d'autre, c'est la guerre à outrance ! Et si aucune rupture d'équilibre ne se produit avant la fin de cette année, une seconde partie formidable se jouera en Mandchourie dès le début de 1905. Mais tandis que la première avait mis aux prises la fleur de l'armée japonaise avec les plus médiocres éléments de l'armée russe, la seconde permettra aux Russes de faire entrer en action leurs meilleures troupes, tandis que les Japonais n'auront plus à espérer que des renforts de qualité inférieure. Il est donc probable que les résultats *tactiques* des rencontres futures différeront notablement de ceux que nous avons enregistrés jusqu'à présent. On entend souvent reprocher à nos alliés d'avoir mené cette première campagne presque tout entière avec les corps sibériens, de composition si hétérogène et d'instruction si sommaire, et on s'imagine que s'ils ont agi de la sorte, c'est qu'ils se sont gravement abusés sur la valeur de leurs ennemis. Ce reproche d'imprévoyance n'est pas tout à fait mérité, car il était assez difficile de faire autrement. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'organisation de l'armée russe et sa répartition en temps de paix.

Si nous laissons de côté les troupes spéciales du Turkestan et de l'Extrême-Orient, nous dirons que cette armée se compose de 52 divisions d'infanterie, dont 3 de la garde et 4 de grenadiers, comptant uniformément 4 régiments d'infanterie à 4 bataillons et 6 batteries à 8 pièces, et groupées en 25 corps d'armée (dont 2 sont à 3 divisions). Il faut y ajouter un certain nombre de divisions et de brigades de cavalerie, pourvues d'artillerie, et amalgamant 64 régiments de cavalerie régulière (10 de la garde) et 38 régiments cosaques (2 de la garde), à 6 escadrons ou sotnias.

À l'exception des deux corps d'armée du Caucase et de la cavalerie qui leur est attribuée, la totalité de ces troupes est stationnée à l'ouest de la ligne, passant par Pétersbourg, Moscou et l'extrémité orientale de la mer d'Azov, et la densité des garnisons est d'autant plus grande qu'on s'approche davantage des frontières de Prusse et d'Autriche-Hongrie. On voit donc à quelle distance de la Mandchourie se trouve le

centre de gravité de la puissance militaire russe !

A mesure qu'on s'éloigne des frontières d'Europe, la rareté des garnisons ne permet plus aux unités mobilisées d'absorber tous les réservistes de la région. C'est à cet effet qu'ont été créées les *brigades de réserve*, numérotées à partir de 46 (suite des 45 divisions de la ligne), faiblement constituées en temps de paix, et se transformant en temps de guerre en *divisions de réserve*, de même composition que les divisions actives. Mais ces brigades de réserve sont encore de deux types différents. Les unes, dites *brigades de régiment*, ont sur le pied de paix 4 régiments de 2 bataillons : le dédoublement de ces bataillons permet d'arriver à l'effectif de la division de réserve. Les autres, dites *brigades de bataillon*, plus faiblement constituées encore, ne sont composées en temps de paix que de 4 bataillons à 3 compagnies, chaque compagnie se transformant à la mobilisation en un bataillon, pour créer une *division de réserve du deuxième tour*. Or, on ne trouve à l'est de la ligne Pétersbourg-Moscou-mer d'Azov que des *brigades de bataillon*, des *détachements locaux* et des *cosaques*.

Tout est donc organisé en Russie en vue d'une guerre européenne ou d'une expédition au Caucase ou au Turkestan. Les dispositions prises sont d'ailleurs fort ingénieuses en ce sens qu'elles tiennent compte des conditions particulières à la défense de l'Empire russe (la rareté des voies ferrées exigeant la concentration des garnisons dans le voisinage des frontières), et aussi des variations considérables dans la densité de la population. Mais on conçoit combien le système devient défectueux quand il s'agit de faire demi-tour pour répondre à des provocations japonaises !

Au reste, par une sorte d'ironie des choses qui ne manque pas de saveur, les machines de guerre modernes, si coûteuses qu'elles épuisent les nations les plus riches, si lourdes qu'elles ne peuvent guère agir que dans une direction unique, contre un ennemi déterminé à l'avance, ne sont jamais employées suivant les prévisions de la sagesse humaine qui a présidé à leur organisation. C'est ainsi que dans ces dernières années nous avons vu l'Angleterre, formidable puissance maritime, engagée dans une campagne au cœur du continent africain ; et notre propre pays, après trente années occupées à préparer la lutte sur le plateau de Lorraine, menacé tout à coup d'une guerre maritime ! La Russie n'a pas échappé à cette fatalité : puissamment armée contre les Allemands, les Autrichiens, les Turcs, les Anglais, c'est aux Japonais qu'elle a affaire ! Surprise par la marche des événements, elle a glané tout ce qu'elle a pu dans l'immense Sibérie, et amalgamant ces éléments épars avec des volontaires européens, elle en a formé quatre corps d'armée et les a envoyés en Mandchourie, constituant ainsi sa masse de premier choc avec des éléments médiocres, en dépit du principe généralement admis en stratégie. La question est de savoir s'il n'eût pas été préférable de faire passer avant ces quatre corps sibériens de beaux corps d'armée euro-

péens, de mobilisation plus rapide. Mais il ne faut pas oublier que dans l'empire russe, contrairement à ce qui se passe dans l'Europe occidentale, les délais de la mobilisation sont insignifiants par rapport aux lenteurs des transports de concentration. Il fallait un long temps pour amener en Transbaïkalie des unités d'Europe, et leur arrivée en Mandchourie n'aurait probablement pas été avancée de beaucoup, du fait qu'elles auraient emprunté la voie ferrée avant les contingents sibériens. Ne possédant pas les renseignements qui seraient indispensables pour trancher un pareil problème, nous serions mal venus à incriminer la solution adoptée par l'état-major russe, et à taxer ce dernier d'impéritie.

Où il semble bien qu'il y ait eu erreur, c'est dans le renfort insuffisant apporté à la première masse par les 10^e, 17^e et 1^{er} corps d'Europe, immédiatement suivis des 5^e et 6^e sibériens, ces derniers formés presque exclusivement de réservistes (1). Manifestement l'état-major comptait s'en tenir là, et n'avait pas l'intention de détacher du bloc européen, limité par la ligne Pétersbourg-Moscou-mer d'Azov, plus que la bande orientale constituée par le 10^e corps (Kharkov), le 17^e (Moscou) et le 1^{er} (Pétersbourg). Sur ce point, ses prévisions se sont trouvées en défaut. Les neuf corps d'armée employés en Mandchourie ont été impuissants à jeter à la mer l'armée japonaise, et après Liao-yang il a fallu de toute nécessité ordonner la formation de l'armée Gripenberg.

* * *

Ainsi que nous le disons plus haut, il ne faut pas compter sur la coopération de cette dernière armée avant l'année prochaine. Et alors se pose l'angoissante question de la chute de Port-Arthur. Malgré l'obscurité qui continue à régner sur la situation véritable de la forteresse, on n'est pas fondé à croire que l'héroïque général Stœssel pourra encore tenir quatre mois. Deux de ses dépêches, la première datée du 23 septembre et la seconde du 30, mais dont la publication a été retardée jusqu'au 5 octobre, autorisaient par leur rapprochement une opinion pessimiste. Stœssel disait le 23 septembre qu'après quatre jours d'assaut les Japonais avaient été repoussés avec des pertes énormes, sans pouvoir conserver autre chose que deux redoutes de campagne. Mais le 30, il ajoutait que les assaillants avançaient progressivement, et que le bombardement continuait contre les forts et contre l'intérieur de la place. Le cercle semble donc se rétrécir. Il est vrai que des nouvelles plus récentes, apportées par cette espèce particulière de Chinois « dignes de foi » qui débarquent incessamment à Tchéfou, nous apprenaient que des assauts livrés les 5 et 6 octobre avaient encore été des échecs pour les Japonais.

De même que le sort de Port-Arthur est lié aux

(1) Le général Orloff, sur qui on s'obstine à rejeter la responsabilité de la perte de Liao-yang, avait sous ses ordres des troupes du 5^e sibérien.

opérations de l'armée de campagne de Mandchourie, de même l'action de la flotte de la Baltique est liée au sort de Port-Arthur, puisqu'il n'y a plus aucun espoir de la voir arriver dans les mers d'Extrême-Orient avant que Vladivostok soit bloqué par les glaces (1). Quoiqu'il ait été beaucoup question de cette flotte dans les journaux quotidiens du mois dernier, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous disions à son sujet dans le Bulletin de juillet. 7 cuirassés et 8 croiseurs sont réunis depuis quelque temps déjà à Revel et on annonce tous les jours leur départ pour Libau, et ultérieurement pour l'Extrême-Orient. L'amirauté russe a dû éprouver de gros mécomptes dans le recrutement des équipages, et notamment des mécaniciens chargés de conduire les nouvelles chaudières du type Belleville. Il est impossible en effet de ne pas être frappé de la fréquence des accidents de machine dans la marine russe. Tout dernièrement encore, le croiseur auxiliaire *Terek*, ex-paquebot allemand de la ligne *Hamburg-Amerika*, était immobilisé dans la Méditerranée, et en butte aux tracasseries des autorités espagnoles à Las Palmas. Et la *Léna*, croiseur-transport envoyé de Vladivostok dans les parages de San-Francisco pour surveiller la contrebande américaine, était obligée de se réfugier dans ce dernier port par suite d'avaries de machines, et d'y subir le désarmement.

* * *

La situation militaire étant restée stationnaire depuis un mois, il n'y avait aucune chance pour que des questions irritantes fussent soulevées dans le domaine de la diplomatie. Les échanges de notes ont continué entre les cabinets de Saint-James et de Washington d'une part, et celui de Pétersbourg d'autre part, au sujet des saisies de navires neutres et de la contrebande de guerre. Le tribunal des prises de Vladivostok ayant sanctionné la confiscation de la cargaison du navire anglais *Calchas* et du navire américain *Arabia*, les puissances intéressées ont adressé à la Russie des protestations, dont le ton comminatoire a d'ailleurs été soigneusement banni.

La discussion porte sur la définition de la contrebande absolue et de la contrebande conditionnelle. Les Anglais ne considèrent comme contrebande absolue que les munitions de guerre, et prétendent que les objets d'alimentation, par exemple, sont contrebande conditionnelle, c'est-à-dire saisissables s'ils sont adressés au gouvernement japonais, mais non pas s'ils le sont à des particuliers. Ils font remarquer, avec quelque raison d'ailleurs, que la thèse contraire équivaldrait au blocus de toutes les côtes japonaises, et qu'il est de règle internationale qu'un blocus, pour être respecté, doit être effectif. A quoi les

Russes ont répondu tout d'abord qu'il serait par trop facile à un gouvernement de dissimuler ses importations sous le couvert d'un particulier. Ils n'ont pourtant pas maintenu dans toute leur rigueur leurs déclarations primitives, sauf en ce qui concerne le charbon. Et ils s'appuient, pour appliquer à cette marchandise un traitement exceptionnel, sur la proclamation draconienne du gouverneur de Malte, interdisant (au mois d'août dernier) de fournir la moindre tonne de charbon à un navire belligérant, s'il est prouvé que ce navire se rend sur le théâtre des hostilités, ou simplement est employé à la visite des bâtiments neutres. Les notes diplomatiques pourront se multiplier, sans que la question prenne une tournure inquiétante.

Il est vraiment plus intéressant de suivre le travail qui se fait dans l'opinion publique européenne que de relater celui qui émane des chancelleries. En France, on a pu craindre un instant que les bons esprits se laissassent égarer par les promoteurs des idées de médiation. Assurément, quand on songe à certaines éventualités redoutables, que les étourdis seuls ne soupçonnent pas, on peut trouver très fâcheux que notre alliée soit engagée dans une interminable guerre à l'autre extrémité du vieux continent. Est-ce une raison pour nous faire les courtiers d'une paix désobligeante? Et notre intérêt bien compris ne nous commande-t-il pas plutôt de sauvegarder à tout prix le prestige russe? Le jour où ce prestige sera sérieusement atteint, nous aurons plus perdu que si la Pologne avait été dégarnie de la moitié de ses effectifs! hâtons-nous d'ajouter que ces vérités commencent à être comprises...

Dans l'opinion publique en Angleterre, il faut signaler une animosité croissante contre les Allemands. Les Anglais semblent s'apercevoir aujourd'hui que leur russophobie invétérée les entraîne dans une voie dangereuse. Ils comprennent enfin que l'Allemagne, par le prodigieux développement de sa marine et de son commerce, sera à brève échéance un ennemi autrement redoutable que cet empire russe si compact, sans débouchés maritimes, formant par son immensité comme un monde à part, condamné pour longtemps encore à ne développer que sa vie intérieure. Dans un de ces articles retentissants comme il sait en écrire quand il veut leur voir faire le tour de la presse européenne, le *Times* a dévoilé subitement un pacte secret conclu entre l'Allemagne et la Russie. Ce n'est pas qu'il en ait aucune preuve, mais selon lui il y a de fortes présomptions pour y croire. Faut-il compter pour rien les perpétuelles avances de Guillaume II à la Russie? Les Russes auraient-ils pu dégarnir les forteresses de Pologne au profit de Port-Arthur s'ils n'avaient eu des assurances formelles de leurs voisins de l'Ouest? Les compagnies allemandes n'ont-elles pas mis un empressement singulier à vendre leurs magnifiques steamers qui, sous les espèces de croiseurs auxiliaires, ne vont pas tarder à molester la marine de commerce britannique? Enfin, ce qui est plus grave, le

(1) Disons, pour fixer les idées à cet égard, que le port de Vladivostok est inaccessible pendant 100 ou 110 jours chaque année. La banquise se forme vers la fin de décembre, et la débâcle ne se produit que dans les premiers jours d'avril.

Times croit savoir que le port de Kiao-tchéou avait été offert comme refuge à toute l'escadre de Port-Arthur, et que de nombreux charbonniers allemands sont prêts à ravitailler la flotte de la Baltique en pleine mer, en des points connus des seuls empereurs Nicolas et Guillaume ! Malgré l'in vraisemblance de ces affirmations, le coup a porté et l'opinion anglaise s'est émue. Elle n'a pourtant pas besoin d'excitation en ce moment, car depuis la lamentable aventure du Transvaal elle a visiblement perdu sa belle assurance de jadis, elle est devenue nerveuse. L'alliance avec le Japon ne lui apparaît plus aujourd'hui comme un coup de maître, car c'a été une des causes déterminantes de la guerre actuelle, et cette guerre commence à l'inquiéter; elle ne sait plus trop si elle doit désirer le triomphe de son allié; entre temps elle s'en prend à l'Allemagne ! Rien ne montre mieux que ces fluctuations à quel point l'opinion publique, même en Angleterre, a besoin d'être dirigée...

* *

P. S. — Le 10 octobre a paru dans la presse européenne un ordre du jour de Kouropatkine, daté du 2, qui mérite pleinement l'épithète de sensationnel. Après avoir longuement expliqué à ses troupes (dans une forme qui serait insolite ailleurs qu'en Russie) tout ce qui a été fait depuis l'ouverture des hostilités, le généralissime ajoute :

« L'heure après laquelle toute l'armée russe soupire a enfin sonné : le moment est venu pour nous de prendre l'offensive et d'imposer notre volonté aux Japonais. Car la force de l'armée de Mandchourie est maintenant assez imposante pour que nous passions à l'attaque. »

La menace a été immédiatement suivie d'effet, car les dernières dépêches nous apprennent que le mouvement offensif des Russes est déjà commencé : les Japonais auraient abandonné Baniapoutsa, et une bataille s'engagerait dans le voisinage de Yentaï. Nous ne pouvons songer, bien entendu, à étudier dès maintenant des opérations qui commencent à peine, et nous doutons encore de la véritable raison qui a déterminé Kouropatkine à une si brusque volte-face. Il est certain que depuis un mois il a reçu d'importants renforts, la queue des 1^{er} et 5^e corps, probablement une grande partie du 6^e sibérien et la 4^e division de Cosaques du Don. Mais il n'est pas invraisemblable non plus que l'armée d'Oyama se soit accrue des 7^e et 8^e divisions, augmentées de brigades de réserve. Les Russes peuvent donc très bien ne pas avoir la grosse supériorité numérique nécessaire pour mener à bien une offensive; et ce ne serait pas la peine de l'avoir différée si longtemps pour l'entreprendre par des moyens insuffisants.

Des dépêches inquiétantes auraient-elles été envoyées de Port-Arthur et Kouropatkine aurait-il reçu l'ordre de prononcer coûte que coûte un mouvement en avant? La chose est possible,

quoique d'un bout à l'autre de l'ordre du jour du 2 octobre domine une note de confiance et d'entrain qui s'expliquerait mal dans le cas d'une décision inoposée.

La seule hypothèse que nous nous refusions résolument à admettre, bien qu'elle se fasse déjà jour dans certaine presse, c'est que Kouropatkine cherche sa victoire, pour enlever de haute lutte sa nomination au commandement suprême de Mandchourie. Si les opinions sont partagées sur les mérites de sa stratégie, elles ne le sont pas sur la droiture de son esprit. Tous ceux qui l'ont approché sont unanimes à admirer la forte trempe de cette âme de soldat, et à reconnaître que Kouropatkine possède au plus haut degré cette rare vertu qui s'appelle le caractère, et sans laquelle il ne saurait y avoir de chef.

LE JAPON ET LA CHINE

De source tout à fait sûre, on nous écrit de Pékin que les principaux centres de la Chine sont inondés d'émissaires du Japon qui excitent les Chinois contre tous les étrangers sans distinction, et qui préparent des désordres pour plus tard. Déjà d'ailleurs, et depuis longtemps, les journaux ont signalé l'agitation persistante qui se manifeste sur plusieurs points de l'Empire chinois, et les courriers successifs d'Extrême-Orient nous ont apporté l'écho de l'inquiétude que cette agitation provoque parmi les colonies européennes. Or tout récemment, de nombreuses dépêches — de source anglaise naturellement, puisque toutes les nouvelles des régions extrême-orientales nous parviennent par les câbles anglais et passées au crible de la censure anglaise, — signalaient une recrudescence de troubles, correspondant, disait-on, aux derniers échecs de l'armée russe en Mandchourie, et insistaient, au nom des intérêts européens en Chine, sur le danger de laisser s'éterniser une guerre qui y provoquait une si grave émotion. Il n'est pas difficile de dégager le véritable caractère de ces dépêches tendancieuses. Ce n'est qu'un nouvel épisode de la campagne qui se produit en ce moment, dans la presse anglaise et la presse américaine surtout — et qui a trouvé un si étrange écho dans certains de nos propres journaux — dans le but d'assurer aux Japonais le bénéfice complet et définitif de la guerre cependant à peine commencée. S'emparant d'un fait réel, et véritablement grave en effet, l'action politique redoutable du Japon en Chine, on voudrait l'exploiter à faux, et contre les intérêts mêmes que l'on prétend défendre. Il est certain que les souvenirs de la révolte sanglante des Boxeurs sont encore trop vifs dans toutes les mémoires pour que l'on ne redoute pas grandement en Europe une nouvelle insurrec-

tion en Chine. On voudrait donc répandre en Europe cette conviction qu'une ou deux victoires nouvelles des Japonais en Mandchourie pourraient allumer par contre-coup l'incendie redoutable d'un soulèvement général des populations chinoises et l'on espère qu'ainsi les partisans de la paix à tout prix pourraient imposer leurs théories avec quelque chance de succès. Mais cette tactique est vraiment trop puérile, et quelques instants de réflexion permettent de se rendre compte facilement du degré de crédit qu'il faut lui accorder.

Les nations en effet qui, au début de la guerre, applaudissaient, avec le plus d'enthousiasme, aux succès du Japon, l'Angleterre et les Etats-Unis, commencent à se sentir très inquiètes des conséquences économiques de cette même guerre, dont elles n'avaient pas d'abord prévu toute l'importance, et naturellement elles ne seraient pas fâchées aujourd'hui d'arrêter les frais, surtout à un moment aussi avantageux pour leur client, ami ou allié. Et, sous le couvert d'une prétendue générosité humanitaire, on s'en va prêcher dans les deux mondes l'intervention, la médiation, afin de mettre un terme à ces épouvantables tueries d'hommes. Mais il convient de remarquer que tout ce qui se passe en ce moment n'a en somme rien de bien imprévu. Il était facile de se rendre compte, bien avant la déclaration de guerre, qu'un conflit entre la Russie et le Japon, qui mettait en jeu les intérêts si essentiellement vitaux des deux empires, aurait une gravité exceptionnelle, et l'on pouvait, et l'on devait envisager d'avance toutes les conséquences, aussi bien humanitaires qu'économiques d'un pareil conflit. C'était donc à ce moment, c'est-à-dire avant l'ouverture des hostilités que le monde civilisé aurait dû unir tous ses efforts pour empêcher une lutte qui devait être si cruellement meurtrière. Or, il nous semble bien qu'à ce moment même, si la France a surtout prêché la modération et l'apaisement, d'autres puissances se sont montrées singulièrement moins réservées. Il nous semble bien que les excitations perfides et coupables de ces puissances les rendent elles-mêmes responsables pour une bonne part d'une guerre qu'elles n'ont pas peu contribué à créer.

Actuellement, puisque l'on n'a pas su, ou voulu, intervenir à temps, puisque la partie est engagée, il est seulement de simple honnêteté de la laisser s'achever régulièrement, et de ne pas fausser le jeu par une intervention prématurée et intéressée. La guerre ne fait que commencer. Les premiers revers des Russes n'engagent pas l'avenir, et le gouvernement russe a très judicieusement exprimé sa volonté formelle de n'accepter en l'état aucune médiation. Toute intervention en ce moment serait donc dirigée directement contre la Russie, pour le plus grand profit du Japon, et si l'on peut comprendre que l'Angleterre et les Etats-Unis soient en somme partisans d'une telle solution, il serait plus qu'étrange de supposer que la France consente, au

mépris de la parole donnée, à accabler la nation alliée au jour d'infortune.

Et d'ailleurs, si l'on s'élève au-dessus des préoccupations personnelles et immédiates des puissances, prises isolément, et que l'on envisage dans toute sa réalité l'importance mondiale de cette guerre, on doit aussi condamner absolument toute intervention actuelle. Aujourd'hui la Russie défend le drapeau de la race blanche contre l'assaut furieux des Jaunes. Arrêter la lutte en en donnant tout le bénéfice au Japon serait porter le coup le plus funeste aux intérêts de l'Europe en Extrême-Orient. On vient nous parler de l'agitation que causent en Chine les succès des Japonais. Combien plus grande et plus terrible serait cette agitation si le Japon pouvait, avec toute apparence de raison, proclamer par tout le monde jaune qu'il a vaincu et fait reculer définitivement son grand adversaire d'Europe. C'est alors que l'on verrait sûrement se produire en Chine ce soulèvement général irrésistible dont on nous agite le spectre actuellement, et dans cette question toutes les nations modernes sont également intéressées. Evidemment, la France en raison de ses possessions asiatiques de l'Indo-Chine serait exceptionnellement menacée par le déchaînement de ce qu'on est convenu d'appeler le « péril jaune », mais toutes les puissances qui ont des intérêts en Extrême-Orient, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, aussi bien que l'Angleterre et les Etats-Unis doivent craindre également pour ces intérêts, économiques et commerciaux; et de plus, la France n'est pas avec la Russie la seule puissance asiatique. L'Angleterre ne doit pas oublier que son empire des Indes fait, lui aussi, partie du monde asiatique. Les agitations des populations jaunes de la Chine et du Japon ont leur répercussion naturelle parmi les populations indigènes des Indes. L'attraction du Japon se fait dès à présent sentir, et d'une manière qui a pu paraître inquiétante, dans les milieux hindous. Tout dernièrement encore, une circulaire très remarquée du vice-roi des Indes interdisait aux fils des grandes familles hindoues d'aller parfaire leurs études dans les universités de Tokyo. Cette interdiction a évidemment sa raison d'être et semble bien indiquer la crainte de cette attraction japonaise dont nous parlons.

En résumé, quelque déplorable que soit la guerre à laquelle nous assistons, elle engage pour tout le monde civilisé des intérêts trop puissants pour que l'on puisse oser, par une intervention maladroite, ouvrir imprudemment le champ aux ambitions désormais démesurées du Japon.

Tous les souscripteurs reçoivent le Bulletin du Comité pendant douze mois à dater du 1^{er} janvier de l'année de leur souscription.

La Banque de l'Indo-Chine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

L'ACTION SOCIALE DE LA FRANCE EN INDO-CHINE

Dans un article intitulé « Par la Paix » et paru dans le *Journal* du 4 juillet 1904, M. Hanotaux reproduisait « ces paroles de haute portée philosophique et historique », adressées de Hanoï par Paul Bert à un mandarin annamite : « J'ai confiance dans ces races d'Orient qui nous ont montré le chemin; à notre contact elles reprendront leur activité engourdie pendant des siècles et nul ne peut prévoir quel magnifique essor donnera à la civilisation l'union, le mélange, la concurrence des qualités si différentes et également admirables des races d'Europe et de celles d'Asie. » Evoquant ainsi la pensée de Paul Bert à propos de la lutte du Japon contre la Russie, M. Hanotaux pose cette question : « Les conditions de ce contact, de cette union, de cette fusion des éléments européens et asiatiques, prévus par Paul Bert, pourquoi ne chercherait-on pas à les dégager dès maintenant, puisqu'il s'agit, en somme, d'une œuvre politique toute prochaine? »

Prochaine en ce qui touche la plus grande partie de l'Extrême-Orient, cette œuvre est commencée en Indo-Chine. Pour la France, plus encore que pour toutes les autres puissances européennes, non seulement la question est posée, mais elle n'est plus entière. Le contact est pris, il reste à savoir si l'union et la fusion peuvent être réalisées.

Au *Bulletin de l'Asie Française* de février 1904 se trouve un article signé Jean Barnère et traitant de « l'Évolution de l'Asie et de la Question indigène en Indo-Chine »; cet article contient des appréciations peu encourageantes pour nous. L'auteur, il est vrai, ne perd pas de vue les difficultés que nous avons rencontrées en Indo-Chine et vise surtout notre administration en Cochinchine; mais il constate que notre programme actuel a seulement pour objet, « la mise en valeur du pays par la simple action des capitaux ou du travail européen et par l'amélioration de l'outillage économique » et que « l'âme du peuple n'a pas changé, les esprits ne se sont pas élargis ».

Il faut reconnaître que notre action, d'abord militaire et administrative, n'a pas évolué complètement, et que, si elle s'exerce aujourd'hui dans le domaine économique, elle n'est pas encore devenue véritablement sociale. Nous avons pacifié de vastes territoires; nous en avons assuré l'ordre intérieur; nous en avons développé la richesse agricole par l'exécution de grands travaux publics et nous avons créé de puissantes industries, dotant ainsi le pays de nouveaux organes de production. On ne saurait méconnaître la grandeur d'une telle œuvre, mais il est vrai que notre seule action l'a produite, et que l'indigène n'y a coopéré que par l'aide matérielle de sa main-d'œuvre, aide qui ne fut pas toujours empressée ni volontaire. Ainsi, pour la mise en valeur du sol, nous

nous sommes presque toujours substitués à l'indigène; on ne peut pas dire que nous en avons fait notre associé. Il serait injuste de ne pas tenir compte du concours utile et éclairé que nous avons rencontré chez certains Annamites, hauts mandarins ou notables intelligents; l'élément indigène est, d'ailleurs, admis à formuler ses vœux soit par l'intermédiaire des membres annamites du Conseil supérieur de l'Indo-Chine, soit par la voix des Conseillers Notables réunis dans chaque province lors de l'établissement du budget provincial. Toutefois, d'une façon générale, nous n'avons provoqué dans la masse aucun mouvement qui lui soit propre; les éléments qui la composent n'ont pas, pour employer la forte expression de Paul Bert, « repris à notre contact leur activité engourdie pendant des siècles ».

C'est précisément cet engourdissement qui constitue la maladie sociale de l'Indo-Chine, maladie qui n'a pas permis à ses populations de déployer assez d'activité et d'énergie pour atteindre un développement moral complet dans de mauvaises conditions politiques et économiques.

Pour ne parler que de la race annamite, de beaucoup la plus nombreuse et la plus forte de toutes celles qui peuplent notre empire d'Extrême-Orient, cette maladie ne pouvait que s'entretenir, étant donnée l'insécurité du pays, l'insuffisance de son outillage économique et son organisation politique elle-même. Sous la domination annamite, la population apparaît comme un ensemble de petits groupements sociaux qui sont les communes, plutôt que comme une nation organisée dont les limites géographiques sont celles de l'Empire lui-même. La haie de bambous sert de fortifications au village et c'est à l'intérieur de cette enceinte que se concentre la vie politique et sociale. Entre les villages les communications ne sont pas toujours faciles ni sûres; le trafic intercommunal est souvent réduit à rien; l'Annamite ne produit que ce dont il a besoin. La résignation, en cas de disette, sera la rançon de sa paresse et de son imprévoyance, car il ne profitera guère des bonnes récoltes pour se constituer des réserves en prévision des mauvais jours. L'État, il est vrai, interviendra, en ouvrant des greniers à riz plus ou moins bien approvisionnés et administrés; mais ces greniers seront remplis par l'impôt en nature, impôt payé non par le particulier, mais par le village sous la responsabilité de ses habitants notables. Outre cette responsabilité, les notables auront encore celle du bon ordre, et de la sorte, deviendront les auxiliaires indispensables du pouvoir central. On conçoit aisément que cette situation rendra bien périlleuses les plaintes qui pourront être portées contre ces auxiliaires, auprès des représentants de ce même pouvoir central, par les simples habitants des villages. Certes de tels recours sont prévus par la loi; du haut en bas de l'échelle administrative, ils sont organisés à grand renfort de textes. Il n'en est pas moins vrai qu'en fait le dernier mot restera, le plus souvent, au puissant et que le faible aura généralement intérêt à composer avec lui. Il faut ajouter, d'ail-

leurs que, d'instinct, l'Annamite entoure ses réclamations les plus justes de tels mensonges et qu'il emploie, pour les faire triompher, une tactique tellement odieuse, qu'il met par cela même le juge en défiance et son adversaire en excellente posture.

Comme le puissant, dans une telle civilisation, se trouve être le plus riche, souvent aussi le plus énergique et le plus avisé, il devait se former tout naturellement dans ces petits Etats oligarchiques une classe de privilégiés exploitant une autre classe beaucoup plus nombreuse de gens pauvres, imprévoyants, vivant d'emprunts et cultivant une terre que grevait une dette jamais amortie. La société s'y trouve donc divisée en créanciers et débiteurs. Il faut le reconnaître d'ailleurs, l'Annamite, qui n'a que peu de goût pour les règlements de compte, s'accommode fort bien de cet état de subordination sociale. La dette perpétuelle ne lui donne pas d'inquiétude, et d'autre part, pour conserver son débiteur, le créancier ne le pousse que rarement à bout : ce serait tuer la poule aux œufs d'or.

Comment avec une telle organisation l'énergie individuelle aurait-elle pu se développer et la masse rompre son asservissement social ?

* *

Cet asservissement social, dira-t-on, a dû sinon prendre fin tout au moins diminuer dans de fortes proportions sous le gouvernement de la France. Depuis que la pacification de l'Indo-Chine est accomplie, nous avons introduit plus de régularité et surtout plus de probité dans l'administration et la justice indigène. Nous avons développé le régime des impôts indirects, dont la perception ne comporte pas d'agents concussionnaires. La sécurité revenue, de grandes étendues de terrain, abandonnées pendant la piraterie, ont été remises en culture. Des travaux d'irrigation et d'assèchement ont, d'un autre côté, gagné pour la rizière des terres jusqu'alors inondées ou stériles. Enfin, sur les fonds de deux emprunts contractés hors du pays, plusieurs millions de piastres ont été distribués, sous forme de salaires, entre les travailleurs indigènes ; il en a été de même pour les salaires de l'industrie privée européenne. La partie la plus pauvre de la population s'est donc trouvée notablement enrichie et elle a pu s'émanciper d'autant.

Il est vrai que ces causes extérieures ont exercé une heureuse influence sur la situation sociale du plus grand nombre ; mais leurs effets ont été paralysés, dans une large mesure, par la passion du jeu d'abord, et aussi par la paresse et l'imprévoyance de l'indigène. Ces deux vices, qui ne sont que des succédanés de l'engourdissement de la race, ont permis à la classe des intermédiaires de jouer, dans la société annamite, un rôle abusif, et l'intermédiaire, par la force des choses, s'est doublé de l'accapareur. Dans une civilisation comme la nôtre où l'individualisme atteint un développement considérable, on ne comprendrait pas que

des causes simplement morales puissent paralyser longtemps le jeu naturel des forces économiques. C'est pourtant ce qui se passe au pays d'Annam, et c'est pour cette raison que nous ne devons pas espérer que ces forces seules suffiront à élargir les esprits et à changer l'âme du peuple.

Dépourvu de toute initiative, l'Annamite ne peut s'affranchir de la tutelle de l'intermédiaire. Là où il pourrait aller seul, il se fait conduire par un tiers qui formulera sa requête ; il rémunérera cette intervention. Il rémunérera même l'intervention qui ne se produit pas, mais qui aurait pu se produire à son détriment. Cette rémunération n'est presque jamais proportionnée à l'intérêt de la démarche ou à la valeur du service. Ainsi le marchand au détail, pour prendre un exemple, estime qu'il fait une mauvaise affaire s'il ne gagne pas cent pour cent sur l'objet vendu. Pour atteindre ce résultat, il gardera l'objet en magasin jusqu'à ce que les besoins du marché l'en rendent maître ; mais, jusqu'à ce moment, il laisse son capital inemployé et se repose, restreignant par paresse le chiffre de ses affaires, et par un effet de retour, souffrant du ralentissement commercial auquel il contribue. La cupidité de l'intermédiaire croît, d'ailleurs, avec l'importance de l'affaire à traiter. Tel qui pourra se procurer, à prix raisonnable, un panier de riz, se heurtera s'il demande une tonne de grains à des prétentions exorbitantes. Dans ces conditions, non seulement le pays ne verra pas sa production atteindre son complet développement, mais le surcroît de richesse que nous lui apportons se répartira mal et l'intermédiaire s'en attribuera la plus grosse part. Certes les notables font, en général, de gros prélèvements sur les simples habitants ; leurs pratiques malhonnêtes sont réprimées de plus en plus par notre justice ; mais ils ne sont pas les seuls exploiters de la masse qui ne profite guère de notre intervention économique, alors qu'elle supporte entièrement l'augmentation d'impôts qui est la contre-partie nécessaire et légitime des grands travaux entrepris par nous en Indo-Chine.

L'indigène est, par ailleurs, une proie facile pour les accapareurs. Sans épargne constituée, vivant au jour le jour, le paysan vend presque tout son grain au moment de la récolte pour payer ses impôts, acquitter les diverses charges communales et l'intérêt de ses dettes. Le plus souvent c'est en grain qu'il se libère même pour le paiement de l'impôt dont quelque riche fera l'avance en argent. Deux ou trois mois après la récolte il sera forcé d'emprunter du riz pour vivre, et pour un panier de riz emprunté, il rendra à la récolte suivante, c'est-à-dire à trois ou quatre mois d'intervalle, un panier et demi. C'est dans ces conditions que quelques particuliers constituent de grands approvisionnements de grains et qu'en quatre mois le prix du riz sur les marchés peut augmenter de 50 0/0. Ainsi que le démontrent les statistiques agricoles portant sur plusieurs années à rendements différents, cette augmentation est constante et à peu près indépendante des conditions climatiques qui font les récoltes

bonnes ou mauvaises. Elle est à peu près indépendante, également, des mouvements de l'exportation.

Dans un pays à monoculture comme le pays d'Annam où, de plus, l'activité de l'homme ne se manifestait guère, avant ces dernières années, que dans le domaine de l'agriculture, le cours du produit cultivé est le criterium le plus sûr de la bonne ou de la mauvaise répartition de la richesse. L'élévation anormale des prix est une preuve certaine que le riz, seule expression de la richesse publique, est détenu par certains individus en trop petit nombre pour que la concurrence puisse s'établir entre eux. Aussi les gouvernements de civilisation chinoise ont-ils essayé de régulariser ces oscillations au moyen des magasins à riz. Ces magasins n'étaient pas simplement destinés à la conservation des réserves de grain pour les années mauvaises. On lit, en effet, dans le *Recueil des Statuts impériaux de l'Empire des Thanh*, sous le titre « Exonérations et secours » : « ... les règles de secours contre la famine sont au nombre de douze. La première s'appelle règle de secours contre les calamités naturelles... la deuxième s'appelle règle de secours contre la disette... la troisième s'appelle règle de régulation (échelle mobile). Lorsque les grains sont à vil prix, c'est un dommage pour les agriculteurs : le gouvernement achète pour faire monter les prix ; lorsque les grains sont chers, c'est un fléau pour le peuple et le gouvernement fait baisser le prix en vendant. Les magasins qui servent à cet usage s'appellent régulateurs. » (*Code annamite*, traduction Philastre, t. I, p. 415.)

* *

Du jour où la France, dans un intérêt d'expansion nationale, s'est substituée aux gouvernements indigènes de l'Indo-Chine, elle a contracté envers les populations conquises l'obligation de les protéger de toute manière et de coopérer aussi bien au développement moral qu'au développement économique du pays. Certes l'on peut repousser l'intervention de l'État, lorsqu'elle s'applique à un peuple libre ; mais ici cette intervention est légitime et nécessaire puisque le peuple indochinois est un peuple non de citoyens, mais de sujets. C'est un devoir d'autant plus impérieux pour nous d'exercer vis-à-vis de ces sujets une action sociale prévoyante et généreuse que nous transformons brusquement les conditions fondamentales de leur vie politique et économique. Que nous le voulions ou non, en développant l'exportation du riz, en améliorant les voies de communication et en créant des industries nouvelles, nous déplaçons les limites de la vie sociale ; nous détruisons l'unité morale du village à l'intérieur duquel cette vie se trouvait concentrée et, par cela même, nous rendons impossibles les combinaisons et les compensations sociales qui rendaient aux malheureux l'injustice plus supportable. Ce n'est pas impunément qu'un peuple dont la civilisation est restée figée pendant des

siècles, peut être, en quelques années, soumis au régime des nations modernes. Une si brusque transformation ne va pas sans de violentes secousses ; seulement le vainqueur n'a pas toujours le loisir de les discerner, occupé qu'il est à mettre sa conquête en valeur, Aussi bien cette mise en valeur ne peut être complète qu'avec le concours de la population et au prix d'un effort considérable de sa part. Donnons-lui donc l'énergie individuelle que cet effort suppose. D'autre part, en substituant à son régime ancien, qui était celui du sommeil, un régime d'énergie et de travail, nous créons à cette population de nouveaux intérêts en même temps que de nouveaux besoins. Rendons la masse consciente de ces intérêts, différents des anciens, et qu'ils lui apparaissent tellement liés à ceux de notre domination, qu'elle mette la même ardeur à défendre les uns et les autres le jour où l'Indo-Chine serait menacée par un péril extérieur.

On voit combien l'œuvre sociale qui s'impose à nous est nécessaire. Il ne faut pas se dissimuler qu'elle est en même temps difficile et que, mal conduite, elle pourrait devenir périlleuse. Il est bien certain que l'instruction donnée par nous à la jeune génération annamite ne pourra pas, avant longtemps, déterminer un courant d'idées nouvelles et que, d'autre part, nous ne pouvons pas encore atteindre directement la masse indigène par la persuasion. La masse ne se présente guère à nous que par l'intermédiaire de ses notables. Elle est d'ailleurs inconsciente du mal dont elle souffre parce qu'elle est ignorante et bornée, parce l'esprit annamite est incapable de s'élever jusqu'à la généralisation et aussi, il convient d'insister sur ce point, parce que ce mal était supportable, dans l'ancienne civilisation annamite, pour un corps social engourdi et dont la circulation était réduite au minimum d'intensité. Ce n'est donc pas une énergie intérieure qui déterminera dans ce corps social la réaction salutaire capable de lui rendre le mouvement et la vie.

Comment réussirions-nous, d'ailleurs, à pousser ouvertement la masse contre les puissants qui en vivent, sans nous faire de ces derniers des ennemis implacables ? Nous ne pouvons ainsi perdre de vue les intérêts immédiats de notre domination ni compromettre sa sécurité. Notre impatience de restaurer la justice nous a fait, plus d'une fois, commettre pareille erreur en ce qui concerne les premiers auxiliaires de cette domination, les mandarins. Or les mandarins représentent l'État vis-à-vis de la commune et souvent contre elle. Organes de gouvernement absolument distincts de ceux que constituent les notables des villages, ils sont, malgré leurs habitudes de concussion, bien moins à redouter que ces derniers pour l'équilibre social du peuple annamite. En réalité, ce n'est pas entre eux et le peuple qu'existe le conflit vraiment grave, mais entre les simples habitants et les notables, et nous ne pouvons nous passer de ces derniers, tout au moins dans le présent, pour assurer la rentrée de l'impôt direct.

C'est donc extérieurement à la masse indigène, à son insu et presque malgré elle, que doit se produire l'action émancipatrice. Que l'on suppose un homme en train d'asphyxier: tant qu'il n'aura pas perdu le sens et s'il est doué d'une certaine énergie morale, il pourra peut-être conduire le jeu de ses poumons de manière à régulariser le plus possible l'entrée et la sortie de l'air qu'ils contiennent jusqu'au retour de la respiration normale. Mais si le malade a complètement perdu connaissance, les personnes qui le soignent devront pratiquer sur lui la respiration artificielle pour mettre en mouvement, par suite de pressions extérieures, l'appareil respiratoire qui ne fonctionne plus parce que l'action du cerveau est suspendue. C'est ce traitement qu'il faut appliquer, moralement parlant, au peuple annamite en le faisant bénéficier d'institutions économiques fonctionnant, pour ainsi dire, en dehors de sa volonté propre.

* *

Avant d'appliquer le traitement, il convient de délimiter l'étendue du mal et de procéder, pour ce faire, à une enquête sérieuse sur la répartition de la richesse en Indo-Chine et sur les transactions qui amènent les divers déplacements de cette richesse. Comme elle est surtout immobilière, il sera relativement facile de l'évaluer lorsqu'un cadastre complet aura fait connaître l'état de la propriété foncière.

Les parcelles particulières une fois individualisées et l'origine de propriété fixée pour chacune d'elles, le nombre des procès diminuerait, la paix sociale en serait raffermie, et nous aurions une idée beaucoup plus précise du montant et de la répartition de la dette foncière sur toute l'étendue du territoire. Nous pourrions, dès lors, organiser avec profit le crédit agricole indigène. Ce dernier existe déjà sous la forme des « prêts agricoles » faits par la Banque de l'Indo-Chine; mais ce genre de prêts comporte l'intervention et la garantie des notables, et bien que l'institution rende de réels services, elle ne présente pas pour la classe des petits paysans annamites toute l'utilité qu'on en pouvait attendre. Le législateur pourrait, de plus, une fois le cadastre terminé, entourer de garanties sérieuses la transmission des droits immobiliers de façon à rendre plus difficiles les déplacements de la propriété foncière lorsqu'ils correspondent à des conventions léonines et détruisent manifestement le bon équilibre de la richesse publique. Sans doute une pareille loi, malgré ses rigueurs, serait souvent tournée par les parties; elle n'empêcherait pas les contrats de dupes de se former; mais il est permis d'espérer qu'en rendant les transactions immobilières plus difficiles, elle rendrait les créanciers plus circonspects, et partant, les emprunteurs plus raisonnables. Quant à l'objection qui pourrait être tirée du principe de la liberté des conventions, elle paraîtra sans grande valeur. Une tyrannie tutélaire est acceptable pour

un peuple aussi léger que le peuple annamite alors qu'en France les traitements des fonctionnaires sont en partie insaisissables, que la dot de la femme, mariée sous le régime dotal, est inaliénable, et qu'aux Etats-Unis l'institution du « bien de famille » permet de rendre inaliénable, pour partie et dans certaines conditions, un patrimoine immobilier.

C'est forger une utopie que de vouloir réformer les mœurs par les lois, mais on peut raisonnablement espérer qu'une loi pourra pendant un certain temps contenir les hommes; si ce temps est suffisant pour que les mœurs se modifient sous l'empire d'une instruction nouvelle et aussi de certaines causes extérieures comme les causes économiques, la loi aura produit tout l'effet qu'on attendait d'elle.

S'il est possible à un gouvernement de surveiller les déplacements de la propriété foncière, il n'en est plus de même pour l'accaparement des produits de la terre. Dans les pays de civilisation européenne, le mouvement coopératif, qui va s'accroissant de plus en plus, tend à restreindre le rôle de l'intermédiaire, pour le plus grand avantage tant du producteur que du consommateur. Le goût de l'association est assez développé chez l'Annamite, mais aussi sa légèreté, sa cupidité et sa mauvaise foi font de lui un défenseur dangereux des intérêts d'autrui. Ces défauts naturels rendront toujours difficile la naissance d'un mouvement coopératif en Indo-Chine. Ces raisons ne suffiraient pas pour empêcher le gouvernement d'encourager les efforts qui se produiraient en ce sens. Au *Journal officiel de l'Indo-Chine*, année 1903, figure un arrêté du gouverneur général nommant une commission chargée d'étudier les conditions dans lesquelles pourraient être autorisées les sociétés coopératives au Tonkin. La question a donc été, tout au moins, posée par M. Beau. La tentative serait intéressante et sans grand danger à la condition que les sociétés fussent étroitement surveillées et même dirigées par l'autorité administrative. Peut-être même celle-ci, en suivant de près les opérations de ces sociétés, trouverait-elle l'occasion d'étudier la façon dont se nouent les transactions indigènes. Ces coopératives pourraient sans doute jouer, pour le riz, le rôle d'institutions de prévoyance et lutter contre les accapareurs de grains, succédant ainsi aux anciens magasins à riz des gouvernements annamites et chinois.

Il serait à souhaiter que, sous une forme ou sous une autre, ces approvisionnements de grains puissent être reconstitués. Les anciens greniers à riz présentaient, quand ils étaient gérés par l'Etat, des inconvénients sérieux, et l'administration française n'a pas cru devoir les conserver. Les facilités de communication entre les divers territoires de l'Indo-Chine permettent, en outre, de parer aujourd'hui, par le transport rapide du grain, aux disettes partielles. Néanmoins nous avons peut-être eu tort de ne voir dans ces magasins que le moyen d'approvisionner des réserves; nous aurions dû nous souvenir qu'ils servaient

aussi de « régulateurs ». Enfin il se traite, à l'exportation des riz, des affaires de plus en plus importantes. Ces affaires gagneraient en sécurité si les approvisionnements étaient reconstitués. Les exportateurs ne seraient plus exposés à voir le gouvernement interdire la sortie des riz à la suite d'un cataclysme naturel, comme une inondation ou un typhon se produisant au dernier moment lorsqu'une récolte abondante arrive à maturité.

Les magasins à riz ne fonctionneraient pas seulement comme régulateurs; ils deviendraient aussi des instruments de crédit et permettraient le prêt sur grains. Les capitaux européens trouveraient là un excellent placement et, dans ce cas, se réaliserait de la plus heureuse façon la fusion des intérêts européens et indigènes.

Les mesures que j'ai cru pouvoir indiquer au cours de cet article seraient-elles réellement efficaces dans la pratique? Je me garderais bien de l'affirmer. En essayant d'éclairer certains aspects sociaux de la civilisation annamite, ai-je réussi à isoler et à déterminer les causes principales de son infériorité? Je n'ose pas l'espérer. Ce que j'ai voulu, c'est tirer un diagnostic général d'observations journalières, et préciser la manière dont notre action sociale devrait, à mon avis, se manifester en Indo-Chine.

Cette action, j'en suis fermement convaincu, serait bienfaisante à la condition d'être exercée par notre administration avec la plus extrême prudence; de nature à heurter des intérêts aussi puissants que peu respectables, elle devrait rester, jusqu'à l'extrême limite, ménagère de l'influence des notables. Aussi bien il en est de fort honnêtes et qui jouissent, néanmoins, d'une grande autorité dans leurs villages. Il serait bon, d'ailleurs, tout en relevant leur situation honorifique, de mettre en jeu le moins souvent possible leur responsabilité administrative. Peut-être en avons-nous un peu abusé, et l'on doit attacher de l'importance à un arrêté récent du gouverneur général chargeant une commission de préciser les cas dans lesquels le concours des notables peut être requis.

Sans doute l'action que je voudrais voir exercer sur le peuple annamite exigerait, de la part de nos administrateurs, une profonde connaissance des affaires indigènes et un goût prononcé pour la psychologie sociale. Je suis bien sûr qu'ils ont l'une et je pense que tous voudraient acquérir l'autre. Il leur faudrait, par surcroît, beaucoup de patiente énergie pour ne pas se laisser rebuter par l'inertie de leurs administrés. Qui n'a pas vécu dans ces lourds climats ne peut se figurer la lassitude morale dont sont atteints les plus vaillants lorsqu'ils ont recommencé pendant des années, pour conquérir la plus fuyante des races, à vaincre des résistances qui ne se fixent nulle part et dont la nature change chaque jour. Les idées exposées ici ne vont-elles pas heurter leur bienveillant scepticisme?

Le scepticisme! « Doux oreiller pour une tête bien faite », a dit Montaigne. Mais quoi! Sommes-nous donc si fatigués que nous soyons obligés de dormir?

EMILE TRAIPIER.

AVIS

MM. les Ministres de l'Intérieur (en date du 20 février 1901), des Affaires étrangères (en date du 11 mars), de la Marine (en date du 13 mars), de l'Agriculture (en date du 6 février), du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes (en date du 12 février), des Travaux publics (en date du 16 avril), et de la Guerre (en date du 30 mai), ont autorisé les fonctionnaires et officiers de leur département à adhérer à l'œuvre du Comité de l'Asie Française.

M. le Ministre des Colonies a donné, le 18 juillet, la même autorisation aux fonctionnaires de son département, à la condition qu'ils ne fassent pas partie du Comité de direction.

La Banque de l'Indo-Chine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

LA SITUATION DE L'INDO-CHINE

En ouvrant à Hanoi, le 25 août dernier, la session du conseil supérieur de l'Indo-Chine, M. Beau a prononcé un très important discours. Nous reproduisons plus loin la plus grande partie de ce document. On verra que le gouverneur général a eu le souci de montrer aux membres du conseil supérieur la situation actuelle de l'Indo-Chine de la façon la plus complète possible. C'était déjà une tâche considérable que celle de constater simplement ce qui est dans un pays aussi vaste et aussi divers que l'Indo-Chine; et pourtant elle ne pouvait suffire au chef de l'administration de ce grand pays. M. Beau devait, après avoir montré ce qui est, dire ce qu'il voulait qui soit. Il n'y a pas manqué; mais à l'exact accomplissement de cette double tâche son discours a pris des développements qui nous obligent à n'en retenir ici que quelques points, ceux plus particulièrement qui répondent aux préoccupations qu'on a pu avoir dans la métropole, durant la dernière année, au sujet de notre possession extrême-orientale.

Au premier plan de ces préoccupations, on

peut mettre, sans conteste, celle de la défense de la colonie. Les troubles de Chine, comme autrefois l'incident de Fachoda avaient déjà attiré l'attention sur la nécessité de mettre l'Indo-Chine en état de défense. La lutte russo-japonaise a de nouveau réveillé cette attention et il faut espérer que ce troisième avertissement sera plus efficace que les précédents. M. Beau avoue que, l'an dernier, il avait évité d'insister sur les grosses lacunes de notre organisation militaire. Cette année, ces lacunes étant en grande partie comblées, il a été plus explicite. L'orateur a montré que les effectifs avaient été grossis, que la mobilisation qui autrefois aurait exigé un mois se ferait en moins de huit jours, que les fortifications de Saïgon étaient commencées, les batteries du cap Saint-Jacques outillées en vue du tir de nuit, les défenses du côté de terre notablement renforcées. M. Beau assure aussi que la défense maritime s'est également transformée. Les défenses sous-marines ont été, paraît-il, étudiées et organisées.

Après ces détails sur une organisation qui est loin encore d'être complète, le gouverneur général a affirmé que la guerre actuelle ne devait point alarmer l'Indo-Chine. C'est, dit-il, une guerre de frontières entre deux empires limitrophes et en même temps une guerre de revanche et une lutte d'influence et aucune guerre de ce genre ne saurait naître entre la France et le Japon. C'est possible; mais deux précautions valent mieux qu'une et il importe que l'Indo-Chine soit en état de se défendre contre toute agression du dehors, quel qu'en soit l'auteur.

La situation intérieure est satisfaisante, et la guerre russo-japonaise, qui nous a de nouveau incité à nous mettre en état de défense, n'a pas eu de répercussion fâcheuse parmi les populations indigènes de notre possession. C'est encore là un symptôme rassurant que M. Beau ne manque pas de donner et qui répond certes à une préoccupation que beaucoup de gens avaient en France. On se demandait si ce grand conflit dans lequel des représentants de la race jaune avaient obtenu de grands avantages sur des représentants de la race blanche n'éveillerait pas des sentiments de rébellion chez les populations jaunes soumises à des peuples européens. M. Beau dit qu'en Indo-Chine tout au moins, on n'a rien observé de semblable et qu'une partie de la population indigène paraît même ignorer la guerre russo-japonaise.

La tranquillité, au reste, est très satisfaisante maintenant en Indo-Chine et s'il y a encore à soumettre à notre autorité quelques tribus comme celle des Moïs, l'œuvre ne paraît pas difficile et c'est en toute sécurité qu'il semble qu'on puisse s'appliquer désormais à l'œuvre économique.

À ce point de vue, on n'était pas sans inquiétude non plus en France. La baisse du métal argent avait amené l'an dernier une diminution dans le taux de change de la piastre et on redoutait une très fâcheuse répercussion de ce phénomène économique sur le budget de la colonie. Le mal n'a pas été aussi grave qu'on l'appréhendait et, malgré son action, le budget général de l'Indo-

Chine s'est encore soldé en 1903 par un excédent qui ne s'élève pas à moins de 4.317.757 piastres. Avec cet excédent, l'actif des fonds de réserve de l'Indo-Chine s'est trouvé porté à 7.754.455 piastres. Les budgets locaux ont de même connu les excédents et pourtant une mauvaise récolte de riz a profondément influé sur les recettes en même temps que sur les exportations. Ces exportations ont de ce fait fléchi, dans l'ensemble, de 35 0/0 en 1903 par rapport à celles de 1902.

Si on dotait l'Indo-Chine de travaux d'irrigation, on n'écarterait pas pour toujours de pareilles surprises, mais on les rendrait plus rares. M. Beau est très partisan de ces travaux, mais il a beaucoup de difficultés à réaliser son programme. Faute de personnel, il n'a pu constituer un service d'hydraulique agricole. D'autre part, les enquêtes ont montré qu'il n'est pas possible de demander aux indigènes une taxe spéciale pour l'usage de l'eau : ils préfèrent s'en priver plutôt que de payer. Dans ces conditions, l'irrigation ne pourra se faire que par l'État, aucune société privée d'irrigation ne pouvant espérer avoir des clients indigènes; mais la variété des solutions à envisager dans chaque cas particulier, l'absence de cartes d'une précision suffisante et l'ignorance du régime de la plupart des cours d'eau comme aussi la difficulté de trouver les ressources suffisantes rendent cette tâche dont on pourrait attendre les meilleurs effets, singulièrement ardue. Et pourtant l'irrigation sera aussi bienfaisante pour ce pays que doit l'être la construction des chemins de fer, ces deux améliorations sont complémentaires l'une de l'autre; avec des terres convenablement irriguées, on créera un important aliment de trafic pour les voies ferrées.

On verra que M. Beau a donné de très nombreux renseignements sur l'exécution du réseau ferré indo-chinois tel qu'il a été établi en 1898, et pour lequel on a emprunté 200 millions de francs dont 80 restent à réaliser et le seront probablement au cours de l'année 1905. Nous n'avons sur ce point qu'à signaler que M. Beau songe à réaliser, à côté de l'achèvement de la ligne du littoral, une autre ligne non moins pressante destinée à assurer notre pénétration dans la vallée du Mékong soumise depuis plus de dix ans à notre influence politique et soustraite en fait à notre action. Nous avons dit naguère dans ce Bulletin à quels résultats favorables était parvenu le capitaine Billès chargé de rechercher, à travers la chaîne annamitique, le passage par où un embranchement se détachant de la grande ligne pourrait atteindre le grand fleuve; nous n'avons pas besoin d'y insister à nouveau.

Ces travaux tendent à favoriser le développement économique du pays, à le faire grand vendeur pour qu'il puisse être grand acheteur. Ce sont eux qui, pour l'instant, sont les mieux dotés par le budget général. Leur part est de 35 % dans les dépenses générales, alors que celle des dépenses militaires n'est que de 24 %, celle des dépenses de colonisation de 16 % et celles d'administration

générale de 5 %. Dans les budgets locaux, le chapitre des travaux publics est moins largement doté, et les dépenses d'administration arrivent au premier rang. Quand on songe cependant que les fonds d'emprunt dont les arrérages seuls sont compris dans la proportion de 35 % rapportée plus haut sont eux aussi affectés aux grands travaux, il semble que, contrairement à nos errements d'autrefois, nous avons doté les travaux publics indo-chinois d'assez convenables crédits. Est-ce à dire qu'on ait assez d'argent? Assurément, non; et le début du discours de M. Beau montre combien de choses restent encore en souffrance faute de ressources.

Ces ressources complémentaires, c'est le développement économique du pays qui seul peut les procurer. Or, au point de vue commercial et industriel, les progrès qui restent à accomplir, si tant est que cette œuvre puisse, en aucun pays, jamais être considérée comme achevée, sont encore considérables.

M. Beau a longuement insisté sur ce point et on pourra voir dans le discours que nous reproduisons plus loin dans quel sens il voudrait que l'industrie et le commerce indo-chinois prissent leur développement. L'Indo-Chine se fournissant elle-même des produits que son sol peut lui procurer et qu'actuellement elle demande à ses voisins, voilà un premier résultat à obtenir; un second serait de faire de ce pays un exportateur plus large qu'il ne l'est encore, et ces deux souhaits impliquent toute une étude de la question agricole et de la question industrielle dans la colonie. La première est très discutée en ce moment, et on en trouvera un écho dans la chronique indo-chinoise de ce Bulletin; quant à la seconde, elle ne fait guère que se poser. Il y a déjà quelques industries florissantes en Indo-Chine; et plusieurs établissements se sont ouverts ces derniers temps; mais nous sommes à un début. L'industrie des mines surtout au Tonkin et au Laos semble vouloir prendre un certain essor; il y a dans ces deux pays un mouvement de recherches de mines assez prononcé.

Le discours du gouverneur général traite de beaucoup d'autres points encore, entre autres, du problème si délicat de l'enseignement qu'on s'est efforcé de résoudre, et plus incidemment de l'importance pour les magistrats indo-chinois de connaître la langue annamite. En une simple phrase, M. Beau a touché là à l'une des grandes faiblesses de notre administration. Magistrats et fonctionnaires de tout ordre ne savent pas assez la langue des indigènes, et c'est là un très grave obstacle au progrès de notre influence.

Quoi qu'il en soit, on retire de la lecture du discours de M. Beau l'impression que s'il reste une tâche énorme à accomplir en Indo-Chine, ce pays n'est point en état de léthargie; on y travaille, on y fait quelquefois fausse route, mais il y règne une activité d'où il sortira certainement des améliorations nouvelles, génératrices d'améliorations ultérieures et ce n'est pas après avoir écouté M. Beau qu'on souscrirait à la formule

lancée ces temps derniers : « Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique. »

E. P.

DISCOURS DE M. BEAU

Au Conseil supérieur, le 25 août 1904

MESSIEURS,

Quelque grandes que soient les ressources de l'Indo-Chine, quelque rapide qu'ait été le développement de ses différents budgets, il n'en est pas moins vrai que les facultés financières de notre grande colonie d'Extrême-Orient sont bien inférieures encore aux besoins sans cesse croissants de son évolution économique et politique.

Les principes généreux qui inspirent la République dans l'œuvre de régénération qu'elle poursuit parmi les peuples de l'Indo-Chine nous incitent avec une force qu'on ne saurait regretter, à hâter le plus possible la réalisation des progrès que nos protégés attendent de nous comme l'exécution d'une promesse souvent renouvelée et comme un bienfait dont ils apprécient toute la valeur.

D'autre part, l'Indo-Chine, considérée comme entité économique, se trouve entraînée, par l'exemple et la concurrence des pays rivaux, à développer le coûteux outillage qui constitue aujourd'hui un des facteurs les plus puissants de la lutte commerciale entre les nations.

Sous ces deux influences également pressantes, les dépenses de la colonie croissent avec rapidité. Si même l'on considère les besoins multiples auxquels il faut faire face, on s'aperçoit que les cadres dans lesquels nous avons enfermé notre activité administrative sont, les uns trop étroits, les autres presque vides, faute d'argent.

Je n'en citerai que quelques exemples, non dans un esprit de critique, mais pour montrer toute l'étendue d'une tâche que d'aucuns ont paru croire achevée alors qu'elle n'est qu'ébauchée.

S'il est un pays dans lequel l'irrigation conduite scientifiquement peut créer la richesse et augmenter le bien-être des populations, c'est bien l'Indo-Chine et en particulier les deltas du Tonkin et de l'Annam où des millions d'êtres vivent dans l'attente anxieuse renouvelée chaque saison d'une chute de pluies suffisantes pour leur permettre d'ensemencer leurs champs.

Certes, les administrateurs de nos provinces, les ingénieurs, les conducteurs, ont rivalisé de zèle en beaucoup d'endroits pour réaliser de petites améliorations. Ici une vanne, là un canal ou un barrage, mais nulle part notre service des Travaux publics qui, par ailleurs, a fait preuve de tant de science, de dévouement et d'activité, n'a pu exécuter encore un seul de ces grands travaux d'hydraulique agricole qui le feraient bénir par la foule des paysans déshérités.

La direction de l'Agriculture, dont le rôle devrait être si important dans ce pays où la population indigène est presque exclusivement agricole et où la population européenne compte un nombre relativement considérable de colons agriculteurs, la direction de l'Agriculture n'a pu jusqu'ici, faute d'argent, entreprendre la vaste enquête pratique qui doit servir de base aux cultures industrielles vers lesquelles se tournera de plus en plus non seulement le colon européen, mais le cultivateur indigène.

Un effort timide est fait cette année, effort considérable si nous regardons derrière nous, effort bien médiocre si nous considérons l'avenir et les efforts faits autour de nous par d'autres puissances coloniales.

Le service des Mines vient à peine d'être organisé et de commencer ses explorations.

Parlerai-je de la protection des animaux contre les

épizooties, protection à laquelle nous ne pouvons consacrer qu'une infime partie de ce qui serait strictement nécessaire?

Nous avons reculé jusqu'ici, faute de fonds, devant le problème de la reconstitution de la race chevaline indigène qui serait si nécessaire sous tant de points de vue.

Le travail de protection et d'aménagement de nos forêts, qui importe à un si haut point à la régularité des pluies et à la distribution des eaux, est à peine ébauché.

Que dire de l'instruction publique si délaissée jusqu'ici? des services hospitaliers à peine suffisants pour la population européenne?

Saïgon, le Cap, Tourane, Hué et combien d'autres centres, réclament de l'eau potable.

Pour Saïgon seul, il s'agit de 15 millions.

Pnom-penh réclame des égouts et Hanoï craint d'être obligée de refaire les siens.

Et de partout s'élèvent des demandes, toutes justifiées, d'écoles, d'hôpitaux, d'asiles, etc.

Jetons maintenant un coup d'œil sur nos ressources.

Le compte de l'exercice 1903 se règle, pour le budget général, de la façon suivante :

| | |
|---|------------------|
| Recettes..... | 31.599.110 \$ 88 |
| Dépenses..... | 30.261.323 58 |
| Excédent à verser à la caisse de réserve. | 1.317.757 \$ 30 |

Cet excédent est dû à des plus-values de recettes et à des crédits de dépenses qui sont restés disponibles. Les plus-values forment un total de 1.701.383 \$ 97, qui se répartissent de la façon suivante entre les différents chapitres du budget :

| | |
|--------------------------------------|------------------------|
| Douanes (art. 1 ^{er})..... | 777.659 \$ 64 |
| Enregistrement, domaine, timbre..... | 100.972 10 |
| Postes et télégraphes..... | 101.928 87 |
| Chemins de fer..... | 71.469 72 |
| Forêts..... | 53.619 35 |
| Produits divers..... | 595.914 29 |
| | <u>1.701.383 \$ 95</u> |

Il faut déduire de cette somme la moins-value constatée aux produits des contributions indirectes et des régies (art. 2) et celle de l'article 7 (intérêts de capitaux), qui donnent une moins-value de 756.109 p. 06 et 102.226 p. 14, soit un total de 856.335 p. 20.

La mauvaise récolte de 1903 qui a diminué le chiffre des exportations de riz explique ces moins-values.

Le montant de la caisse de réserve du budget général s'élève à 5.464.043 \$ 89.

Il est dû par le budget colonial pour avances faites :

| | | |
|--------------|--------------|-----------------|
| En 1902..... | 73.972 \$ 82 | } 269.624 \$ 99 |
| En 1903..... | 195.652 17 | |

Il convient d'ajouter également une somme de 700.000 piastres résultant d'un prélèvement opéré en 1903 pour constitution d'un stock d'approvisionnement d'opium.

Les fonds de réserve comprennent donc actuellement :

| | |
|---|------------------------|
| Numéraire et valeurs de portefeuille... 5.464.043 \$ 89 | |
| Avances remboursables..... 269.624 99 | |
| Approvisionnement d'opium..... 700.000 00 | |
| Reliquat de l'exercice 1903..... 1.317.787 00 | |
| Total..... | <u>7.751.455 \$ 88</u> |

Pour la Cochinchine, la balance s'établit de la façon suivante :

| | |
|--------------------------|----------------------|
| Recettes ordinaires..... | 4.951.138 \$ 55 |
| Dépenses..... | 4.695.165 13 |
| Excédent..... | <u>255.953 \$ 42</u> |

Cet excédent viendra en atténuation effective de la dette de la colonie qui se trouve ainsi réduite à 350.000 piastres. Pour solder ce reliquat, la Cochinchine disposera :

1^o D'une prévision de 228.000 piastres inscrite au projet de budget de 1905 pour la liquidation de l'arriéré;

2^o Des économies qui seront réalisées en 1904, dans l'exécution du budget.

Nous pouvons donc considérer désormais l'extinction de l'arriéré de la Cochinchine comme un fait acquis.

Le budget du Tonkin se solde également par un excédent des recettes sur les dépenses. En effet, l'examen du compte administratif de l'exercice clos nous donne :

| | |
|---------------|----------------------|
| Recettes..... | 5.469.062 \$ 13 |
| Dépenses..... | 4.771.313 74 |
| Excédent..... | <u>697.748 \$ 39</u> |

En outre, avant la clôture des opérations, le budget local a reversé à ses fonds de réserve le prélèvement de 130.000 piastres qui avait été opéré pour le typhon. L'excédent est donc en réalité de 827.748 \$ 39.

Au Cambodge, l'exercice 1903 se solde également par un excédent des recettes sur les dépenses. En effet, les recettes se sont élevées à..... 2.532.794 \$ 16
Et les dépenses à..... 2.392.156 32

Soit un excédent de... 140.537 \$ 84

Cet excédent est dû à des plus-values sur les prévisions budgétaires de 110.203 piastres et à des économies sur les crédits.

En Annam, les recettes ont été de.... 2.417.291 \$ 06
Et le chiffre des dépenses a atteint.... 2.289.702 63

Ce qui donne un excédent de.... 127.589 \$ 33

qui est dû, pour 72.407 piastres, à des plus-values sur les recettes et, pour la différence, aux économies réalisées sur les crédits.

Le Laos a reçu du budget général..... 990.538 \$ 06
Les dépenses ont été de..... 947.859 16

Reste donc..... 42.678 \$ 90

L'ensemble des reliquats des budgets de l'Indo-Chine en 1903 est de 2.600.000 piastres.

Ce reliquat avait été, en 1901, de 1.515.000 piastres et, en 1902, de 876.000 piastres.

L'examen des recettes et des dépenses du premier semestre de l'exercice 1904 montre que les événements extérieurs pèsent sur la situation du pays.

En effet, le total général des recettes (droits constatés) au 31 juillet est de. 15.183.108 \$ 00
Les prévisions budgétaires pour les 7 premiers mois de l'année s'élèvent à. 16.117.500 00
comparées aux droits constatés..... 15.183.108 00

elles présentent une différence de. ... 934.392 \$ 00

Ce déficit porte uniquement sur l'article 1^{er} qui comprend les produits des douanes.

Les causes de cette moins-value sont : la différence du taux moyen de la piastre depuis le commencement de l'exercice avec celui qui a servi de base au budget (2,10) de 1904. Cette différence occasionne une moins-value qui n'est pas inférieure à 250.000 piastres sur les recettes du 1^{er} semestre; le développement du mouvement commercial de l'Indo-Chine avec la métropole au détriment des pays étrangers; la diminution de l'introduction en Indo-Chine du matériel du chemin de fer; et surtout la mévente des riz en Cochinchine, conséquence d'une récolte abondante dans les pays environnants et d'un ralentissement

des transactions par suite de l'état de guerre entre la Russie et le Japon.

Cette situation n'a rien d'inquiétant et tend, d'après les derniers renseignements, à se modifier favorablement.

L'examen des recettes des principales régies fait ressortir une situation des plus satisfaisantes.

Les alcools indigènes ont atteint les prévisions budgétaires, et cela bien que toutes les dispositions de la nouvelle réglementation n'aient pas encore été appliquées.

La régie de l'opium a présenté une plus-value de 170.783 piastres par rapport aux prévisions budgétaires qui avaient été pourtant majorées en 1904 proportionnellement à l'augmentation des prix de vente. Cet heureux résultat est dû, pour la plus grande partie, à la suppression des débitants généraux en Annam-Tonkin.

La taxe de circulation sur les tabacs a également produit, malgré une augmentation dans les prévisions budgétaires, une plus-value de 188.336 piastres.

Pour mieux faire ressortir l'emploi qui est fait des ressources de l'Indo-Chine, je grouperai sous un petit nombre de rubriques les dépenses réparties entre divers services, mais concourant à un même but :

1° Les dépenses d'administration générale, y compris celles du service judiciaire ;

2° Les dépenses affectées aux grands travaux et à l'amortissement de l'emprunt ;

3° Les dépenses de colonisation comprenant, outre les dépenses de la direction d'Agriculture, toutes celles qui ont trait au développement agricole, commercial et industriel du pays, c'est-à-dire les dépenses pour les primes à la navigation, pour les postes et télégraphes, pour les services géologique et géographique, pour les établissements scientifiques et pour les missions ;

4° Les dépenses faites pour les services militaires et maritimes ;

5° Les dépenses diverses qui comprennent : transports, compte d'assistance, secours, bourses scolaires, frais de négociation et de change, présents diplomatiques et réception des envoyés étrangers, souscriptions diverses, dépenses secrètes, participation aux Expositions étrangères, contribution à l'édification et à l'entretien d'un hôpital à Djibouti, dépenses imprévues.

Les dépenses d'administration générale se sont élevées à :

| | |
|-----------|-----------------------|
| 922.000 | piastres en 1899 |
| 1.140.000 | — 1900 |
| 1.255.000 | — 1901 |
| 1.532.000 | — 1902 |
| 1.603.000 | — 1903 |
| 1.663.000 | — 1904 (prévisions) ; |

Les dépenses des travaux publics se sont élevées à :

| | |
|------------|-----------------------|
| 4.447.000 | piastres en 1899 |
| 5.380.000 | — 1900 |
| 6.065.000 | — 1901 |
| 8.431.000 | — 1902 |
| 9.249.000 | — 1903 |
| 10.219.000 | — 1904 (prévisions) ; |

Les dépenses de colonisation se sont élevées à :

| | |
|------------|-----------------------|
| 6.099.000 | piastres en 1899 |
| 3.267.000 | — 1900 |
| 3.114.000 | — 1901 |
| 4.423.000 | — 1902 |
| 24.540.000 | — 1903 |
| 4.955.000 | — 1904 (prévisions) ; |

Les dépenses pour les services militaires et maritimes se sont élevées à :

| | |
|-----------|-----------------------|
| 3.252.000 | piastres en 1899 |
| 3.713.000 | — 1900 |
| 4.574.000 | — 1901 |
| 5.778.000 | — 1902 |
| 6.166.000 | — 1903 |
| 7.066.000 | — 1904 (prévisions) ; |

Enfin, les dépenses diverses se sont maintenues, au cours de cette période, aux environs d'un million de piastres.

Si nous recherchons comment se répartissent en 1904 les ressources du budget général, nous trouvons :

| | |
|--------|---------------------------------|
| 35 0/0 | pour les travaux publics ; |
| 24 0/0 | pour les dépenses militaires ; |
| 16 0/0 | pour la colonisation ; |
| 5 0/0 | pour l'administration générale. |

Ce tableau serait incomplet si, à côté des dépenses inscrites au budget général, ne figuraient pas celles des budgets locaux.

Voici quelle a été cette progression par groupes de dépenses que je classerai, pour les budgets locaux, de la même façon que les dépenses du budget général, en y ajoutant les dépenses d'enseignement et les dépenses des services hospitaliers qui incombent aux budgets locaux.

Le budget de la Cochinchine a vu croître ses ressources, de 1899 à 1904, de la somme de 4.743.900 piastres à celle de 5.125.000 piastres.

Mais il y a lieu de considérer qu'en 1899 le budget local de la Cochinchine supportait des dépenses qui, les exercices suivants, ont été mises à la charge du budget général.

Il faut donc, pour donner la progression exacte des ressources de cette partie de l'Indo-Chine, prendre comme comparaison l'exercice 1900.

La plus-value ainsi obtenue est de 941.600 piastres.

La progression des recettes par service a été :

Pour l'administration générale :

| | |
|-----------|-----------------------|
| 1.424.700 | piastres en 1900 |
| 1.399.000 | — 1901 |
| 1.507.000 | — 1902 |
| 1.614.000 | — 1903 |
| 1.717.000 | — 1904 (prévisions) ; |

Pour les travaux publics :

| | |
|---------|-----------------------|
| 316.000 | piastres en 1900 |
| 393.000 | — 1901 |
| 336.000 | — 1902 |
| 420.700 | — 1903 |
| 374.000 | — 1904 (prévisions) ; |

Pour la colonisation :

| | |
|---------|-----------------------|
| 706.000 | piastres en 1900 |
| 627.000 | — 1901 |
| 648.800 | — 1902 |
| 792.900 | — 1903 |
| 857.000 | — 1904 (prévisions) ; |

Pour les services hospitaliers :

| | |
|---------|-----------------------|
| 154.000 | piastres en 1900 |
| 180.000 | — 1901 |
| 156.000 | — 1902 |
| 200.600 | — 1903 |
| 206.000 | — 1904 (prévisions) ; |

Pour l'enseignement :

| | |
|---------|-----------------------|
| 416.500 | piastres en 1900 |
| 410.000 | — 1901 |
| 425.600 | — 1902 |
| 431.000 | — 1903 |
| 529.800 | — 1904 (prévisions) ; |

Les dépenses diverses qui comprennent : transports, compte d'assistance, souscriptions diverses et en général toutes les dépenses qui n'ont pu être comprises dans une des subdivisions de la classification, ont varié de 1.200.000 à 1.500.000 francs.

La répartition des crédits entre les différents services pour 1904 donne le pourcentage suivant :

| | |
|------------------------------|----------|
| Administration générale..... | 33,5 0/0 |
| Colonisation..... | 16,7 0/0 |
| Enseignement..... | 13,4 0/0 |
| Travaux publics..... | 7,4 0/0 |
| Services hospitaliers..... | 4 0/0 |
| Dépenses diverses..... | 25 0/0 |

Pour le Tonkin, la progression des recettes est sensiblement la même, abstraction faite de l'exercice 1902 où un crédit de 771.400 piastres a été prélevé sur la caisse de réserve pour acquitter les frais occasionnés par l'Exposition de Hanoi.

Les dépenses, qui en 1899 s'élevaient à 4.279.200 piastres, ont atteint 5.101.500 piastres en 1904, soit une augmentation de 822.300 piastres.

Il a été dépensé pour l'administration générale :

| | |
|--------------------------------|--|
| 2.286.500 piastres en 1900 | |
| 1.995.700 — 1901 | |
| 2.204.100 — 1902 | |
| 2.215.900 — 1903 | |
| 2.367.600 — 1904 (prévisions); | |

Pour les travaux publics :

| | |
|--------------------------------|--|
| 984.300 piastres en 1900 | |
| 955.400 — 1901 | |
| 1.117.500 — 1902 | |
| 1.318.400 — 1903 | |
| 1.352.600 — 1904 (prévisions); | |

Pour la colonisation :

| | |
|------------------------------|--|
| 472.200 piastres en 1900 | |
| 337.400 — 1901 | |
| 477.000 — 1902 | |
| 492.400 — 1903 | |
| 505.600 — 1904 (prévisions); | |

Pour les services hospitaliers :

| | |
|------------------------------|--|
| 35.000 piastres en 1900 | |
| 32.900 — 1901 | |
| 53.800 — 1902 | |
| 62.100 — 1903 | |
| 187.200 — 1904 (prévisions); | |

Les dépenses diverses, qui étaient de 639.700 piastres, ne sont que de 544.400 piastres en 1904.

La répartition des crédits donne le pourcentage ci-après :

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Administration..... | 46,4 0/0 |
| Commerce, agriculture, colonisation.. | 10 0/0 |
| Travaux publics..... | 27 0/0 |
| Enseignement..... | 2,6 0/0 |
| Services hospitaliers..... | 3,8 0/0 |
| Dépenses diverses..... | 10,7 0/0 |

Le budget local du Cambodge a passé de 2.353.300 piastres en 1899 à 2.426.700 piastres en 1904. Mais dans la première de ces sommes figurent divers prélèvements effectués, en 1899, sur la caisse de réserve, pour la construction de bâtiments. Il en est de même en 1900 et 1901.

La comparaison ne peut donc s'exercer, d'une manière certaine, qu'à partir de 1902. On trouve ainsi une augmentation de 404.900 piastres, chiffre relativement élevé si l'on tient compte du peu d'importance de ce budget.

Les dépenses sont réparties de la façon suivante :

Pour l'administration générale il a été dépensé :

| | |
|--------------------------------|--|
| 1.186.000 piastres en 1900 | |
| 1.206.200 — 1901 | |
| 1.250.800 — 1902 | |
| 1.352.000 — 1903 | |
| 1.537.800 — 1904 (prévisions); | |

Pour les travaux publics :

| | |
|------------------------------|--|
| 576.400 piastres en 1900 | |
| 621.700 — 1901 | |
| 296.500 — 1902 | |
| 385.900 — 1903 | |
| 463.000 — 1904 (prévisions); | |

Pour la colonisation :

| | |
|------------------------------|--|
| 211.200 piastres en 1900 | |
| 100.100 — 1901 | |
| 103.100 — 1902 | |
| 103.200 — 1903 | |
| 156.100 — 1904 (prévisions); | |

Pour l'enseignement :

| | |
|-----------------------------|--|
| 22.900 piastres en 1900 | |
| 17.300 — 1901 | |
| 20.500 — 1902 | |
| 26.800 — 1903 | |
| 60.200 — 1904 (prévisions); | |

Pour les services hospitaliers :

| | |
|-----------------------------|--|
| 38.100 piastres en 1900 | |
| 36.400 — 1901 | |
| 40.200 — 1902 | |
| 42.500 — 1903 | |
| 57.500 — 1904 (prévisions); | |

Les dépenses diverses, qui étaient en 1900 de 408.000 piastres, ne sont que de 152.100 piastres en 1904.

La répartition des crédits donne le pourcentage ci-après :

| | |
|----------------------------|----------|
| Administration..... | 63,3 0/0 |
| Travaux publics..... | 19 0/0 |
| Colonisation..... | 6,5 0/0 |
| Enseignement..... | 2,5 0/0 |
| Services hospitaliers..... | 2,4 0/0 |
| Dépenses diverses..... | 8,3 0/0 |

Sous la rubrique « Administration » sont comprises les allocations payées à S. M. le roi du Cambodge.

Le budget local de l'Annam ne s'élevait, en 1899, qu'à 1.751.000 piastres. Il a subi une marche ascendante et le budget de 1904 a pu être arrêté à 2.472.000 piastres, soit 721.000 piastres en plus.

Pour l'administration, il a été dépensé :

| | |
|--------------------------------|--|
| 1.531.200 piastres en 1900 | |
| 1.595.200 — 1901 | |
| 1.731.400 — 1902 | |
| 1.766.400 — 1903 | |
| 1.902.100 — 1904 (prévisions); | |

Pour les travaux publics :

| | |
|------------------------------|--|
| 275.100 piastres en 1900 | |
| 298.900 — 1901 | |
| 162.200 — 1902 | |
| 190.000 — 1903 | |
| 214.800 — 1904 (prévisions); | |

Pour la colonisation :

| | |
|-----------------------------|--|
| 91.000 piastres en 1900 | |
| 46.900 — 1901 | |
| 80.600 — 1902 | |
| 74.800 — 1903 | |
| 89.400 — 1904 (prévisions); | |

Pour l'enseignement :

| | |
|-----------------------------|--|
| 12.900 piastres en 1900 | |
| 10.200 — 1901 | |
| 12.900 — 1902 | |
| 15.000 — 1903 | |
| 20.300 — 1904 (prévisions); | |

Pour les services hospitaliers :

| | |
|-----------------------------|--|
| 18.800 piastres en 1900 | |
| 25.200 — 1901 | |
| 29.800 — 1902 | |
| 40.000 — 1903 | |
| 59.700 — 1904 (prévisions); | |

Les dépenses diverses, qui étaient de 158.500 piastres, sont de 185.700 piastres en 1904.

Les crédits donnent, pour chaque groupement de dépenses et pour cent, les résultats ci-après :

| | |
|----------------------------|---------|
| Administration..... | 77 0/0 |
| Travaux publics..... | 8,7 0/0 |
| Colonisation..... | 3,6 0/0 |
| Enseignement..... | 1 0/0 |
| Services hospitaliers..... | 2,4 0/0 |
| Dépenses diverses..... | 7,3 0/0 |

Comme au Cambodge, les dépenses d'administration comprennent les allocations payées au roi d'Annam et les dépenses de la cour.

Si l'on groupe tous ces chiffres, on constate que les ressources de l'Indo-Chine sont réparties entre les divers groupes de dépenses de la façon suivante :

| | |
|---|--------|
| Administration, sûreté intérieure, justice, police..... | 31 0/0 |
| Travaux publics..... | 29 0/0 |
| Commerce, agriculture, colonisation..... | 14 0/0 |
| Services militaires et maritimes..... | 16 0/0 |
| Enseignement..... | 2 0/0 |
| Services hospitaliers..... | 1 0/0 |
| Dépenses diverses..... | 7 0/0 |

L'administration judiciaire, dont j'ai groupé les dépenses sous une même rubrique avec l'administration civile, est répartie très inégalement sur le territoire indo-chinois.

Deux chambres de la Cour d'appel d'Indo-Chine sur trois siègent à Saïgon. La Cochinchine compte en outre : un tribunal hors classe; deux tribunaux de 1^{re} classe; six tribunaux de 2^e classe; cinq justices de paix à compétence étendue; une justice de paix à Saïgon. La dépense annuelle de ce personnel, pour la Cochinchine seule, est de 585.865 piastres.

Le Cambodge ne possède qu'un tribunal de 1^{re} classe dont les dépenses s'élèvent à 23.588 piastres.

Au Tonkin siège la 3^e chambre de la Cour d'appel. Il y existe en outre deux tribunaux de 1^{re} classe. Les dépenses s'élèvent à 138.457 piastres.

L'Annam ne compte qu'une justice de paix à compétence étendue dont l'entretien coûte à la colonie 11.780 piastres.

Ainsi, dans la plupart des pays d'Indo-Chine, les fonctionnaires des services civils assurent le fonctionnement de la justice en même temps que celui de l'administration. Ce double rôle leur impose une tâche de plus en plus lourde qui, dans certains postes particulièrement chargés, tend à absorber toute leur activité.

A Nam-dinh, par exemple, du mois de mars au 31 décembre 1903, il a été rendu 242 jugements. L'examen des affaires, les informations préalables ou les instructions souvent longues, la tenue des audiences à raison de deux par semaine, l'une au civil, l'autre au correctionnel, la rédaction des jugements, les tentatives de conciliation, les référés, etc., tout cela absorbe la plus grande partie

du temps du résident. Aussi, j'ai proposé au département la création à Nam-dinh d'une justice de paix à compétence étendue avec un magistrat et un greffier de carrière. Cette création est justifiée par l'importance même de la ville de Nam-dinh qui possède une filature de coton, une filature de soie, une distillerie d'alcool et plusieurs entreprises commerciales ou industrielles et où réside une population nombreuse d'Européens et de Chinois.

Une création analogue devra être faite, dès que les disponibilités budgétaires le permettront, à Bac-giang, où les affaires judiciaires sont également nombreuses et importantes ainsi qu'à Sadec et à Gocong en Cochinchine.

Malgré leur petit nombre, les tribunaux français n'en exercent pas moins une influence considérable sur les mœurs de nos protégés. Grâce à eux se répandent de proche en proche les notions d'équité, de régularité des formes de procédure, de respect des garanties dues aux prévenus, d'indépendance absolue des juges vis-à-vis des parties en cause.

Cette haute mission dévolue à la magistrature exige que le choix du personnel judiciaire soit entouré de toutes les garanties désirables et que l'avancement se fasse autant que possible en Indo-Chine même, de façon à pouvoir exiger de nos magistrats la connaissance de la langue du pays sans laquelle leur rôle se trouve fort amoindri.

La situation matérielle des fonctionnaires civils est, en général, satisfaisante; les soldes sont suffisantes, les installations s'améliorent chaque année et, dans quelques régions, ne laissent rien à désirer; mais les conditions de l'avancement appellent quelques modifications.

J'ai montré que la part des travaux publics dans les dépenses s'élevait à 10.219.000 piastres.

Je passe sous silence les nombreux travaux exécutés par le service des travaux publics pour le compte des budgets locaux et provinciaux et je me bornerai à vous exposer l'état des travaux d'utilité générale dont le programme avait été arrêté lors de votre dernière session.

Les dragages de Cochinchine ont été adjugés, pour une période de huit années, à la Société française industrielle d'Extrême-Orient avec une réduction de 40 0/0 environ sur les prix de la précédente entreprise; cette Société a consacré les premiers mois de l'année à s'organiser et à s'outiller. Il y aura, de ce chef, un certain retard dans l'exécution du programme prévu pour 1904.

Les dragages se feraient, cette année, en vue de l'amélioration du rach Mang-thit, du canal de Tra-on et du rach Lap-vo.

Le programme de l'année prochaine comprendrait, en première ligne, le creusement du canal de dérivation de l'Arroyo-Chinois et l'amélioration du Cho-gao.

Un certain retard, imputable au typhon du 1^{er} mai, est également à prévoir dans l'exécution des quais de Saïgon. Un vapeur, dont les amarres avaient été brisées par la force du vent, a endommagé un certain nombre de caissons et causé d'importantes avaries au matériel de la Société. La situation des travaux est néanmoins satisfaisante et le retard sera peu considérable.

Les dragages projetés, dans la baie de Tourane, en vue de créer une communication entre la rivière et le mouillage de l'îlot de l'Observatoire, ont été ajournés jusqu'ici par les réparations qu'il a fallu faire à la drague destinée à exécuter ce travail.

Ces réparations sont achevées et la drague fait actuellement ses essais; elle sera dirigée sur Tourane dès que l'état de la mer permettra de tenter, sans trop de risques, la traversée entre Haïphong et Tourane.

Les quais de Haïphong ont donné lieu, le 25 mai, à une adjudication sur concours qui n'a pas été acceptée.

Un nouveau projet a été établi sur des données d'exécution plus faciles. Il n'en résultera aucun retard appréciable.

ciable quant à l'époque où le nouveau quai pourra être livré à l'exploitation.

Les travaux d'amélioration des voies d'accès du port de Haïphong ont pu commencer dès que la grande drague a été mise en état de fonctionnement. Un chenal d'un kilomètre de longueur sur une largeur de 75 mètres a été ouvert à la cote — 4^m50.

Le travail a été interrompu au moment du renversement de la mousson; un examen minutieux du chenal à la fin de la présente saison permettra de se rendre compte de la stabilité de ce chenal et de la possibilité d'utiliser le Cua-nam-trieu comme voie d'entrée provisoire, en attendant la solution définitive. Cette solution définitive semble devoir nous être prochainement donnée par les études faites depuis l'année dernière sur la barre du Lach-huyên, études qui ont montré que cette barre est en grande partie soustraite aux causes diverses d'envasement des barres du Cua-nam-trieu et du Cua-cam et qu'il n'était pas permis de compter sur le maintien du chenal qui pourrait y être creusé.

Le Lach-huyên baigne le pied de la grande île de la Cac-ba. Le chenal serait donc protégé par cette masse rocheuse contre le vent et le courant du côté de l'Est. Des enrochements pourraient d'ailleurs être faits sans difficulté sur la rive opposée. Les navires seraient assurés de trouver sur la barre une eau calme.

Enfin, Messieurs, cette solution est la seule qui donne toute satisfaction au point de vue de la défense.

L'entrée de Haïphong serait désormais protégée par l'île de la Cac-ba, où il est facile d'installer des batteries commandant la passe et en arrière desquelles nos bâtiments pourraient trouver un abri excellent dans les mouillages naturels du Lach-huyên et du Cua-nam-trieu.

Je n'ai pu, faute de personnel, constituer un service d'hydraulique agricole tel que je l'avais indiqué dans mon exposé de l'année dernière; mais il a été possible cependant d'élaborer, pour le Tonkin et l'Annam, des avant-projets fort importants.

En ce qui concerne le Tonkin, les études faites, soit sur le terrain, soit à l'aide de la carte au 1/25.000 établie par le Service Géographique, ont montré que le système du barrage des cours d'eau et de l'irrigation par simple gravité ne pouvait être employé qu'exceptionnellement.

D'autre part, les enquêtes faites prouvent qu'il n'est pas possible de demander aux indigènes une taxe spéciale pour l'usage de l'eau: l'expérience a montré qu'ils préfèrent s'en priver plutôt que de payer.

Cette dernière constatation condamne à l'insuccès les entreprises privées ayant pour objet l'irrigation.

On a été ainsi conduit à admettre que l'irrigation ne peut se faire que par l'Etat, au moyen de canaux alimentés par des usines élévatoires. Dans ce système, les dépenses de premier établissement peuvent être évaluées à 240 francs par hectare sur lesquels 180 francs se rapportent à la construction des canaux et 60 à l'établissement des usines élévatoires.

Les dépenses annuelles d'intérêt, de capital, de premier établissement, d'entretien et de fonctionnement des usines seraient, par hectare, de 32 fr. 40. Cette dépense peut paraître considérable: elle est cependant inférieure à celle qui résulte des grands travaux d'irrigation des autres pays, et notamment de ceux qui ont été accomplis à Java, dont le prix de revient est de 6 à 700 francs par hectare.

Quelle que soit la dépense, il faut d'ailleurs la considérer comme indispensable dans un pays surpeuplé comme les deltas du Tonkin et de l'Annam qu'un climat extrêmement variable expose à la disette et même à la famine.

En Annam, les projets étudiés comportent la distribu-

tion des eaux par gravité. Un projet de barrage est prêt pour le Song-chu, au Thanh-hoa. Les travaux pourront être commencés dès l'année prochaine. Ils pourront être payés sur le reliquat de l'emprunt de 80 millions.

Des études sont commencées dans diverses autres provinces.

Dans celle de Ninh, on étudie depuis trois mois la dérivation du Song-con dont les eaux pourraient assurer la mise en valeur d'une superficie de 40 à 50.000 hectare.

Dans la province de Phu-yên, le barrage du Song-da-ranga a été reconnu possible.

Dans celle de Binh-dinh, on étudie la dérivation du Song-ba.

Les études qui se poursuivent en ce moment et auxquelles le Service Géographique a promis de concourir, aboutiront prochainement à la rédaction des projets définitifs.

La variété des solutions à envisager dans chaque cas particulier, l'absence de cartes d'une précision suffisante et l'ignorance du régime de la plupart des cours d'eau rendent singulièrement ardue la tâche de ceux qui ont la responsabilité technique et financière de ce genre d'entreprises.

Un effort considérable a été fait pour améliorer nos communications avec le Laos et le budget général a consacré une somme importante à la construction d'une route de pénétration entre l'Annam et le plateau de Tran-ninh. Grâce à l'énergie et l'activité de M. l'administrateur Sestier, du personnel de la garde indigène et des mandarins de la province de Vinh, la route a pu être ouverte à la circulation, sur un parcours de 200 kilomètres, jusqu'au pied de la chaîne Annamitique. Les travaux ont été interrompus par les pluies. Ils pourront être repris dans quelques mois d'après les indications de la mission du capitaine Danchaud, qui a découvert une voie d'accès dont les pentes ne dépassent pas 20 millimètres par mètre.

Une route excellente pourra ainsi être établie entre la voie ferrée et le plateau de Tran-ninh. Il faut prévoir des frais d'entretien assez élevés et la construction d'un certain nombre de ponts en fer, mais la région à laquelle cette route conduit est trop intéressante pour que nous ne consentions pas à quelques sacrifices pour en rendre l'accès facile.

La somme inscrite au budget général pour les dépenses des Travaux publics ne comprend qu'une faible partie des crédits affectés en Indo-Chine aux grands travaux. Les travaux de chemins de fer sont, en effet exécutés, sur les fonds d'emprunt dont les arrérages seuls sont entrés en ligne de compte, dans le tableau comparatif que j'ai établi au simple point de vue budgétaire.

L'emprunt de 200 millions autorisé par la loi du 26 décembre 1898 est réalisé, au fur et à mesure des besoins, par tranches successives.

Le projet de budget de 1905 prévoit que la dernière tranche, soit 80 millions, pourra être réalisée l'année prochaine.

La situation financière de l'emprunt se présente comme suit:

Lors de la promulgation de la loi du 25 décembre 1898, l'évaluation pour chacune des lignes projetées était la suivante:

| | |
|---|---------------------|
| Ligne de Haïphong à Hanoi et à Lao-kay..... | 50.000.000 francs. |
| Ligne de Hanoi à Nam-dinh et Vinh..... | 32.000.000 — |
| Ligne de Saïgon à Khanh-hoa et au Langbian..... | 80.000.000 — |
| Ligne de Tourane à Hué et à Quang-tri..... | 24.000.000 — |
| Ligne de Mytho à Cantho..... | 10.000.000 — |
| Total..... | 196.000.000 francs. |

De l'état actuel de l'avancement des travaux pour les lignes en construction ainsi que des études faites pour celles soumises à l'approbation, il résulte que ces évaluations primitives, forcément très approximatives, doivent être modifiées et l'on peut considérer comme s'approchant aussi près que possible de la réalité les évaluations suivantes :

| | | |
|--|---------------------|----------------|
| Ligne de Haïphong à Hanoï et à Laokay..... | 53.000.000 francs. | |
| Ligne de Hanoï à Nam-dinh et à Vinh..... | 33.000.000 — | |
| Ligne de Saïgon à Khanh-hoa et au Langbian : | | |
| 1° de Saïgon au kil. | | |
| 132..... | 43.500.000 fr. | } 62.000.000 — |
| 2° du kil. 132 à Khanh-hoa..... | 28.000.000 | |
| 3° Embranchement du Langbian.... | 20.500.000 | |
| Ligne de Tourane à Hué et à Quang-tri : | | |
| 1° de Tourane à Hué..... | 17.700.000 fr. | } 25.000.000 — |
| 2° de Hué à Quang-tri..... | 7.300.000 | |
| Total..... | 173.000.000 francs. | |

Soit une économie de 13.000.000 sur l'ensemble des lignes ci-dessus indiquées.

| | |
|---|--------------------|
| Un premier décret du 29 décembre 1898 a autorisé l'emprunt d'une somme de..... | 50.000.000 fr. » |
| A valoir sur l'emprunt total. | |
| Un nouveau décret du 25 juillet 1902 a autorisé un second appel de.... | 70.000.000 fr. » |
| Il a donc été réalisé à ce jour..... | 420.000.000 fr. » |
| Les dépenses faites au 30 juin 1904, pour les lignes en construction, s'élèvent à..... | 86.346.357 fr. 92 |
| Celles relatives aux études des lignes dont les projets sont actuellement soumis à l'approbation du gouvernement s'élèvent à..... | 4.251.752 36 |
| Les dépenses à faire pour l'achèvement des lignes en construction peuvent être évaluées pour la période comprise entre le 1 ^{er} juillet et le 31 décembre 1904 à..... | 15.500.000 » |
| Total..... | 106.098.110 fr. 28 |

A ce chiffre, s'il y a lieu d'ajouter les frais de négociation et de timbre qui, conformément aux dispositions de la loi du 25 décembre, sont supportés par l'emprunt, ces frais s'élèvent au 30 juin 1904 à.....

| | |
|---|----------------|
| La dépense probable au 31 décembre 1904 sera donc de..... | 123.710 fr. » |
| | 106.221.810 28 |

Laissant sur le montant des deux premières émissions un disponible de. 43.778.179 fr. 72

Ce disponible ne serait pas suffisant pour assurer le paiement des travaux publics pour la campagne de 1905.

Il y a donc lieu de s'occuper dès maintenant de la réalisation d'une nouvelle émission pour faire face, d'une part, aux dépenses nécessaires à l'achèvement des travaux en cours et, d'autre part, à celles relatives aux lignes pour lesquelles l'autorisation est sollicitée.

Les travaux de la ligne de Saïgon à Tanlinh, retardés pendant près de dix-huit mois du fait des entrepreneurs

qui ne parvenaient pas à réunir les fonds nécessaires, sont en cours depuis le commencement de 1902.

La ligne ne compte actuellement que 70 kilomètres en exploitation. La lenteur excessive de la construction des malfaçons constatées dans divers travaux, des difficultés de tout genre survenues entre l'entreprise et la direction des Travaux publics, m'ont contraint à prendre des mesures coercitives qui ont abouti, le 25 juillet dernier, à la résiliation pure et simple et à la mise en régie des travaux.

Il en a été de même sur les deux autres lignes de Tourane à Hué et de Yên-bay à Laokay.

Les travaux de Tourane-Hué sont en régie depuis un an et se poursuivent normalement malgré de grosses difficultés de main-d'œuvre.

La ligne de Viétri à Laokay a une importance exceptionnelle puisqu'elle est destinée à servir de base de ravitaillement aux chantiers de la grande ligne Laokay-Yunnan-sen.

Les travaux avaient été adjugés en un seul lot le 25 mai 1901. Le premier tronçon de Viétri à Yên-bay, d'une longueur de 82 kilomètres, a pu être livré à l'exploitation le premier mois de cette année, mais les deux autres tronçons Yên-bay à Trai-hutt et Trai-hutt à Laokay, soit 143 kilomètres, dans la région la plus difficile, ont dû être repris après résiliation amiable et mis en régie. Les travaux vont être poussés le plus rapidement possible.

L'Indo-Chine doit, en effet, livrer cette ligne à la Compagnie du Yunnan le 1^{er} avril 1905. En dehors même de l'intérêt qu'il y a pour l'Indo-Chine à rester dans le délai prévu pour la livraison de la ligne, il est de la plus haute importance pour des travaux qui s'exécutent au delà de Laokay, dans la vallée du Nam-ty et sur le plateau du Yunnan, que le rail arrive le plus tôt possible à la frontière du Tonkin.

Nous avons bon espoir de réussir dans les délais indiqués. Dans quelques jours, un pas important sera franchi, la locomotive atteindra Trai-hutt, dépassant les rapides du Takay qui sont, aux basses eaux, l'obstacle le plus sérieux que rencontre la navigation du fleuve Rouge jusqu'à Laokay.

Il restera une centaine de kilomètres à terminer avant le mois d'avril, exigeant 400.000 mètres cubes de terrassement et 200.000 mètres cubes de maçonnerie.

Or, la main-d'œuvre fait défaut. Il n'a pas été possible de réunir plus du tiers du nombre de coolies nécessaires. Il a donc fallu recourir aux coolies du Delta malgré leur répugnance à aller travailler dans la haute région.

Bien que le nombre de 7 à 8.000 hommes qu'il faut recruter soit insignifiant par rapport à l'ensemble de la population du Tonkin, l'opération n'en présente pas moins les plus sérieuses difficultés.

L'organisation des chantiers a fait l'objet d'une étude approfondie de la part de l'administration locale aussi bien que des Travaux publics : la bande de terrain occupée par les chantiers sera rattachée administrativement à la province de Yên-bay. Le nombre de commis nécessaires sera mis à la disposition du résident ainsi qu'un certain nombre de mandarins choisis soigneusement ; les salaires ont été calculés d'une façon très large, la nourriture, le logement, les soins médicaux sont assurés d'une façon satisfaisante.

L'œuvre que nous allons tenter nous fournira les plus utiles indications pour l'organisation des chantiers de nos lignes du Sud pour lesquelles les mêmes difficultés de main-d'œuvre sont à prévoir.

Les autres lignes prévues par la loi du 25 décembre 1898, et dont la construction n'est pas encore autorisée, sont : une partie de la ligne de Saïgon au Khanh-hoa, la ligne de Hué à Quang-tri et la ligne de Mytho-Cantho. L'étude de ces lignes a été abordée et leur exécution sera poussée non pas, comme on essaye d'en accréditer la légende, sui-

vant un plan arbitraire établi en vue de priver certains pays de leur part légitime de travaux, mais tout simplement pour obéir à la loi qui a déterminé l'ordre dans lequel les différents tronçons seraient exécutés.

Un rapide examen de ces différentes entreprises va me permettre de montrer combien sont injustes certaines critiques.

Le deuxième tronçon de la ligne Saïgon-Khanh-hoa a son point de départ au kilomètre 132 et aboutit à Phan-thiet; l'établissement du tracé a présenté de sérieuses difficultés.

Cette ligne n'est qu'un tronçon de la grande artère qui doit réunir la Cochinchine au Tonkin.

Pour que le but que se sont proposé les auteurs de ce programme soit atteint, il faut que le profil et le tracé de la ligne soient établis de façon à permettre les grandes vitesses sur ce parcours de 1.600 kilomètres environ entre Saïgon et Hanoi.

Il convient également de ne pas perdre de vue le caractère stratégique de cette grande voie de communication et de s'efforcer de la soustraire, autant que possible, aux effets d'un bombardement effectué du large, en se gardant d'ailleurs de toute exagération sur ce point. Car une entreprise de bombardement n'a aucune importance quand elle est dirigée contre la ligne elle-même. La destruction de quelques centaines de mètres de rails ou de remblais est un mal réparable en quelques heures et un ennemi n'y dépenserait pas ses munitions. Ce qu'il faut mettre à l'abri, ce sont les grands ouvrages. Or, à cet égard, la situation de la ligne Saïgon-Khanh-hoa est excellente, la ligne est partout suffisamment éloignée de la mer et en est presque toujours séparée par une ligne de dunes assez élevées et par des hauts-fonds qui s'étendent très loin du rivage.

Une modification importante a été introduite dans le projet un peu hâtif établi en 1899 pour atteindre le Lang-bian.

L'embranchement destiné à desservir le sanatorium devait se détacher de la ligne côtière de Saïgon au Khanh-hoa, aux environs de Tanlinh, vers le point où le chemin de fer coupe la frontière de la Cochinchine et de l'Annam. Cet embranchement, de 200 kilomètres de longueur, devait remonter la vallée de la Lagna à travers le pays Moi et atteindre par Djiring le plateau du Langbian.

Les études faites postérieurement ont conduit le service des Travaux publics à renoncer à cette direction. Il fut constaté que l'extrême pauvreté du pays, habité par des peuplades sauvages, son insalubrité et surtout la mauvaise nature des terrains, devaient faire écarter le projet primitif.

On fut conduit à chercher une solution du côté opposé, c'est-à-dire du côté du littoral.

Le plateau de Langbian fut attaqué par trois points, Phanri, Phanrang et Nhatrang. Après de longues recherches dans lesquelles nos ingénieurs, nos administrateurs et nos officiers ont rivalisé d'énergie et d'endurance, les études se localisèrent sur la direction Phanrang, Dohan et Bran. Elles ont abouti à un projet satisfaisant que j'ai envoyé au Département pour approbation.

La caractéristique de ce projet est une diminution de moitié sur la longueur de l'embranchement à construire.

Le service technique estime à 20 millions de francs l'économie résultant de l'abandon du tracé par l'intérieur et à 250 000 francs par an l'économie à prévoir sur les dépenses d'entretien et d'exploitation.

En revanche, la distance de Saïgon à Dalat qui était évaluée à 328 kilomètres est portée, dans le nouveau projet, à 423 kilomètres se décomposant ainsi : 321 kilomètres de Saïgon à Phanrang et 104 kilomètres de Phanrang à Dalat. Il en résulte un allongement de la durée du trajet qui sera porté de 10 heures à 12 heures et demie.

Malgré cet inconvénient, j'estime que la solution proposée s'impose par de nombreux avantages.

J'ai déjà dit qu'une économie notable serait réalisée. Il y aura également économie de temps pour la construction. La ligne par l'intérieur n'aurait pu se faire qu'à l'avancement au moyen de main-d'œuvre tout entièrement empruntée au dehors.

En abordant le massif de Langbian par la côte, on aura le grand avantage de rencontrer à mi-hauteur un plateau intermédiaire, celui du Dan-him, d'une altitude de 1.000 mètres environ, dont le climat offre à certains égards une grande supériorité sur celui du plateau supérieur.

C'est sur cette première terrasse que se fera vraisemblablement le sanatorium de la Cochinchine, l'étage supérieur, dont le climat est plus rude, étant réservé aux troupes venues directement de France et non encore anémiées; or, la vallée du Dan-him peut être atteinte assez rapidement si les projets que j'ai acceptés et envoyés à Paris sont ratifiés par le Département : l'exécution de l'ensemble du réseau du Sud n'exigerait pas un délai de plus de trois à quatre ans.

J'espère que les premières adjudications pourront avoir lieu au cours de l'hiver prochain.

Une innovation très importante a été introduite dans ces divers projets en ce qui concerne le mode d'exécution des travaux.

Je vous ai montré précédemment que les diverses entreprises des lignes de Viétri-Laokay, Tourane-Hué, Saïgon-Tanlinh avaient abouti à la régie. Il y avait là une situation qui me préoccupait très vivement.

Le service des Travaux publics, frappé également des conditions défavorables dans lesquelles il avait dû prendre en régie les travaux d'achèvement des lignes en construction, avait pensé qu'il était préférable d'organiser la régie dès le début et de ne pas faire appel aux entrepreneurs au moins pour l'exécution de l'infrastructure. Il ne m'a pas paru possible d'adopter ces propositions, et, après nouvelles études, le service technique a abouti à des dispositions que je crois heureuses et que j'ai acceptées.

Nous faisons la distinction des travaux d'infrastructure, de superstructure et de construction des bâtiments. Ces travaux sont eux-mêmes divisés en lots d'importance moyenne, 50 kilomètres par exemple pour l'infrastructure, 100 kilomètres pour le ballastage ou la pose de la voie. En tout cas, ces diverses entreprises seront calculées de façon à donner une marge suffisante et un bénéfice raisonnable.

J'ai le ferme espoir que ces entreprises, ainsi fractionnées, offriront à un certain nombre de colons indo-chinois un champ d'action où leur activité, leur connaissance du pays pourront s'employer et où ils trouveront une rémunération plus complète qu'en sous-ordre dans des grandes entreprises où les bénéfices sont en partie absorbés par les frais généraux.

Les études de la ligne Mytho-Cantho se poursuivent. Là encore, des difficultés imprévues ont amené le service à modifier les projets primitifs : il a fallu renoncer au système du transbordement pour la traversée du Mékong et des études minutieuses et longues ont été entreprises pour l'établissement d'un grand pont métallique sur ce fleuve. Ces études sont aujourd'hui achevées et la rédaction du projet sera terminée dans un délai assez court.

Telle est, Messieurs, la situation des chemins de fer prévus au programme de 1898.

Mais il ne suffit pas de réaliser, dans les meilleures conditions, l'exécution des diverses lignes prévues par la loi de 1898; il faut, dès maintenant, préparer de nouveaux projets, de façon que les entrepreneurs que nous aurons amenés en Indo-Chine et notre personnel technique puissent, sans interruption, être appelés sur de nouveaux

chantiers et faire bénéficier l'Indo-Chine de l'expérience acquise et des organisations déjà faites.

Il était naturel que le principal effort porte sur les lignes qui doivent assurer la réunion des différents tronçons de la ligne du littoral.

La première lacune à combler est celle qui existe entre Vinh, point terminus actuel du chemin de fer du Nord, et Quang-tri, point terminus du tronçon de Tourane à Hué.

L'exécution de ces 300 kilomètres mettrait en communications rapides et journalières le Tonkin et le Centre-Annam.

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance politique, économique et stratégique de cette jonction. Les études sont presque achevées et il n'a été rencontré nulle part de difficultés sérieuses pour l'établissement d'une bonne ligne.

Entre Tourane et Nha-trang, le tracé, d'une longueur de plus de 600 kilomètres, traverse une région tourmentée et mal connue dont il a fallu d'abord faire la reconnaissance complète, avant d'aborder les études de la ligne elle-même.

L'établissement de cette voie ferrée, entre Tourane et Binh-dinh sur une distance de 350 kilomètres, se heurte à de sérieuses difficultés. La première pensée avait été d'adopter, pour le tracé de la voie ferrée, celui de la route mandarine. La largeur des cours d'eau, qu'il eût fallu franchir près de leur embouchure, et le niveau très bas des régions traversées, dont les terres sont inondées chaque année, ont fait reporter le tracé vers l'intérieur, jusqu'au pied de la chaîne Annamitique. Les études se poursuivent à travers une région accidentée, mais que nous avons l'heureuse surprise de trouver riche et peuplée, pleine de promesses pour la colonisation, dès que le rail lui ouvrira des débouchés vers la mer; mais il est à craindre que cette ligne doive se faire à l'avancement, en partant de Tourane, seul point de débarquement possible sur cette côte inhospitalière: l'exécution exigera dans ces conditions d'assez longs délais.

Le prolongement de la voie ferrée de Binh-dinh au Khan-hoa nous offre heureusement plus de facilités, et il est permis d'espérer que cette ligne, qui mettra en communication la Cochinchine avec une région peuplée où nos planteurs pourront trouver la main-d'œuvre qui leur fait actuellement défaut, pourra être ouverte peu après, sinon en même temps, que la ligne Saïgon-Khanh-hoa. Les études sont presque achevées et le problème de la traversée du massif du Varella vient enfin d'être résolu il y a quelques mois à peine. C'est un événement très heureux, car l'obstacle avait paru si considérable qu'on avait envisagé un moment la nécessité d'abandonner la ligne du littoral et de chercher à atteindre Quinhon en prolongeant, à travers le Dar-lac, l'embranchement du Langbian par l'intérieur. Un passage praticable a été enfin découvert. Le Varella peut être franchi près de la mer dans des conditions absolument satisfaisantes.

J'ai tenu, au risque de rendre cet exposé bien long, à mettre le Conseil supérieur au courant de cette question de chemins de fer, à lui montrer toutes les difficultés rencontrées, les obstacles surmontés, les efforts faits par un personnel dont le dévouement est au-dessus de tout éloge, et qui, certes, ne mérite pas le reproche de mollesse que du fond de leur cabinet d'aucuns croient pouvoir lui adresser.

Je tiens à remercier, au nom de l'Indo-Chine, tous ces braves gens qui, au péril de leur santé et de leur vie, recherchent, à travers la brousse et la forêt, les voies qui nous conduiront commodément un jour à nos affaires ou à nos plaisirs.

J'adresse en particulier tous mes remerciements à l'homme de haute valeur qui a imprimé la direction

voulue à toutes ces bonnes volontés, qui a contrôlé mètre par mètre tous ces tracés, vérifié toutes les solutions et finalement rédigé et mis au point, après quatre années de travail acharné, tout cet ensemble des lignes du Sud, M. l'ingénieur en chef Jullidière.

A côté de cette œuvre primordiale de l'achèvement de la ligne du littoral, une autre œuvre, non moins pressante, s'impose à notre activité: c'est la pénétration dans la vallée du Mékong soumise depuis plus de dix ans à notre influence politique et soustraite en fait à notre action.

Il s'agit, là, d'une entreprise de haute portée dont il serait puéril d'attendre des bénéfices immédiats.

La vallée du Mékong est pauvre et dépeuplée; toutes les entreprises que peut y tenter actuellement la colonisation se heurtent, d'une part, à l'impossibilité de trouver de la main-d'œuvre et, d'autre part, à l'absence de moyens de communication. Un bief navigable de 400 kilomètres, desservant des régions très fertiles et des marchés importants, est inutilisable pour le commerce à cause des rapides qui barrent le Mékong entre ce bief et la mer. Il est donc indispensable de lui donner un débouché.

Or, si nous cherchons quel est le point de nos lignes ferrées existantes qui se rapproche le plus du Mékong, nous constatons que le rail s'approche, à Vinh, à moins de 200 kilomètres à vol d'oiseau du Mékong.

C'est là un avantage qui m'avait vivement frappé et qui m'a fait diriger, dans cette direction, les efforts d'une mission chargée de rechercher, à travers la chaîne Annamitique, le passage par où un embranchement se détachant de la grande ligne pourrait, dans les meilleures conditions, atteindre le grand fleuve.

Le capitaine Billès, de l'infanterie coloniale, guidé par les conseils de l'ingénieur en chef de l'Annam, M. Picarouge, a réussi, après une année d'efforts, à découvrir un passage d'une altitude de 250 mètres seulement, par lequel une voie ferrée semble pouvoir déboucher dans la vallée de la Se-bang-fai et atteindre le Mékong sans difficulté à la hauteur de Lakhon.

Il reste à étudier ce passage au point de vue de l'établissement d'une voie ferrée. Cette étude fera l'objet d'une nouvelle mission dont les résultats sont attendus avec impatience par tous ceux que passionne l'expansion de l'Indo-Chine dans la vallée du Mékong.

Tous ces projets tendent à créer entre les diverses parties de l'Indo-Chine un état de solidarité économique qui est nécessaire pour nous permettre de lutter contre la concurrence de plus en plus active de nos voisins, qui s'arment, eux aussi, en vue de la lutte commerciale.

L'Indo-Chine ne doit pas se laisser devancer par ses concurrents. Elle doit appliquer tous ses efforts à l'amélioration de ses moyens de production et de ses débouchés.

Je vous ai montré la marche des travaux effectués en vue de compléter son outillage économique; il me reste à passer en revue les divers modes d'activité agricole, industrielle et commerciale et les efforts faits par l'administration pour seconder l'initiative privée.

L'examen préalable de notre commerce extérieur me paraît indispensable.

Le mouvement commercial de l'année 1903 a été profondément modifié par la mauvaise récolte du riz de la Cochinchine. L'exportation de cette céréale est tombée de 1.111.000 tonnes à 676.000, soit en valeur de 134 millions de francs à 75 millions.

L'année précédente peut, au contraire, être considérée comme normale en ce qui concerne les importations, car la diminution constatée en 1903 porte uniquement sur le matériel des chemins de fer dont la plus grande partie a été achetée et introduite dans la colonie avant l'achèvement des lignes actuellement en construction.

Le commerce général s'est élevé, en 1902, au chiffre de 400 millions dont 185 millions pour les exportations et 215 millions pour les importations.

Nos importations peuvent être divisées en deux grandes catégories : d'une part, des marchandises qui ne sont pas susceptibles d'être importées de France, de l'autre, celles qui sont importées ou susceptibles de l'être par la métropole.

Il résulte des études faites par la direction de l'Agriculture que les marchandises étrangères non susceptibles d'être remplacées par des produits similaires français forment un total de 95 millions environ.

Ce sont, soit des marchandises destinées à être réexportées, soit des produits chinois destinés à la consommation des indigènes, soit enfin des produits tels que le pétrole, la houille et certains textiles pour lesquels la France elle-même est tributaire de l'étranger.

Un grand nombre de ces produits originaires de Chine ou des pays voisins pourront, je l'espère, être remplacés, dans un délai assez court, par des produits similaires tirés de l'Indo-Chine elle-même. Dans cet ordre d'idées, les efforts faits pour encourager l'élevage visent non seulement à libérer l'Indo-Chine du lourd tribut qu'elle paye à ses voisins pour l'importation des animaux vivants, mais encore à lui permettre d'aborder l'exportation ; les farineux alimentaires, les fruits, les graines, les denrées coloniales, les plantes tinctoriales et médicinales, les textiles, sont également l'objet des efforts de nos colons, et il est permis d'espérer que de nombreux articles classés sous ces différentes rubriques disparaîtront bientôt du bilan de nos importations et passeront même à celui des exportations.

Il en est de même des poteries de Chine et du Japon, des allumettes, des tissus de coton ou de soie, des produits divers de la verrerie, de tableterie, de vannerie et sparterie que l'Indo-Chine est en mesure de fabriquer sur son propre territoire puisqu'elle possède la matière première et la main-d'œuvre.

En dehors de ces produits que je classe pour simplifier sous la rubrique de produits extra-européens, l'Indo-Chine reçoit environ 117 millions de produits que, par opposition, j'appellerai produits européens. Ce chiffre se divise lui-même en 105 millions de provenance française et 12 millions de provenance étrangère.

Cette proportion entre les produits français et étrangers est en somme satisfaisante. J'estime néanmoins que les importateurs français doivent, à l'abri des tarifs protecteurs, enlever à leurs concurrents les dernières positions qu'ils conservent encore sur le marché indo-chinois. Faut-il répéter ici les recommandations si souvent faites à nos commerçants et à nos industriels : abaisser autant que possible le prix de la marchandise et surtout étudier les besoins du pays. C'est là un conseil plus facile à donner qu'à suivre.

Je viens, en effet, de vous montrer que les articles pour lesquels l'industrie française est tenue en échec par l'industrie étrangère forment un total d'une douzaine de millions répartis sous un grand nombre de rubriques. Est-ce suffisant pour inciter l'industrie métropolitaine à créer des outillages spéciaux, à transformer ses procédés, à modifier ses prix ? Il ne faut pas oublier que les produits bon marché, tels que ceux qui sont destinés aux colonies, ne peuvent fournir un bénéfice appréciable qu'à condition d'être fabriqués en grand et de trouver d'importants débouchés.

Or n'est-il pas évident que l'outillage de nos fabricants ne se transformera pas en vue de l'écoulement de quelques centaines de mille francs de marchandises à Madagascar et en Indo-Chine ?

Ce qu'il faut, Messieurs, c'est, ainsi que je vous le disais l'an dernier, que nos négociants et nos industriels tra-

vailent en vue du marché de l'Extrême-Orient tout entier en prenant l'Indo-Chine pour base et non pour objectif. Il faut qu'assurés de la vente rémunératrice d'une partie de leurs produits dans une grande colonie telle que l'Indo-Chine, grâce à l'avantage des tarifs et aux préférences d'une clientèle française, ils soient décidés, pour le surplus de leur production, à aborder résolument les grands marchés chinois et à lutter sur ce terrain à armes égales avec leurs concurrents anglais, allemands, belges, américains et japonais.

Il y a, il est vrai, un certain nombre de produits pour lesquels, il faut bien le reconnaître, la France ne peut espérer battre ses concurrents, soit en raison de l'éloignement et du prix des frets, soit à cause de la cherté de la main-d'œuvre ou de la rareté de la matière première.

Pour la production de ces articles, c'est l'Indo-Chine qui peut et doit se substituer à la métropole et créer sur son sol les industries qui ne seront pas assez rémunératrices pour être fondées en France.

Ainsi naîtra et se développera peu à peu l'industrie indo-chinoise par la création soit d'industries qui n'ont pas de similaires en France, soit de succursales des usines françaises voulant s'assurer le bénéfice de la main-d'œuvre et de la matière première à bon marché et élargir le champ de leurs opérations.

C'est une œuvre qui préoccupe à juste titre nos chambres de commerce et d'agriculture dont je me plais à louer le dévouement et l'activité, mais chez lesquelles je voudrais voir se développer de plus en plus l'esprit d'entreprise et d'initiative. Nous devons également nous féliciter du concours que nous prêtent les associations métropolitaines, telles que le Comité du commerce et de l'industrie de l'Indo-Chine, qui, sous l'influence du dévoué et actif député de la Cochinchine, apportent à l'étude et à la mise en train de nos affaires indo-chinoises les plus précieuses contributions.

Quant à la direction de l'Agriculture et du Commerce, je me suis efforcé, au cours de cette année, de la diriger dans la voie indiquée par le Conseil supérieur lui-même dans une série de vœux émis à la fin de votre dernière session.

Il a été créé à la Direction deux services nouveaux, l'un commercial, l'autre agricole.

Le service commercial est chargé plus spécialement d'étudier les multiples questions dont je viens de tracer le rapide tableau.

Mais pour que les travaux de la Direction en matière commerciale aient vraiment toute la portée désirable et sortent du domaine de la théorie, il est nécessaire de réorganiser complètement le service des renseignements commerciaux.

Il importe de choisir avec soin nos agents commerciaux en Chine, en Malaisie, au Siam, aux Philippines, au Japon, et de les rétribuer convenablement. Le travail de ces agents sera contrôlé et complété par des missions confiées à des techniciens. Ces agents et ces missions devront être astreints à un plan de travail, faire des échantillonnages nombreux de tous les produits intéressants, indiquer leur provenance, le tarif douanier qui les frappe, leur prix de vente en gros et en détail, les modes d'achat et paiement et enfin le nom et la nationalité des maisons importantes qui en font l'importation.

En Indo-Chine, on se livrera également à des échantillonnages sérieux des produits demandés par la consommation avec leurs prix de revient et de vente actuels. On fera une étude complète de nos matières premières industrielles, des disponibilités approximatives et des chances d'augmentation de production. On indiquera ce que l'on peut espérer de l'acclimatation de nouveaux produits, les sacrifices nécessaires pour cela, les prix de revient, les emplacements industriels les mieux appropriés, le prix de

revient sur le marché consommateur des divers produits ainsi fabriqués, comparé avec le prix de revient des mêmes produits expédiés de la métropole.

En même temps que le service commercial, j'ai créé à la direction de l'Agriculture et du Commerce un service agricole destiné à diriger et à contrôler les essais entrepris par les services locaux d'agriculture du Tonkin, de l'Annam et du Laos où d'importantes expériences vont enfin être tentées dans des champs d'essais suffisamment étendus et judicieusement choisis.

Certes, je n'attends pas des résultats immédiats de ces essais agricoles et je ne saurais trop mettre en garde ceux qui en sont chargés contre une tendance très naturelle à tirer des conclusions après une ou deux expériences et à appeler les indigènes à admirer des résultats qui n'auraient pas été confirmés par ceux de plusieurs campagnes.

Le service agricole ne doit pas d'ailleurs limiter son action à la direction et à la surveillance des champs d'essais. Il doit se mettre en contact par des tournées aussi fréquentes que possible avec nos planteurs qui, sans posséder la théorie, ont acquis à leurs dépens une certaine pratique des choses agricoles. A travers leurs succès ou leurs déboires, on arrive à discerner quelques-unes des règles qui doivent présider à l'exploitation agricole des divers pays d'Indo-Chine.

Des musées contenant les échantillons des produits agricoles et industriels de l'Indo-Chine devront être créés dans quelques centres de l'Extrême-Orient et de la métropole. Les collections qui vont être réunies pour l'exposition de Marseille en formeront le premier noyau.

Le développement de la navigation sous pavillon français est un des facteurs les plus importants de notre prospérité économique.

Une enquête faite par le Comité du commerce et de l'industrie de l'Indo-Chine sur les subventions accordées par la métropole à la Compagnie des Messageries maritimes pour ses différentes lignes vers l'Extrême-Orient a abouti à un projet fort intéressant qui a fait l'objet d'une étude très sérieuse de la part de la direction de l'Agriculture et du Commerce.

Il s'agirait de supprimer la ligne directe de Marseille vers l'Australie, de supprimer également l'escale de Bombay et de réduire progressivement jusqu'à suppression complète la subvention sur le parcours Saïgon-Changhaï. Avec les économies ainsi réalisées on créerait une ligne annexe de Saïgon à Sydney par Singapour, Batavia, Nouméa et Brisbane; un nouveau service mensuel serait ajouté aux services existants entre Marseille et Saïgon et ce service serait prolongé jusqu'au Tonkin. Enfin, envisageant l'époque où la subvention entre Saïgon et Changhaï serait supprimée et celle où l'achèvement des chemins de fer trans-indo-chinois rendrait inutile la subvention à une ligne de navigation entre Saïgon et Haïphong, le Comité prévoit un service hebdomadaire entre Marseille et Saïgon.

Certaines parties de ce projet sont excellentes, d'autres me paraissent inacceptables.

J'estime avec le Comité que la France et l'Indo-Chine ont le même intérêt quand il s'agit de faire converger vers Saïgon tous les produits de provenance et de consommation française en Extrême-Orient.

A ce point de vue, la création d'un service annexe entre Saïgon, Singapour, Batavia, Nouméa et Sydney offrirait une combinaison extrêmement avantageuse aussi bien pour la Nouvelle-Calédonie que pour l'Indo-Chine.

Mais je crois qu'il y a un véritable intérêt national à ce que nos grands paquebots continuent à se montrer à Changhaï et même à Yokohama. J'avais moi-même exprimé l'année dernière l'idée qu'une ligne de cargos serait suffisante entre Saïgon et Changhaï, étant donné le petit

nombre des voyageurs au delà de Saïgon. Une nouvelle étude de la question m'a montré que le commerce et l'industrie de la soie ne s'en accommoderaient pas. Les avantages relatifs que peut présenter pour l'Indo-Chine un service postal hebdomadaire avec la France ne sauraient, à mon avis, être mis en balance avec les intérêts considérables que représentent l'industrie et le commerce de la soie, pour lesquels des communications directes et rapides entre Lyon-Marseille et Canton-Changhaï sont indispensables.

Il est donc nécessaire de maintenir nos paquebots sur la ligne de Chine, mais leur action doit être complétée par un service de cargos desservant un certain nombre de ports auxquels ne touchent pas les grands bâtiments.

Il est en effet de la plus haute importance de développer les relations de l'Indo-Chine avec les Philippines, la Chine et le Japon. Le marché du riz est vaste et la demande est considérable, mais l'effort de production est tel qu'il n'est pas inutile d'assurer à ce produit un écoulement régulier et certain vers les centres commerciaux si importants et les régions surpeuplées que baigne la mer de Chine.

Les principaux points à desservir en partant de Saïgon-Tourane seraient Manille, Swatow, Fou-tchéou, Changhaï, Osaka, Yokohama; un projet est actuellement à l'étude.

La réussite de ces projets est d'ailleurs subordonnée à l'outillage aussi complet que possible du port de Saïgon, à la création de docks et d'entrepôts, à l'organisation des marchés du riz et du charbon, enfin à une législation plus libérale pour l'entrée des matières premières ou produits demi-fabriqués destinés après transformation à être consommés sur place ou réexportés.

Dès que les travaux de construction des quais et de dérivation de l'Arroyo-Chinois seront terminés, il n'y aura pas de temps à perdre pour tirer parti des facilités nouvelles qui seront ainsi données au commerce et à la navigation, et réaliser le programme que je viens de tracer.

Le développement qu'a pris dans ces dernières années le mouvement de recherches de mines au Tonkin et au Laos a rendu indispensable l'organisation d'un service des mines. Ce service fonctionne aujourd'hui dans de bonnes conditions sous la direction d'un ingénieur en chef des mines assisté de trois contrôleurs des mines et de trois géologues.

Le rôle du service des mines est de contrôler les demandes de concession et en même temps de reconnaître les régions minières de l'Indo-Chine. Un emballement irraisonné en pareille matière serait plus dangereux que l'indifférence. Nous devons souhaiter que les recherches minières du Tonkin ne fassent pas l'objet de spéculations que ne comporte pas leur valeur. Un bon service des mines est donc de la plus grande importance pour la prospérité du pays. Le travail le plus urgent qu'il ait à entreprendre est l'établissement d'une carte géologique du Haut-Tonkin, région vers laquelle se portent aujourd'hui les efforts des prospecteurs. Ce travail sera commencé incessamment dès que le service géographique aura terminé la carte définitive de cette région.

Le service des mines n'est pas seul à réclamer l'active collaboration du service géographique. L'établissement d'une carte au 1/25000 représentant exactement le pays est un des travaux les plus utiles pour la colonisation. Ce sont les brigades géodésiques et topographiques qui précèdent nos ingénieurs dans la recherche des voies de communication et dans l'établissement de tous les projets d'assèchement ou d'irrigation. C'est vous dire, Messieurs, avec quelle pénible surprise j'ai reçu la nouvelle de la décision prise par le département de réduire le personnel des brigades topographiques dans une proportion telle que le fonctionnement du service géographique en eût été

complètement paralysé. Il est certain, et ce sont là les inconvénients qui ont retenu l'attention du département, que le service des troupes souffre du fait qu'un grand nombre d'officiers sont détachés au service géographique; il a été tenu compte des exigences des deux services dans les propositions que j'ai faites à Paris d'accord avec le général commandant supérieur et qui nous ont paru concilier les divers intérêts en jeu.

Je souhaite très vivement qu'elles soient agréées par le département.

L'instruction publique est un des éléments les plus importants de la colonisation. C'est cependant celui qui a été le plus négligé jusqu'ici en Indo-Chine.

Les dépenses de l'enseignement incombent aux budgets locaux. Mais il m'a paru que le gouvernement général ne pouvait se désintéresser plus longtemps de cette partie des services publics.

En attendant l'organisation définitive d'un service général de l'enseignement que j'ai mis à l'étude, j'ai créé un emploi d'inspecteur de l'enseignement public et privé de l'Indo-Chine.

Ce fonctionnaire est chargé de me renseigner, à la suite d'inspections annuelles sur l'état de l'enseignement dans les divers pays d'Indo-Chine.

Quelle est aujourd'hui cette situation?

Le budget local de la Cochinchine a consacré depuis cinq ans à l'enseignement français et indigène une somme annuelle de 500.000 piastres environ.

En dehors du collège Chasseloup-Laubat, des collèges de Mytho et de Bien-hoa, de l'école normale des instituteurs de Gia-dinh et de l'école professionnelle de Saïgon, la Cochinchine ne compte qu'une vingtaine d'écoles primaires donnant l'enseignement à moins de 3.000 élèves.

La ville de Saïgon n'a que deux écoles primaires pour une population indigène de plus de 40.000 habitants.

Cholon avec 125.000 habitants ne possède qu'une seule école partagée entre les Annamites et les Chinois.

Ces deux exemples suffisent à montrer combien l'instruction publique a été négligée jusqu'ici et combien il reste à faire.

Une première tâche s'imposait à l'Administration, celle d'assurer une place dans les établissements de l'Etat aux élèves des deux sexes auxquels la colonie alloue des bourses. Il n'était pas possible d'attendre pour cela l'exécution des travaux projetés pour l'agrandissement du collège Chasseloup-Laubat. Grâce au concours de tous, mes instructions ont pu être exécutées et tous les boursiers reçoivent désormais l'instruction laïque. Mais cela ne suffit pas, et il est nécessaire d'organiser et d'outiller nos établissements publics d'instruction de telle façon qu'ils puissent soutenir victorieusement la concurrence des établissements congréganistes dont le maintien a été autorisé par le Parlement.

Le Cambodge, sous l'active impulsion de M. le Résident supérieur de Lamothe, est sorti de la léthargie intellectuelle où une politique aveugle l'avait jusqu'ici maintenu.

Tandis que la nation voisine et rivale, le Siam, s'engageait résolument dans la voie de la civilisation occidentale, le Cambodge, malgré notre présence, restait replié sur lui-même, fermé à notre langue et à nos idées.

Le budget de l'instruction publique du Cambodge, qui ne s'élevait en 1903 qu'à 33.265 \$, a passé à 60.260 \$ en 1904 et à 72.514 \$ en 1905.

Mais le symptôme le plus heureux est certainement la bonne volonté manifestée par le nouveau roi en faveur de l'instruction publique. Un de ses premiers actes a été de faire don au Protectorat des bâtiments qu'il avait occupés comme second roi, qui vont être aménagés en écoles.

Un second acte d'une haute portée a été la création d'une école au palais où les princes et princesses, les fils et filles des hauts dignitaires de la cour recevront l'instruction

de maîtres français. L'exemple donné par la cour sera suivi par tous ceux qui prétendent à de hauts emplois.

Tout cela est de bon augure, le mouvement commencé ne s'arrêtera pas et dans un avenir prochain nous pourrons opposer à l'infiltration des Thais anglicisés un solide rempart de Kmers et de Laotiens francisés.

L'instruction occidentale est une arme perfectionnée dont le Cambodge et le Laos ne doivent pas laisser l'avantage à leurs voisins de l'Ouest.

Plus encore que le Cambodge, le Laos est en retard pour l'instruction publique. Si je me bornais à dire que cette année le budget de l'instruction publique a été triplé, on pourrait croire au gaspillage. Je dois vous rassurer, Messieurs: le budget a été triplé en effet, il est passé de 5.000 piastres à 15.000.

Ce qui arrête l'essor de l'instruction publique dans un pays comme le Laos, c'est la pénurie absolue d'instituteurs indigènes. Car on ne peut songer à y envoyer des maîtres français; ceux que nous y envoyons doivent être, avant tout, chargés de préparer les instituteurs indigènes, dont l'instruction professionnelle s'achèvera au collège de Pnom-penh.

Le Laotien est indolent, disons le mot paresseux; il n'est guère possible de compter sur lui pour la colonisation proprement dite, mais je crois qu'il est apte à nous servir d'intermédiaire auprès de populations, si diverses, qui habitent les deux rives du haut et moyen Mékong. Il faut le préparer à cette tâche en l'instruisant.

La même pénurie de personnel enseignant se fait sentir en Annam où nous n'entretenons, en dehors des trois écoles primaires de Hué, de Tourane et de Thanh-hao destinées aux enfants européens, aucune école franco-annamite.

Au Tonkin, où s'est portée une grande part de notre effort colonisateur, dans ce pays de 8 à 10 millions d'habitants où Paul Bert avait, il y a vingt ans, jeté les bases d'un admirable programme d'instruction, rien n'avait été fait depuis.

En dehors des écoles municipales de Hanoï, de Haiphong destinées à recevoir les élèves européens et du collège des interprètes, il n'existait que quelques écoles franco-annamites fréquentées par 1.500 élèves.

La somme inscrite pour l'instruction au budget du Protectorat qui s'élevait en 1903 à 134.158 \$ a été portée en 1904 à 139.116 \$ et en 1905 à 180.144 \$.

Cet effort eût été plus considérable si le Tonkin n'avait pas dû faire face en même temps à une dépense également urgente, celle de l'acquisition de l'hôpital indigène de Hanoï appartenant à la Mission.

Des mesures seront prises lorsque des disponibilités apparaîtront pour remplir le programme d'enseignement tel qu'il a été défini dans les arrêtés du 27 avril dernier.

Je n'entrerai pas dans le détail de ces arrêtés. La situation du personnel a été améliorée, les programmes ont été fixés d'après les données de l'expérience, des examens et des diplômes ont été institués pour donner une sanction aux études.

Le trait essentiel de la nouvelle organisation et des nouveaux programmes est le caractère pratique qu'on s'est efforcé de leur donner.

En ce qui concerne les enfants européens, l'enseignement vise surtout à les préparer à la vie et aux entreprises coloniales. Dans ce but, l'étude de la langue annamite a été introduite dans le programme des études primaires et rendue obligatoire pour les élèves qui fréquenteront le collège.

En second lieu, à côté du collège où on enseignera les lettres jusqu'à la classe de 3^e, il a été créé un enseignement commercial comprenant des sections de commerce, de banque, de change, de comptabilité, de sténographie et surtout l'étude des langues commerciales de l'Extrême-Orient, anglais, chinois, malais. La durée prévue de ces

études est de deux années, à l'expiration desquelles les élèves pourront concourir pour des bourses de séjour dans les pays voisins.

L'enseignement indigène a été établi suivant le programme que je vous avais indiqué l'année dernière. Une large part y est faite à la culture des lettres indigènes. Deux écoles appelées « complémentaires » sont créées à Hanoï et à Nam-dinh : la première formera des instituteurs, des secrétaires et des interprètes ; la seconde préparera des agents pour les travaux publics, le cadastre, les chemins de fer, les postes et télégraphes.

Je me propose, dans le but d'ouvrir de nouveaux débouchés à nos écoliers indigènes et de stimuler leur zèle, de réorganiser l'école de médecine indigène de Hanoï, les écoles professionnelles et les écoles d'agriculture dont le rendement a été si médiocre jusqu'ici, de créer une section de médecine vétérinaire indigène, etc.

Le développement de ces écoles supérieures, d'où l'indigène pourra sortir muni d'un diplôme qui lui ouvrira l'accès de situations honorables, est la condition essentielle du succès de l'œuvre de l'enseignement du français en Indo-Chine. Et j'ajouterai : en Chine, puisque le budget indo-chinois entretient au dehors un certain nombre d'écoles et a déjà consacré à ces fondations des sommes considérables.

On attache en France une grande importance au développement des écoles françaises en Chine et on attend de nous une contribution de plus en plus élevée à cette œuvre de propagation de la langue et des idées françaises.

Je voudrais, Messieurs, vous dire sur ce point mon sentiment tel qu'il résulte de l'étude que j'ai pu faire de cette question en Chine même.

La plupart de ceux qui se sont occupés de la question ont été trompés par un rapprochement inexact entre l'Orient méditerranéen et l'Extrême-Orient.

Ce qui maintient la clientèle de nos écoles du Levant, c'est la facilité que trouvent leurs élèves soit à poursuivre leurs études dans des établissements d'instruction supérieure, soit à se placer dans le commerce, l'industrie et les administrations publiques. La langue des affaires comme la langue de l'administration est encore le français.

Or la langue anglaise joue comme langue des affaires en Extrême-Orient le rôle de la langue française dans le Levant.

Toutes les maisons de commerce, qu'elles soient françaises, allemandes ou japonaises, se servent de l'anglais comme langue d'affaires. La Banque de l'Indo-Chine elle-même, toute privilégiée que soit cette institution, rédige en anglais les carnets de chèque de ses agences et même ses billets de banque.

C'est là une situation de fait contre laquelle il serait puéril d'essayer de lutter.

Or il peut en résulter, dans l'avenir, lorsque le nombre des élèves sortis de nos écoles augmentera, de grosses difficultés et un sérieux préjudice pour notre prestige.

Car le Chinois ne vient pas dans nos écoles par sympathie pour la France plutôt que pour une autre nation ; il n'étudie pas notre langue pour elle-même, pour les trésors littéraires dont elle ouvre l'accès. Ce qu'il cherche dans l'étude d'une langue étrangère, c'est un outil de travail et il calcule le temps passé à l'acquiescer et surtout le bénéfice qu'il espère en retirer. Or, il ne faut pas nous le dissimuler, un jeune Chinois sachant seulement le français et voulant s'adonner au commerce ne sera pas admis même dans une maison française. Il est donc indispensable de se préoccuper dès maintenant, avant que la crise ne soit arrivée à l'état aigu, d'assurer aux élèves de nos écoles de Chine des débouchés plus larges que ceux que pourront leur offrir pendant un certain temps quelques

entreprises telles que nos compagnies de chemins de fer ou nos bureaux de poste.

Le remède me paraît être la création d'écoles supérieures analogues à celles qui viennent d'être instituées au Tonkin : écoles d'administration, écoles industrielles, écoles de médecine à créer dans les principaux centres tels que Canton, Changhaï, Hankéou, Fou-tchéou, Tientsin, Pékin.

Il faudra y consacrer des sommes importantes pour les dépenses de premier établissement. Il faudra aussi y entretenir un personnel d'élite suffisamment nombreux et bien rétribué. Pour cette œuvre d'expansion morale comme pour l'œuvre d'expansion économique, la France doit se servir de l'Indo-Chine comme d'un point d'appui et c'est autour de nos établissements scientifiques que doit se grouper le personnel de ces institutions nouvelles.

J'ai profité du départ en congé du très distingué professeur de chinois de l'Ecole française, M. Pelliott, pour le charger d'exposer ces vues en France et d'essayer d'orienter dans le sens que je viens de vous indiquer les efforts de ceux qui ont à cœur de voir la France prendre sa part d'influence dans l'évolution que fait la Chine vers la civilisation occidentale.

La situation politique des cinq pays de l'Indo-Chine et du territoire de Quang-tchéou-wan est excellente et les rapports présentés par les chefs des administrations locales à l'examen du Conseil ne signalent depuis l'an dernier aucun fait ayant compromis la tranquillité publique ou permettant de douter que la sécurité ne soit désormais assurée dans les régions plus récemment pacifiées comme elle l'est en Cochinchine depuis de nombreuses années.

Il semble donc que désormais l'Administration, n'ayant plus au même degré le souci d'assurer avant tout la paix intérieure dans les pays où notre action s'est établie en dernier lieu, va pouvoir plus particulièrement s'occuper du développement économique du pays.

On aurait pu craindre que les événements de la guerre russo-japonaise eussent une fâcheuse répercussion en Indo-Chine et ne fussent exploités par certains esprits mécontents contre notre domination.

Il n'en a rien été heureusement, et, en dehors des grandes agglomérations chinoises ou des endroits fréquentés par les marchands chinois et leurs commissionnaires qui ont parfois lancé des nouvelles tendancieuses dans un but d'agiotage, les populations indigènes ne se sont nullement préoccupées jusqu'à présent de cette guerre qui semble même ignorée d'une grande partie des habitants.

L'une des plus importantes préoccupations du Gouvernement de la Cochinchine et de son Conseil colonial depuis plusieurs années était l'amortissement de l'arriéré de la colonie qui, au 30 juin 1903, s'élevait à 1.238 528 \$ 10.

Cet arriéré va être complètement éteint dès le début de l'exercice 1906 grâce aux impositions supplémentaires que n'a pas hésité à voter le Conseil colonial dans sa session de l'année dernière.

La désastreuse journée du 1^{er} mai dernier, avec les dégâts considérables causés par le typhon et le raz de marée qui en a été la conséquence, a donné une nouvelle preuve des ressources de notre belle possession qui a pu se relever seule du coup si imprévu et si grave qui atteignait ses plus riches provinces.

Les préoccupations d'ordre financier n'ont pas seules occupé l'esprit du gouvernement local qui a mis à l'étude plusieurs questions importantes.

Celle qui prime les autres est la réorganisation de l'administration communale indigène dont l'organisme paraît souffrir assez sérieusement de la création des nouveaux rouages résultant de l'établissement de la justice française et des services généraux de l'Indo-Chine.

Une commission d'administrateurs et de magistrats a

élaboré un premier projet de réglementation qui a été soumis à la Commission permanente du Conseil supérieur siégeant à Hanoï.

Ce projet étudié de nouveau et remanié de façon à pouvoir s'appliquer dans ses principes généraux à toutes les parties de l'Indo-Chine fait partie des questions mises à l'ordre du jour du Conseil supérieur dans sa session actuelle.

Une heureuse innovation qui date de 1903 est la création d'une police fluviale dont les résultats ne se sont pas fait attendre et donnent toutes les satisfactions que l'administration locale et le service judiciaire en attendaient.

Une autre innovation consiste dans l'ouverture, en janvier dernier, d'une école pratique de médecine destinée à former des infirmiers vaccinateurs et des sages-femmes indigènes.

L'assistance médicale a été largement développée, des cliniques gratuites prospèrent à Chaudoc, Gocong, Vinh-long. A Bentré fonctionne une maternité dans laquelle les femmes en couche sont soignées d'après les principes de l'hygiène moderne.

Une léproserie a été créée dans une île du Mékong et recueille tous les malades sans asile qui, précédemment, vivaient de la charité publique.

Enfin, l'administration locale a mis à l'étude un projet de colonie pénitentiaire en vue de l'internement des enfants matériellement ou moralement abandonnés et des jeunes détenus qui, jusqu'à présent, étaient mélangés aux adultes et achevaient souvent de se pervertir dans la promiscuité de la maison centrale.

J'ai indiqué précédemment l'état de l'instruction publique en Cochinchine. Je n'y reviendrai pas.

Le fait qui me paraît de beaucoup le plus intéressant est le mouvement qui se dessine parmi les colons de Cochinchine vers les entreprises agricoles. D'importants capitaux ont déjà été réunis pour la culture en grand du riz dans les admirables plaines de l'Ouest.

D'autres combinaisons ont pour objet la mise en valeur des forêts et des terres cultivables que traverse la voie ferrée de Saïgon à Tanlinh.

Puisse ce mouvement, que le Conseil colonial a encouragé avec une générosité sans limites par l'octroi de vastes concessions, marquer le début d'une ère d'activité féconde !

Car le programme que je vous ai tracé tout à l'heure : outillage du port, organisation de marchés, voies ferrées, lignes nouvelles de navigation, tout cela ne va pas sans l'essor simultané de la mise en valeur du pays.

Saïgon possède tous les éléments pour devenir une des grandes cités commerçantes de l'Extrême-Orient.

C'est vers cet avenir plein de luttes, mais plein de promesses que doivent s'orienter résolument toutes les jeunes énergies au lieu de s'attarder aux regrets stériles avec ceux qui ne savent pas se détacher du passé et qui semblent ne plus voir dans Saïgon, depuis le départ de quelques fonctionnaires, qu'une sorte de Versailles tropicale somptueuse et mélancolique.

La situation générale du Tonkin s'affirme de plus en plus comme définitivement pacifiée.

La population rurale fait preuve du meilleur esprit et supporte sans récriminer les charges nouvelles et lourdes que le Protectorat lui a imposées depuis quelques années, mais qui étaient indispensables pour assurer la mise en valeur économique du pays.

La masse des habitants paraît s'en rendre compte et leur esprit est sans aucun doute heureusement frappé des innovations que nous avons apportées dans les moyens de communications et dans les procédés de l'industrie locale. Malgré la proximité des provinces chinoises profondément troublées, le peuple tonkinois demeure calme et ne s'occupe que des travaux des champs, semblant

apprécier la sécurité que notre installation lui a procurée et qui va lui permettre de modifier ses conditions d'existence matérielle et probablement, en lui enseignant l'épargne, lui apprendre à s'enrichir.

Les régions qui pouvaient inspirer quelques inquiétudes par la présence des anciens chefs rebelles soumissionnaires avec leurs bandes rentrent peu à peu dans le droit commun et ne tarderont guère à se confondre avec les autres sans qu'il subsiste de différence sensible.

Ce résultat sera surtout obtenu par les voies de pénétration nouvelles en construction ou à étudier et par le mélange inévitable de la population du Delta avec les habitants des hautes régions dès que celles-ci deviendront facilement accessibles et ne seront plus considérées comme un lieu de déportation d'où l'on ne revient pas vivant.

D'importants travaux d'hydraulique agricole ont été étudiés et quelques-uns exécutés cette année avec le concours d'un nombre considérable de corvéables qui se sont prêtés de bonne grâce à une tâche pénible, mais dont ils appréciaient l'utilité.

L'exécution de ces travaux a été une nouvelle preuve de la bonne volonté des autorités indigènes à tous les degrés de la hiérarchie et du bon esprit de la population.

Les mandarins annamites ne manquent pas d'ailleurs l'occasion de témoigner de leur empressement à servir le Protectorat français, depuis surtout qu'ils ont vu mettre à l'étude plusieurs questions réglementant avantageusement les soldes et les retraites du personnel indigène et qu'ils ont vu pourvoir régulièrement à un certain nombre d'emplois qui étaient demeurés assez longtemps vacants dans des provinces importantes ; on commençait à craindre que le gouvernement français ne voulût, sinon supprimer, tout au moins diminuer considérablement l'importance de l'administration indigène et le nombre des mandarins hauts gradés.

J'ai tenu la main à ce que les hauts emplois indigènes soient pourvus de titulaires. Leurs traitements seront augmentés progressivement au fur et à mesure des disponibilités budgétaires.

En vue de venir en aide à un autre point de vue à la colonisation européenne et à l'agriculture locale, il a été créé au Tonkin des stations agricoles d'expérience, l'une dans le Delta, l'autre dans la région moyenne, aux environs de Thanh-ba sur le fleuve Rouge.

Des postes de vétérinaires sanitaires ont été établis dans l'intérieur pour combattre les épizooties sur place et essayer d'en arrêter la propagation.

Plusieurs provinces ont aussi pris à la charge de leurs budgets régionaux des médecins donnant des consultations gratuites et faisant des tournées de vaccinations.

Les diverses entreprises qui se sont créées au Tonkin y ont introduit un nombre de plus en plus grand d'ouvriers et d'employés européens pour lesquels la création d'œuvres d'assistance s'impose chaque jour davantage. Les résultats de l'étude qui a été faite de la question vous sont soumis.

La situation financière est absolument satisfaisante. La caisse de réserve que la liquidation des dépenses de l'Exposition de Hanoï en 1902 avait à peu près complètement épuisée, va recevoir incessamment les 450.000 piastres qui forment l'excédent des recettes de l'exercice dernier.

Depuis longtemps déjà, toutes les provinces de l'Annam jouissent de la tranquillité la plus parfaite. Le moment a paru opportun pour mettre à l'essai le système des budgets provinciaux et la tentative n'a soulevé aucune difficulté auprès de la population.

Cet essai va être généralisé et l'administration du Protectorat en attend d'excellents résultats.

Les ressources nouvelles provenant du rachat facultatif

de deux journées de prestations et d'une taxe additionnelle de cinq cents pour cent sur l'impôt foncier doivent être principalement employées à des travaux de routes, de canaux, d'irrigation.

Cette amélioration concorde avec une augmentation notable de recettes budgétaires provenant de la revision progressive des listes d'impôt personnel et des rôles de l'impôt foncier.

Cette augmentation pour l'exercice courant sera de 360.000 piastres environ.

La situation politique et la situation financière de l'Annam sont donc excellentes l'une et l'autre et permettent d'espérer que ce pays, jusqu'à présent en retard sur ses deux voisins, ne tardera pas à entrer dans une voie de progrès rapide et de développement économique marqué.

Le manque de communications faciles en tous temps est d'ailleurs la raison prédominante de l'état de stagnation dans lequel l'Annam central est si longtemps demeuré. Prochainement, le chemin de fer de Hanoï à Nam-dinh fonctionnera jusqu'à Vinh et mettra en valeur immédiate les deux riches provinces du Nord.

Les efforts de l'administration française depuis trois ans environ plus particulièrement se sont exercés en vue de la pénétration pacifique chez les nombreuses tribus sauvages habitant la région montagneuse qui sépare l'Annam proprement dit de la vallée du Mékong.

Plusieurs postes administratifs y ont été créés tout récemment remplaçant de simples postes de garde indigène dont les gradés français choisis avec soin avaient réussi à nouer les relations avec certaines tribus et à créer des marchés où Moïs et Annamites se rencontraient sous la protection du poste pour trafiquer en sécurité.

Mais c'est par une patience presque sans limites que les fonctionnaires en service dans ces régions peuvent arriver tout d'abord à faire accepter leur présence et, plus tard, à inspirer confiance à des gens qui, depuis un temps immémorial, étaient constamment en guerre les uns contre les autres, chaque tribu cherchant à razzier ses voisins et à s'emparer des troupeaux pour en vivre et des personnes pour les vendre aux marchands d'esclaves.

C'est la partie de cette région, habitée par les Moïs Djarai, qui fut, le 7 avril dernier, le théâtre d'un horrible attentat commis par les chefs fétichistes connus sous le nom de « Sadet de feu » et « Sadet de l'eau » contre la personne de l'administrateur Odend'hal, en mission archéologique, pour l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Malgré sa longue expérience du pays et des habitudes des sauvages et en dépit des avertissements qui lui étaient donnés par tous les chefs de postes qu'il avait rencontrés, M. Odend'hal avait voulu tenter de conclure un arrangement avec les chefs de ces tribus qui se sont toujours montrées irréductibles jusqu'à ce jour.

Pour des motifs demeurés jusqu'à ce jour inconnus et dans des conditions qui sont encore incomplètement précisées, les deux serviteurs qui accompagnaient M. Odend'hal chez les Sadets ayant été massacrés avec lui, il fut assassiné par surprise pendant qu'il prenait part à une sorte de banquet de bienvenue qui, dans son esprit, devait servir à nouer avec ces sauvages des relations de bonne amitié.

Les débris calcinés de son corps ont été retrouvés sur le lieu du crime par l'inspecteur Vincilioni envoyé en reconnaissance dans la région avec une forte colonne de garde indigène.

Ce détachement est demeuré dans le pays où son arrivée et son séjour prolongé surtout ont produit un effet moral considérable.

La plupart des complices de l'attentat ont été livrés par des villages, voulant ainsi protester de leur repentir et de leurs bonnes intentions pour l'avenir.

Il semblerait même que la soumission des Sadets de

l'eau et du feu dont le prestige se trouve fortement compromis n'est plus qu'une affaire de peu de temps.

Mais ce malheureux événement prouve une fois de plus avec quelle prudence doivent agir les fonctionnaires ou les explorateurs exposés à se trouver en rapport avec ces tribus sauvages, parfois cruelles et barbares, le plus souvent craintives et d'une méfiance extrême.

C'est dans le but de pouvoir exercer dans l'avenir une action plus directe et surtout plus homogène sur l'ensemble de ces tribus qui comptent plusieurs centaines de mille d'individus qu'un projet de modification des limites territoriales de l'Annam avec le Laos, le Cambodge et la Cochinchine a été mis à l'étude pour être soumis à l'examen du Conseil supérieur.

La région du Darlac et des montagnes et hauts plateaux qui s'étendent des provinces de Bien-hoa et Baria, du Sud au Nord jusqu'à hauteur de Hué, est beaucoup trop éloignée du centre administratif du Laos pour pouvoir être utilement administrée par l'autorité française de ce pays.

La plus grande partie de ce vaste territoire est géographiquement une dépendance immédiate des hautes vallées annamitiques qui permettent d'y accéder et c'est à la Résidence supérieure de Hué que doivent être rattachées les deux ou trois circonscriptions administratives à créer de façon à mettre un peu d'ordre et de discipline dans cet amalgame actuellement en pleine confusion et en pleine anarchie de nombreuses tribus différentes de dialectes, de coutumes et de caractère.

Quelques parties seulement devraient être plus utilement rattachées au Cambodge et à la Cochinchine dont elles sont des prolongements naturels.

L'événement politique important qui s'est produit au Cambodge au cours de l'année qui vient de s'écouler est la mort du roi Norodom, survenue le 14 avril 1904 à cinq heures du soir.

Comme il avait pris le soin de rédiger très peu de temps auparavant un testament fort complet fixant l'inventaire de son trésor privé et la répartition qu'il voulait lui assigner entre les princes et princesses de la famille royale; comme, d'autre part, il n'avait manifesté aucune indication particulière relativement à la désignation de son successeur éventuel, le Conseil des ministres et des hauts dignitaires élu à l'unanimité, dès que le décès lui fut annoncé, S. M. l'Obbarach, frère du roi Norodom, roi du Cambodge en remplacement du roi défunt.

Cette élection fut ratifiée par le gouvernement de la République dès qu'elle lui eût été notifiée, et comme, d'autre part, elle fut accueillie avec la plus vive sympathie par la grande masse de la population cambodgienne, très dévouée à l'Obbarach, la transmission des pouvoirs se fit sans la moindre difficulté et à la satisfaction générale de la cour et du peuple. S'il y eut quelques mécontents, ils n'osèrent se faire remarquer.

S. M. Sisawath, nom de règne choisi par le nouveau roi du Cambodge, s'est montré, à maintes reprises et chaque fois qu'il en a eu l'occasion, un partisan déclaré du Protectorat français et un ami fidèle et absolument dévoué de ses représentants au Cambodge dans des circonstances qui furent parfois délicates.

Il est universellement aimé pour son affabilité et sa charité de tous les Cambodgiens des campagnes.

Tout porte donc à croire que le nouveau règne qui s'ouvre sous des auspices aussi favorables verra se développer et se resserrer les liens d'attachement et d'intérêt qui unissent le Cambodge à la France et que la politique personnelle du successeur de Norodom s'affirmera dans une voie de progrès plus nettement marqué et n'hésitera pas à rénover ou transformer les institutions arriérées qui pourraient entraver le développement normal du pays.

Le nouveau roi a, du reste, donné à son peuple, dès le

début de son règne, une marque de ses intentions et de sa disposition d'esprit et, par une ordonnance en date du 21 mai, le premier acte officiel qui porta sa signature, il a édicté l'abolition des sévices corporels tant à titre de pénalité que comme moyen d'instruction.

Pendant les derniers mois de son règne, le roi Norodom avait donné son approbation à diverses créations intéressantes pour l'avenir du protectorat proposées par la Résidence supérieure.

C'est ainsi que furent institués les conseils de résidence appelés à délibérer sur les budgets régionaux qui furent eux-mêmes réglementés en août 1903 et rendus exécutoires le 1^{er} janvier 1904.

Cette institution, toute nouvelle au Cambodge, a été bien accueillie de la population.

L'ensemble des budgets pour l'année 1904 s'élève à la somme totale de 450.000 piastres. Mais ces ressources s'augmenteront graduellement par le vote de nouveaux centièmes additionnels.

Un essai intéressant a été tenté et a réussi relativement au recrutement d'une troupe régulière de tirailleurs cambodgiens.

Une ordonnance royale du 11 juillet 1903 a réglementé ce recrutement qui, jusqu'à présent, a fonctionné normalement et donné de bons résultats.

Au point de vue financier, la disparition du roi Norodom, qui possédait d'importantes rentes viagères, a notablement diminué les charges du budget du Protectorat pour la liste civile.

L'ensemble des économies résultant de la nouvelle réglementation représente une somme annuelle de 100.000 piastres environ qui donnera plus d'élasticité aux budgets de l'avenir et, dès l'an prochain, permet de prévoir une augmentation de solde pour des fonctionnaires indigènes.

Les recettes du Protectorat suivent d'ailleurs une marche ascendante continue et la clôture de l'exercice 1903 assure un excédent de recettes de 115.000 piastres environ sur les prévisions budgétaires.

La situation d'ensemble du Laos est aussi satisfaisante que possible.

Dans les commissariats du Nord surviennent parfois des troubles locaux résultant d'attaques ou de représailles entre gens de races différentes. Mais ces luttes ne se généralisent pas au point de troubler la sécurité publique.

A Luang-prabang, la mort du roi Zaccharine le 25 mars a privé la France d'un de ses plus fidèles protégés. L'influence qu'il exerçait était considérable. C'était un homme droit et éclairé.

Son fils Sisavong à qui la couronne a été dévolue paraît avoir hérité des qualités sérieuses de son père. Il a séjourné en France et il parle notre langue. Son règne, qui débute sous les heureux auspices de la rupture du lien de vassalité qui rattachait au Siam les provinces de la rive droite, est plein de promesses pour l'organisation définitive et le développement de ce pays si intéressant que son éloignement a tenu jusqu'ici en dehors de notre action.

Dans les provinces du Sud, Saravane, Bassac, plateau des Bolovens, qui furent assez profondément troublées dans ces dernières années, la tranquillité s'est progressivement rétablie et les quelques chefs rebelles qui ont échappé aux poursuites sont réfugiés dans les régions éloignées où il est difficile de les poursuivre et de les atteindre, où ils ne peuvent exercer d'ailleurs aucune action malfaisante.

Le massif montagneux qui sépare l'Annam du Laos a, jusqu'à présent, échappé pour ainsi dire à toute action étrangère, administrative ou autre.

La mission de Koutoum seule a créé un centre d'influence européenne en pays Moï et les villages composant la chrétienté sont moins misérables que les autres pays parce

qu'ils jouissent d'une sécurité relative. Mais la présence des Européens n'a pas ramené le calme dans les tribus du voisinage et il semblerait même, d'après les renseignements fournis par les fonctionnaires des postes voisins de Koutoum, que l'état d'irritation constaté chez certaines tribus proviendrait d'anciennes amendes imposées par les missionnaires au nom des pouvoirs qui leur auraient été, il y a quelques années, délégués par le résident supérieur du Laos.

Cette situation doit prendre fin et cette vaste région, qui ne peut être utilement administrée de Vien-tiane, doit être organisée en un petit nombre de circonscriptions administratives judicieusement délimitées et rattachées directement à l'Annam dont elles sont les dépendances naturelles.

Si la situation politique du Laos s'est sensiblement améliorée depuis les troubles de 1902, la situation économique est restée la même, c'est-à-dire assez médiocre. Tout le commerce de consommation locale se fait avec Bangkok par les routes de la rive droite du Mékong. Le Fleuve n'est employé à la descente que par les quelques Français qui exploitent les tecks et expédient également quelques tonnes de caoutchouc, de cardamome, de cire, de peaux et de benjoin.

Cet état de choses subsistera évidemment aussi longtemps que le Laos sera dépourvu de voies de communications pratiques pour les marchandises.

C'est une question qui préoccupe vivement l'Administration. J'ai déjà parlé des résultats très satisfaisants obtenus par le capitaine Danchaud dans la recherche d'une route de Vinh au Tran-ninh et à Luang-prabang ainsi que de la découverte du passage de Mo-gia par le capitaine Billès.

Quant à la voie fluviale du Mékong, à l'amélioration de laquelle le service des Travaux publics travaille depuis des années, elle est encore loin de permettre une navigation véritablement économique et ne paraît pas devoir rapidement être avantageusement modifiée.

Des reconnaissances récentes auxquelles s'est associé avec une hardiesse heureuse M. le résident supérieur Mahé ont toutefois permis de constater que pendant trois ou quatre mois de l'année non seulement le Mékong permet la navigation en chaloupe à vapeur, sur des biefs d'une étendue considérable, mais qu'un certain nombre de ses affluents, comme le Nam-ngoum, le Him-boun, la Se-bang-fai, la Se-bang-hien, la Se-don, sont également navigables aux chaloupes à faible tirant d'eau.

La situation du territoire de Quang-tchéou est en progrès, bien qu'il soit encore difficile d'assurer le maintien de l'ordre dans les villages de l'intérieur où viennent parfois se réfugier les rebelles des circonscriptions limitrophes refoulés sur notre territoire par les mandarins chinois.

Cependant l'organisation administrative du territoire se poursuit activement.

Depuis l'an dernier ont été réglementés le régime des concessions rurales de terrains domaniaux, les formalités du timbre et de l'enregistrement, le service de l'agriculture, la perception des contributions foncières et personnelle.

Un nouvel affermage de l'opium a donné une plus-value considérable et a permis avec les augmentations des recettes ordinaires d'équilibrer le budget du territoire en recettes et dépenses, le budget général ne conservant plus à sa charge qu'une subvention de 25.000 piastres.

La construction de locaux administratifs se poursuit.

Le balisage définitif de la baie de Quang-tchéou-wan sera terminé très prochainement, tous les appareils nécessaires étant approvisionnés.

Le service des Travaux publics étudie un projet d'apponnement avec pieux à vis pour la pointe Nivet : ce travail est évalué à 200.000 francs.

Le phare de l'île de Nao-tchéou est en plein fonctionnement.

Malheureusement notre possession vient d'être extrêmement éprouvée par une épidémie de peste qui durait depuis six mois, faisant de très nombreuses victimes.

Elle vient seulement de diminuer d'intensité et paraît être actuellement sur le point de disparaître.

Cette épidémie naturellement a nuí considérablement au développement des affaires qui semblait s'accroître nettement depuis l'an dernier.

Le mouvement commercial du territoire en 1903 s'est chiffré par 3.939.166 piastres à l'importation et 1.616.116 piastres à l'exportation, soit un total 5.555.282 piastres.

L'avenir de notre possession dépend des voies de communication qui seront créées avec les marchés chinois de l'intérieur.

Il faut se résigner à attendre que notre diplomatie ait réussi à vaincre la résistance que le gouvernement chinois oppose avec une obstination aveugle à des projets dont l'exécution assurerait la pacification et la mise en valeur d'une région aujourd'hui livrée à l'anarchie et au pillage.

Les années 1903-1904 ont été marquées par des progrès notables dans l'organisation de la défense militaire et maritime de la colonie.

Dans le court exposé que je vous ai présenté l'année dernière sur cette question, j'avais évité d'insister sur les grosses lacunes de notre organisation. Il est permis, aujourd'hui que ces lacunes sont en grande partie comblées, de montrer les points sur lesquels a porté l'effort considérable fait par les services militaires et maritimes.

La situation militaire de la Cochinchine il y a deux ans était particulièrement précaire. La ville de Saïgon et l'arsenal n'étaient protégés par aucun ouvrage.

Les effectifs des troupes françaises ou indigènes étaient absolument insuffisants. Au Cap Saint-Jacques, les batteries n'étaient même pas outillées pour faire le tir de nuit, la défense du front de terre était tout à fait insuffisante.

Au Tonkin, à part quelques batteries sans valeur, il n'existait aucune fortification. Le corps d'occupation y est, il est vrai, plus nombreux, mais les éléments en étaient dispersés sur toute la surface du territoire et la mobilisation eût exigé plus d'un mois.

L'état des défenses maritimes n'était pas plus satisfaisant. Les vieux bâtiments cuirassés, qui forment à Saïgon la division de réserve, n'avaient pas d'équipages et se trouvaient immobilisés dans le port. Les torpilleurs seulement se trouvaient en état de coopérer sérieusement à une défense mobile active; encore auraient-ils dû, faute d'un centre de ravitaillements, de refuge et de repos, renoncer à stationner dans l'estuaire des rivières de Saïgon, qui est cependant leur champ d'action tout indiqué.

Au Tonkin, la défense mobile n'existait pas. La baie d'Along, inutilisée par nous, offrait à l'ennemi des mouillages sûrs où il pouvait tranquillement se concentrer et préparer des attaques à terre.

C'est pour moi un devoir d'adresser au général Coronat, au moment où expire, trop tôt à mon gré, la durée de son commandement en Indo-Chine, l'expression de mes plus vifs et plus sincères remerciements pour l'œuvre de réorganisation de nos forces militaires, aujourd'hui accomplie, à laquelle il a pris personnellement une part prépondérante. Le travail accompli a été considérable.

Le Conseil de défense s'est réuni onze fois en 1903-1904; il a examiné les questions suivantes posées par le Comité consultatif de défense des colonies :

Recrutement indigène, réserves indigènes, cadres;

Emploi des réserves européennes;

Défense générale de la Cochinchine, défense côtière et maritime, défense de l'intérieur.

Défense générale du Tonkin et de l'Annam, défense côtière et maritime, défense de l'intérieur;

Organisation des troupes sur le pied de paix, sur le pied de guerre, répartition des troupes en temps de paix;

Organisation du commandement et des états-majors;

Organisation de l'infanterie, de l'artillerie, du génie, de la cavalerie, de la gendarmerie, des formations sanitaires, des formations administratives, du service vétérinaire, de la remonte, des postes et du Trésor, en temps de guerre, etc.

Il reste sans doute beaucoup à faire, mais on peut dire qu'au cours des deux dernières années, la situation militaire de l'Indo-Chine a été transformée.

Les effectifs des troupes européennes de Cochinchine ont été portés de 3.000 à 5.000;

Les effectifs indigènes, de 2.500 à 4.550.

Les troupes du Cambodge ont été renforcées par deux compagnies indigènes, comprenant un effectif de 383 hommes recrutés sur place.

Au Tonkin, il a été créé trois bataillons de chasseurs-frontière et la brigade de réserve a été renforcée par un bataillon européen et une batterie.

Les unités sont désormais groupées à proximité de leurs chefs, de leurs centres de recrutement et de leur lieu d'action.

La mobilisation qui exigeait un mois se fera désormais en moins de huit jours.

Les fortifications de Saïgon sont commencées et les ouvrages les plus importants seront prochainement achevés.

Les batteries du Cap Saint-Jacques sont maintenant outillées en vue du tir de nuit; les défenses du côté de terre ont été notablement renforcées.

La défense maritime, sous l'active impulsion du commandant Poideloué, s'est également et très heureusement transformée.

La division de réserve est aujourd'hui en état de coopérer très honorablement à la défense de la colonie. La défense mobile se trouve renforcée depuis quelques mois par l'arrivée de nouvelles et précieuses unités. Un centre de stationnement s'organise à l'abri du Cap Saint-Jacques et nos officiers pourront enfin par un séjour prolongé dans ces parages acquérir la connaissance indispensable de la côte et du delta cochinchinois.

Les défenses sous-marines dont la guerre actuelle nous montre le rôle presque prépondérant dans l'attaque et la défense d'un grand port, ont été étudiées et organisées ainsi que le service si important des sémaphores. Toutes ces transformations, toutes ces études ont été faites de concert avec l'autorité militaire. Le général de Beylié, commandant du point d'appui, a su grouper toutes les bonnes volontés et les faire concourir à un travail méthodique de coordination de tous les efforts vers un but unique bien défini.

Le problème de la défense maritime est plus simple au Tonkin qu'en Cochinchine. Tout le travail préparatoire de l'installation d'une défense mobile en baie d'Along est achevé. Tout ce qui pouvait être fait par nos soins l'a été sans retard.

J'espère que la métropole ne nous marchandera pas le concours que nous lui demandons en hommes et en matériel et que nous serons au besoin en mesure de payer.

Est-ce à dire, Messieurs, que l'Indo-Chine soit menacée d'un péril imminent et qu'il y ait lieu de s'alarmer? Je crois fermement que non.

La guerre actuelle qui met aux prises la Russie et le Japon a des causes profondes. Ce n'est pas, comme on l'a dit, une sorte de croisade ou une guerre de races. C'est une guerre de frontières entre deux empires limitrophes et en même temps une guerre de revanche et une lutte d'influence.

Or, aucune guerre de ce genre ne saurait naître entre la France et le Japon.

Faut-il s'arrêter à l'hypothèse que quelques-uns essaient d'accréditer comme une loi naturelle et fatale qui porterait un peuple que ne peut plus nourrir le sol de sa patrie, devenue trop étroite, à chercher des terres nouvelles jusque dans les régions désertes et incultes du Mékong ?

Vous savez, comme moi, Messieurs, ce que valent ces « terres légères ». Je ne crois pas qu'elles puissent jamais tenter les convoitises d'un conquérant.

Quelles que soient d'ailleurs les ambitions qui nous entourent et alors même que devrait prévaloir un jour, sur les deux rives du Pacifique, la nouvelle et audacieuse théorie de « l'expropriation des races incompetentes », l'Indo-Chine française poursuivra sans crainte son évolution pacifique sous l'égide puissante de la République.

VARIÉTÉS

Notre collaborateur Paul Labbé, dont chacun connaît les intéressants ouvrages : *Un Baigneur russe*, *Les Russes en Extrême-Orient*, fait paraître cette semaine un nouveau volume intitulé : *Sur les grandes routes de Russie*. Nous sommes heureux de pouvoir donner ici les bonnes feuilles d'un chapitre du livre de M. Paul Labbé, dont on pourra apprécier toute la documentation pittoresque et tout l'intérêt ethnographique.

DESCRIPTION D'UN JOUR DE PÊCHE EN AUTOMNE

J'étais encore à Gouriev quand une dépêche du général Maximovitch m'avertit qu'il était temps de revenir sur mes pas jusqu'à Kaliénovsk, où devait quelques jours plus tard commencer la grande pêche d'automne. La longue route que j'avais suivie depuis Ouralsk jusqu'à la mer et qui me semblait si monotone, était maintenant amusante à parcourir, couverte de voitures, d'hommes et de caravanes. De tous côtés, j'apercevais des cavaliers qui galopaient joyeusement et des voitures portant les longues barques noires de la pêche, traînées par des chevaux ou par des bœufs, parfois même par des chameaux. D'autres équipages étaient remplis de filets, de vivres et de tout un matériel de campement, car chaque Cosaque emportait avec lui sa tente, comptant bien suivre la pêche jusqu'au dernier jour.

Lorsqu'ils me voyaient passer dans mon tarantas avec le soldat qui me servait de domestique, ils s'arrêtaient, portaient la main à leur front, et restaient quelques secondes immobiles, en faisant le salut militaire. J'étais pour eux « le général français », ainsi que je l'ai dit plus haut ; il est vrai que lorsqu'ils me rencontraient dans un village, à pied et sans suite, ils me contemplaient

avec mépris, je n'étais plus pour eux qu'un des vulgaires marchands venus pour leur acheter leurs poissons au lendemain de la pêche. De tous côtés, j'apercevais des chariots et des voitures, mais bientôt une poussière épaisse m'aveugla et je ne pus plus rien voir.

Lorsque j'arrivai au village de Kaliénovsk, je me rendis aussitôt au campement des pêcheurs qui était établi à 3 kilomètres du village, ils campaient les uns près des autres et au même endroit. Il y avait là déjà plusieurs milliers de voitures, des petites tentes avaient été dressées et une animation prodigieuse régnait partout. Les pêcheurs travaillaient ; les uns vérifiaient leurs filets et réparaient les accidents dont les barques avaient souffert pendant le voyage, les autres achevaient de dresser des tentes pour la nuit ; d'autres, enfin, préparaient un souper assez frugal d'ailleurs, allumaient le feu pour le samovar, et tiraient de leurs sacs le gâteau cosaque appelé kakourka, du pain, des concombres, des melons et des pastèques. Un gros pope se promenait au milieu d'eux ; il disait un mot aimable à chacun, acceptait de partager avec l'un une pastèque, avec l'autre un melon, ne refusait de trinquer avec personne et, de petit verre en petit verre, devenait plus loquace et plus joyeux.

« Regardez comme ils travaillent, nos Cosaques : Dieu les bénisse, car il n'aime pas qu'on soit paresseux ! »

Le pope qui marchait à côté de moi en titubant un peu, apercevant un tarantas plus confortable que les autres, se dirigea vers la voiture. Il s'accrocha à la poignée en donnant un tel effort que je crus que l'équipage allait verser ; il s'effondra au fond de la voiture ; je continuais à lui parler, croyant qu'il voulait simplement se reposer quelques instants ; je m'aperçus, lorsque je m'approchai, qu'il dormait du plus profond sommeil. Tout à coup il fit entendre des ronflements effrayants.

« Ah ! ce grand pochard ! dit un Cosaque en riant, nous ne trouverons plus d'esturgeons demain ; il fait un bruit à faire sauver à dix verstes d'ici tous les poissons du voisinage ! »

En compagnie d'un soldat, je descendis sur le rivage : l'Oural coulait brillant et tranquille, il faisait clair encore, et les poissons nombreux sautaient joyeusement hors de l'eau. Bien que le jour baissât peu à peu, mon guide me nommait toutes les espèces qu'il reconnaissait à leur manière de sauter : c'était une carpe qui, dans un bond très lourd, faisait étinceler les écailles blanches de son corps, un soudak qui battait les flots avec sa longue queue : l'eau qu'il coupait jaillissait tout autour de lui. Tout à coup, en face de nous, à quelques mètres, un corps énorme sortit de l'eau et fit, avant d'y plonger, un bond prodigieux ; le

soldat reconnu de suite un esturgeon mâle. Le poisson était en effet sorti de l'eau tout entier et avait bondi en l'air à un mètre et demi de hauteur; les femelles ne sautent jamais aussi haut, et elles apparaissent sur le côté en montrant leurs ventres argentés. La vue de ce géant de l'Oural avait été fort pittoresque, il était retombé pesamment dans l'eau qui bouillonnait et tourbillonna longtemps encore après sa chute. Les requins des baies de la Corée ne m'ont pas paru d'aspect plus prodigieux, mais il est évident que les baleines que j'ai rencontrées en Extrême-Orient sur les côtes de Sakhaline et dans les baies du Pacifique m'ont donné plus d'émotion encore.

Lorsque je revins au village, le bruit que faisaient les Cosaques s'assourdissait, l'heure du repos allait sonner et chaque pêcheur voulait être frais et dispos pour la grande pêche du lendemain. La lune s'était levée et de sa lumière d'or remplissait les eaux du fleuve de couleurs et de rayonnements.

De bonne heure le lendemain, je fus réveillé par les cloches qui sonnaient à toute volée, j'ouvris ma fenêtre qui donnait sur une large rue tout près de la place au milieu de laquelle s'élevait l'église; tous les habitants du village attendaient déjà, le pays entier était en fête. L'église était trop petite pour tous les fidèles; le service divin terminé, les prêtres, les diacres, les servants sortirent de l'église, précédés par les saintes images que les vieillards se disputaient l'honneur de porter, et que suivaient en foule les femmes et les enfants. La procession n'avait pas ce jour-là l'aspect grave qu'elle prend presque toujours en Russie; la gaieté était sur tous les visages, la bonne gaieté, robuste et communicative telle qu'on la connaît au pays cosaque. Les femmes s'étaient parées, coquettes, de leurs plus beaux atours, elles avaient revêtu leurs robes de fête et leurs corsages des grands jours; les couleurs en étaient éclatantes, bleues, rouges, jaunes, orangées, vertes, comme les casaques de nos jockeys, mais ces teintes trop vives et trop crues convenaient admirablement à un pareil spectacle.

La voiture de l'atamane et la mienne, toutes deux attelées de beaux chevaux fringants, furent amenées et, traversant la foule qui s'écartait et qui saluait, nous partîmes au grand trot. Le campement de la veille n'existait plus, les tentes avaient été enlevées, et les voitures, chargées du matériel et des provisions, étaient parties déjà sous la conduite des enfants vers le village suivant, où devaient s'arrêter le soir les pêcheurs pour vendre le poisson capturé pendant le premier jour de la pêche, pour faire le caviar, pour saler une partie des poissons et pour déposer les autres dans les viviers établis près du fleuve, pour réparer les avaries survenues aux filets ou aux bar-

ques et enfin pour se reposer s'ils le pouvaient avant d'aller plus loin.

Lorsque le chef de l'armée fut arrivé, un pope, un homme superbe, bénit le fleuve, prêcha et pria: il parlait très naïvement et simplement, avec des réflexions qui me semblaient un peu enfantines, mais qui devaient toucher tous les cœurs des pêcheurs. Il se tenait debout devant le fleuve, et en face de lui, se trouvait le général entouré des saintes images. Beaucoup de Cosaques sont de religion dissidente et dédaignent d'écouter les prêtres; ils croient pourtant fermement à Dieu, mais pensent que, pour s'adresser à lui, ils n'ont besoin d'aucun intermédiaire. Les orthodoxes cependant s'inclinaient et demandaient à Dieu de mettre dans leurs filets du poisson en abondance, et quelques dissidents, que des officiers me désignèrent, vinrent bientôt se mêler à eux, persuadés qu'un bout de prière est toujours bon, de quelque part qu'il vienne.

La cérémonie finie, les Cosaques s'avancèrent, même ceux qui pendant les prières étaient restés à travailler à leurs filets: ils firent le cercle autour de leur général près duquel je m'étais placé: celui-ci prit d'abord la parole, les salua, leur souhaita bonne pêche et leur demanda s'ils avaient quelque requête à lui adresser. Quelques vieillards, choisis par les Cosaques comme porteparoles, s'avancèrent, saluèrent militairement, exprimèrent, au nom de tous, des désirs et des plaintes. Le général fit selon sa conscience bon ou mauvais accueil aux requêtes; puis il donna l'ordre de faire les derniers préparatifs.

J'entrai alors dans la tente dressée spécialement pour le chef de l'armée; les officiers et le pope nous suivirent et le général dit à ces derniers de se servir: la table étant couverte de hors-d'œuvre et de bouteilles d'eau-de-vie et de liqueur de sorbier. Le pope but à la santé du chef de l'armée qui, très sobre, se contenta de porter le verre à ses lèvres, puis il trinqua joyeusement avec les assistants. Le premier petit verre l'avait mis en goût, il en remplit deux autres et s'avança vers moi les verres à la main pour que nous trinquions ensemble:

« Père Michel, dit le gouverneur, notre Français prend de la bière et ne boit pas d'eau-de-vie? »

— Sainte Vierge, ma mère! le Français ne boit pas d'eau de-vie! » s'écria le père Michel.

Il me contempla stupéfait quelques instants, puis il avala d'un trait le contenu du verre qu'il tenait dans sa main droite; il me regarda encore avec un étonnement qui semblait croissant, et en homme soigneux qui veut que rien ne soit perdu, il vida le verre qu'il tenait dans sa main gauche.

« C'est mal, dit-il, de faire ainsi fi des dons du bon Dieu ! »

— Ah, père Serge, je vois que vous pouvez boire pour deux, cela fait compensation ! »

Tout le monde se mit à rire, et évidemment j'avais exprimé la pensée de chacun.

« Vous m'offensez, ajouta le pope ; je bois pour moi, et pas pour les autres ! »

— Père Michel, dis-je en lui tendant la main, ne vous fâchez pas. Et puisqu'il ne faut pas faire fi des dons de Dieu, je vous charge de boire pour moi jusqu'à la fin de vos jours.

— Il ne faudra pas me le dire deux fois, répondit-il joyeusement ; c'est promis !

— Voyons, Michka⁽¹⁾, dit un des officiers qui avait été son camarade d'enfance, rappelle-toi ce que l'évêque t'a dit un jour que tu t'étais par trop... oublié.

— Eh bien ?

— Eh bien ! il t'a dit : Mon fils, sachez-le, il faut user et non abuser.

— Tu dis des bêtises, mon cher, s'écria le père Michel : il y a maintenant mes conventions entre le Français et moi. Quand je paraîtrai devant Dieu et qu'il me dira, après avoir mis mes péchés dans la balance : Michka, Michka, comme tu as bu pendant ta vie ! Je porterai la main dans la balance, et j'en retirerai la moitié de mes péchés de gourmandise en disant : Oh ! non, par exemple, Seigneur, tous ceux-là sont pour le compte de Paul Labbé ! »

Pauvre pope ! ce que depuis on a dû le faire boire en mon nom pour avoir le plaisir de le griser ! Et combien de péchés il fait chaque jour porter à mon compte sur le grand livre du jugement dernier ! C'est effrayant !

Le général interrompit notre conversation et nous pria de l'accompagner. Nous sortîmes.

La rive droite de l'Oural était à cet endroit très escarpée, mais haute de cinq à six mètres seulement. A trente mètres du rivage, étaient alignées les longues barques noires des pêcheurs, il y en avait à peu près trois mille. Debout, auprès d'elles, deux par deux, les Cosaques se tenaient immobiles comme les soldats au moment de la revue : en face de nous, l'autre rive, où quelques buissons verts poussaient dans le sable brillant sous les rayons du soleil, était plate et déserte, c'était jusqu'à l'horizon une steppe monotone et infinie : à nos pieds, l'Oural coulait rapide et silencieux.

L'atamane leva le bras, et à ce signal un coup de canon retentit : les Cosaques aussitôt, deux par deux, saisirent leurs barques, les traînèrent ou les portèrent vers le rivage. Ils se pressaient, se bousculaient, c'était à qui arriverait le premier ; les barques furent jetées à l'eau, et les plus prompts nagèrent aussitôt, énergiques et joyeux ;

quelques canots chavirèrent et les bateliers cherchèrent longtemps en vain à les redresser ; personne ne venait à leur aide, tant pis pour ceux qui tombent, chacun pour soi, celui que la chance allait favoriser n'avait pas de temps à perdre, s'il voulait être riche le lendemain. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le fleuve fut couvert par trois mille barques. Quelques pêcheurs étaient restés près du rivage, ils avaient enfin redressé leurs barques chavirées et jeté l'eau dont elles étaient pleines : les officiers et les spectateurs les raillaient et les traitaient de maladroits. Les autres barques cependant glissaient légères sur le fleuve rapide, presque toutes étaient noires, j'en aperçus une verte, qui, fine et gracieuse, descendait vivement le courant : elle était au milieu même du fleuve et dépassait peu à peu toutes celles des autres pêcheurs, lorsque, sans doute dans une fausse manœuvre, elle chavira à son tour et les deux pêcheurs qui la conduisaient nagèrent longtemps et désespérément autour d'elle, sans parvenir à la remettre à flot.

Le chef de l'armée, qui retournait à Ouralsk, me fit alors ses adieux. Accompagné par quelques officiers, je sautai en voiture, et à toute la vitesse de nos trois chevaux, je gagnai Lebiaji, village situé à quelques kilomètres au sud ; j'y arrivai avant les barques que je voulais admirer à leur passage ; j'étais allé en ligne droite, tandis que les pêcheurs avaient un chemin beaucoup plus long à faire, car l'Oural coule entre Kaliénosk et Lebiaji en faisant de nombreux méandres. Une foule de femmes endimanchées se pressaient sur le rivage ; il y avait de belles filles, fraîches et saines, plus robustes que délicates, mais très appétissantes ; elles bavardaient et riaient gaie-ment. Les femmes mariées ne faisaient pas moins de bruit qu'elles, les gamins couraient, jouaient, luttaient entre eux, et les vieillards, gravement, parlaient des grandes pêches de jadis, et ne pouvant prendre part à celles d'aujourd'hui, ils racontaient leurs anciennes prouesses et critiquaient les façons de faire de leurs petits-fils et de leurs petits-neveux. Le fleuve était encore silencieux, et au fond, vers le nord, le soleil faisait étinceler l'eau courante entre un long banc de sable d'or de la rive kirghize et les bouleaux argentés qui abritaient sur l'autre rive, la frontière du pays cosaque.

Tout à coup, nous aperçûmes à l'horizon, comme une barre noire sur l'eau transparente : cette barre s'avancait rapidement sans qu'on puisse distinguer comment et de quoi elle était faite. Nos yeux parvinrent enfin à distinguer quelque chose, et bientôt, sous le soleil ardent de midi, nous vîmes voltiger, au-dessus des barques noires, les couleurs éclatantes des chemises rouges et bleues des pêcheurs. Le signal de la

(1) Diminutif de Michel.

pêche n'avait pas encore été donné, les Cosaques ramaient de toute force, et les poissons, affolés sans doute, devaient se fatiguer à nager devant les hommes qui les pourchassaient.

La barque qui s'avancait la première était celle du chef de la pêche, suivie de celles des douze députés surveillants. Croyant sans doute que le général était encore parmi nous, le chef de la pêche avait tenté une manœuvre grandiose : sur son ordre, les 3.000 barques s'étaient alignées, en plusieurs rangs, sur toute la largeur du fleuve ; c'était comme un régiment qui s'avancait pour une revue. Sur le bord, autour de nous, tout bruit s'était tu, mais au moment où les barques passèrent devant nous, les six mille pêcheurs, tous ensemble, nous saluèrent d'un formidable hurrah, tandis que, pressés sur la rive, émus et enthousiasmés par le spectacle dont ils étaient témoins, officiers, femmes et vieillards souhaitaient aux Cosaques bonne pêche du geste et de la voix. Les femmes, les enfants, cherchaient à reconnaître leurs maris ou leurs pères. Une jeune fille, près de moi, envoyait des baisers à une barque dans laquelle elle croyait reconnaître son fiancé une autre joyeusement s'écria :

« Moi, je n'ai pas de fiancé, mais cela ne fait rien, j'envoie un baiser, comme cela, dans le tas, ce sont tous nos Cosaques que j'embrasse à la fois ! »

Le hurrah des pêcheurs avait été comme un signal, le chef de la pêche avait laissé rompre les rangs, et deux par deux, les barques s'étaient mises à pêcher ; un rameur se trouvait à l'avant de chaque barque, à l'arrière était toujours un pêcheur ; les deux pêcheurs des deux barques accouplées tenaient le bout de l'immense filet qui traînait au fond du fleuve. Chaque fois qu'ils levaient leur filet, les deux barques se rapprochaient peu à peu et des brèmes, des carpes, des sandats, des chabots y restaient prisonniers, et les pêcheurs les jetaient dans la barque en se servant de leurs crochets ; lorsqu'un esturgeon était pris, des cris de joie retentissaient aussitôt ; on a vu des esturgeons si robustes qu'ils se frayaient un passage à travers les filets, les déchiraient et faisaient chavirer des canots.

Un vieux Cosaque se précipita tout à coup vers moi, tenant dans son bras un esturgeon stellifère, une sévrouga longue d'un mètre vingt, qui se débattait vigoureusement, et il me l'offrit pour mon déjeuner. « J'étais, me dit-il, à Malakóv, et c'est là que j'ai appris à estimer les Français. Permettez-moi, en vous donnant ce poisson, de rappeler ce vieux souvenir. »

Je serrai la main du vieillard. Le poisson se débattait si fort que ses œufs jaillirent sur la poitrine d'un des hommes qui nous entouraient. La sévrouga est pour sa taille d'une force extraordi-

naire, et pour la maintenir, il est bon d'avoir des gants, car les aspérités du corps du poisson et ses nageoires peuvent blesser profondément la main de celui qui la tient. Le vieux Cosaque tira son couteau et ouvrit le ventre du poisson plein de quelques milliers d'œufs ; il les arracha et, selon la coutume, les fit tomber dans un seau en se servant d'un tamis ; les filaments sanguins lui restaient dans la main, il mit du sel ensuite : il faut une livre de sel par poud d'œufs, c'est-à-dire par 16 kilogrammes : le mélange fait, on laisse reposer quinze ou vingt minutes, et le caviar peut alors être mangé. Même pour un amateur de caviar, comme je le suis, on trouve le mets moins bon quand on a assisté à toute cette préparation. Le caviar cependant était excellent et le poisson fit notre régal pendant le déjeuner que l'on me servit sur la rive même de la rivière ; nous avons fait un trou dans la terre où nous avons allumé un feu au-dessus duquel notre bouilloire chantait. Les pêcheurs étaient infatigables, la plupart refusaient de se reposer même quelques minutes et déjeunaient sur le fleuve dans leurs barques. Je suivis la pêche toute la journée ; vers le soir, de nombreux pêcheurs regagnèrent le rivage, les barques pleines de poissons. Je regagnai à pied le village où l'on m'avait réservé une chambre ; non loin de là, des tentes avaient été dressées, et je revoyais un campement semblable à celui de la veille ; près de chaque voiture brûlait du feu, et les enfants et quelques vieillards préparaient la soupe et le thé.

Je dînai avec les officiers et rentré chez moi je dus bientôt renoncer au sommeil ; tout le peuple de pêcheurs était bruyant et grouillant ; chacun d'eux, revenant au campement et ne sachant de quel côté se diriger pour retrouver sa voiture, appelait les siens, c'était un bruit assourdissant ; j'ouvris ma fenêtre, la nuit était très sombre, et j'aperçus les feux, on aurait pu croire qu'une armée entière s'était arrêtée et campait auprès du village.

Dans les rues, grand tumulte ; partout retentissaient des cris et des chants. Malgré les fatigues de la journée, la plupart des pêcheurs trouvaient la force de prendre part à de grandes beuveries, et c'est encore là une des fiertés des Cosaques et une de leurs supériorités sur les autres hommes, à leur avis du moins, que de pouvoir boire comme ils le font.

Le chiffre des litres consommés le soir de la pêche paraîtrait sans doute à mes lecteurs aussi formidable que celui des poissons pris pendant la première journée de la pêche d'automne. Les pêcheurs qui avaient été les plus heureux buvaient pour célébrer leur succès, et les autres, pour se consoler !

Le lendemain était jour de vente, jour de bazar.

Sur la grève, tous les poissons capturés la veille étaient étendus et le chef de la pêche que j'interrogeai me dit qu'on en avait pris environ 65.000 kilogrammes. Le chiffre lui semblait peu satisfaisant; il est vrai de dire que le premier jour de pêche est le moins productif, car on commence à pêcher assez tard, et ce jour-là, la bénédiction des eaux, le discours du gouverneur, les requêtes exposées par les délégués, les préparatifs divers font perdre presque toute la matinée. Les poissons rouges étaient peu nombreux. Un pêcheur me montra ses filets en lambeaux; une biélouga qui pesait, d'après lui, 700 kilogrammes les avait déchirés; blessée par le harpon, elle avait encore trouvé la force de renverser la barque qui la poursuivait. J'aperçus pourtant sur le rivage quelques poissons rouges; les plus gros pouvaient peser 250 à 300 livres; il y avait en outre des soudaks, des chabots et surtout des carpes en abondance.

Des marchands venus d'Ouralsk et de Gouriev, et même de Saratov, d'Odessa, de Moscou et de Péterbourg, avaient dressé de petites tentes blanches. Ils discutaient avec les pêcheurs, marchandaient bruyamment et se disputaient les plus beaux exemplaires. Vendeurs et acheteurs semblaient aussi excités les uns que les autres, ils se bouscullaient, se querellaient, chacun criait.

« Les Cosaques, me dit un marchand de Kazan, savent aujourd'hui trop bien la valeur de l'argent, nous ne pouvons plus faire chez eux les bonnes affaires d'autrefois! »

Un des officiers à qui je répétais ce propos me dit:

« Il est très vrai que nos soldats sont devenus de meilleurs commerçants, mais s'ils gagnent pour suffire à leurs besoins de l'hiver, il est juste de dire que les marchands s'enrichissent bien plus vite qu'eux. Les acheteurs qui regrettent le temps passé sont ceux qui voudraient aussi facilement que jadis voler le pêcheur sur sa marchandise. »

Les soldats cependant travaillaient au lieu de prendre un repos pourtant bien gagné, ils se préparaient à la journée du lendemain; ils se faisaient aider par les vieux pour réparer les avaries des barques, et laissaient les femmes et les enfants remailler les filets endommagés. Ils s'occupaient surtout de la vente et de la préparation du poisson; les uns discutaient avec les marchands, les autres salaient des poissons destinés aux grandes glaciers de Gouriev ou faisaient du caviar.

Je quittai le rivage pendant la journée, ma voiture était prête depuis plusieurs heures, je retournais à Ouralsk, laissant les pêcheurs descendre le fleuve jusqu'à son embouchure et continuer leurs travaux. Pendant des heures entières, j'en-

tendais, m'éloignant pourtant peu à peu, les cris des milliers d'hommes que je laissais derrière moi, mais enfin le bruit s'assourdit et je rentrai dans le silence et le calme. Ma voiture roulait grand train sur une piste mauvaise à travers la steppe interminable et monotone. Je traversais des villages vides et attristés, les hommes étaient absents, et quelques femmes venaient à mon tarrantas pour me demander des nouvelles. Quelques-unes voulaient savoir si j'avais vu leurs maris ou leurs pères, toutes me demandaient si la journée avait été heureuse et la pêche féconde. J'arrivai enfin à Ouralsk, que je devais quitter le lendemain pour Paris, les yeux encore tout éblouis par le plus merveilleux et le plus émouvant spectacle que j'aie jamais contemplé peut-être au cours de mes voyages!

PAUL LABBÉ.

ASIE FRANÇAISE

Le commerce indo-chinois en 1903. — Le *Bulletin économique de l'Indo-Chine* de juillet, parvenu récemment en France, contient, sur le mouvement commercial de l'Indo-Chine en 1903, un travail très intéressant de M. A. Fetterer, d'où il résulte que le commerce extérieur de cette colonie a atteint, pour 1903, le chiffre de 324.702.000 francs, inférieur de 75.727.000 francs, soit 18,90 0/0, à celui l'année 1902. Les importations sont en diminution de 10.909.000 francs, soit 5,07 0/0, et les exportations de 64.818.000 francs, soit 35 0/0.

Ce recul important dans le mouvement commercial de l'Indo-Chine doit être attribué en grande partie à la mauvaise récolte du riz, dont l'exportation est tombée de 134.095.000 francs, en 1902, à 75.820.000 francs en 1903. Cette mauvaise récolte a affecté non seulement les chiffres de l'exportation, mais en diminuant la puissance d'achat des indigènes, elle a également influé, jusqu'à un certain point, sur le mouvement des importations. Une des raisons principales de la diminution du chiffre des importations a été l'augmentation moyenne de 10 à 15 0/0, constatée en 1903 sur le prix des produits européens, calculé en monnaie indo-chinoise.

« Cette hausse, dit le document officiel, a été la conséquence naturelle de la baisse du taux de la piastre. Les fluctuations de notre étalon monétaire n'ont qu'une importance relative pour les habitants de la colonie, dont les soldes ou les bénéfices se règlent en francs et qui achètent les produits européens en francs, à des prix que les variations du change n'influencent par conséquent pas; mais il n'en est pas de même pour les colons et surtout pour les indigènes, dont les rentrées se font en piastres et qui se trouvent forcés de réduire leurs achats proportionnellement à la

hausse que les écarts de change font subir aux produits.

« L'achèvement d'une grande partie des voies ferrées indo-chinoises a amené également une diminution de 9 à 10 millions dans l'importation du matériel général pour chemins de fer, dont 6.500.000 francs pour les rails seulement.

« Enfin, en 1901 et 1902, de grosses industries ont augmenté leur puissance de travail ou se sont montées en Indo-Chine. Nous citerons, par exemple, les distilleries de Cholon et Nam-dinh, les filatures de coton de Nam-dinh et Haïphong, la fabrique de ciments de Haïphong, les usines électriques de Saïgon, Haïphong et Hanoï, etc. »

Malgré le recul constaté dans le mouvement commercial de l'année 1903, la situation de l'Indo-Chine n'apparaît pas mauvaise. Il est probable que les mauvaises récoltes de riz ne se répéteront pas souvent et d'ailleurs on s'efforce d'améliorer la culture de cette denrée. Quant à l'importation, une augmentation de 6 millions sur la grande majorité des produits est à noter. En effet, la diminution totale n'est que de 11 millions de francs à peu près, alors que celle portant sur le matériel d'usines et de chemins de fer s'élève à 17 millions.

La colonisation agricole au Tonkin. —

La Chambre d'agriculture du Tonkin s'est préoccupée récemment de ce qui a été représenté comme la faillite de la colonisation agricole et a arrêté le texte ci-dessous qu'elle a soumis à l'examen du Résident supérieur du Tonkin :

Si nous examinons le budget général et celui de chacun des pays de l'Union, nous voyons que des sacrifices considérables ont été, depuis sept années surtout, consentis sous le titre : *Agriculture, Commerce, Industrie*. Voici leur répartition de 1898 à 1903 :

Budget général. — En 1898, néant; en 1899, 44.833 piastres; en 1900, 41.800 piastres; en 1901, 54.800 piastres; en 1902, 66.700 piastres; en 1903, 92.536 piastres.

Total..... 300.669

Cochinchine. — En 1898, 88.734 piastres; en 1899, 137.385 piastres; en 1900, 115.097 piastres; en 1901, 106.549 piastres; en 1902, 134.746 piastres; en 1903, 133.979 piastres.

Total..... 716.490

Tonkin. — En 1898, 92.323 piastres; en 1899, 98.431 piastres; en 1900, 137.577 piastres; en 1901, 152.477 piastres; en 1902, 174.149 piastres; en 1903, 191.796 piastres

Total..... 846.753

Annam. — En 1898, 9.820 piastres; en 1899, 16.094 piastres; en 1900, 100.561 piastres; en 1901, 63.748 piastres; en 1902, 72.956 piastres; en 1903, 99.600 piastres.

Total..... 342.852

Cambodge. — En 1898, 20.496 piastres; en 1899, 31.380 piastres; en 1900, 43.764 piastres; en 1901, 45.078 piastres; en 1902, 49.920 piastres; en 1903, 39.780 piastres.

Total..... 230.418

Total général..... 2.437.182

Soit, au taux moyen de 2 fr. 40, une somme globale de 5.849.236 fr. 80.

Le budget du Tonkin a contribué pour 746.753 piastres (à 2 fr. 40 = 2.032 207 fr. 50) sur lesquelles les Chambres de commerce et d'agriculture ont reçu comme subventions :

| | |
|----------|-------|
| 1898.... | 1.000 |
| 1899.... | 2.420 |
| 1900.... | 3.470 |
| 1901.... | 7.420 |
| 1902.... | 9.920 |
| 1903.... | 7.420 |

31.650 p. à 2 fr. 40 = 75.960 francs.

La part de la Chambre d'agriculture a été de 10.000 piastres seulement en ces six années.

D'autre part, il a été inscrit sous les titres : primes et encouragements à l'agriculture et indemnités pour abatage d'animaux, les sommes suivantes :

| | |
|----------|--------|
| 1898.... | 50.000 |
| 1899.... | 50.000 |
| 1900.... | 50.000 |
| 1901.... | 36.000 |
| 1902.... | 36.000 |
| 1903.... | 36.000 |

258.000 p. à 2 fr. 40 = 619.200 francs.

Cet article comprend trois lignes de dépenses, savoir :

Primes et encouragements à l'agriculture;

Primes à l'élevage;

Indemnités pour abatage de bétail qui se sont respectivement partagé les sommes suivantes :

| | |
|------------------------------------|---------|
| Primes et encouragements.... P. | 90.000 |
| Primes à l'élevage (concours)..... | 30.000 |
| Indemnité d'abatage..... | 138.000 |

On ne saurait considérer que la gestion de la Chambre d'agriculture a été onéreuse pour le budget, puisque moyennant une subvention qui, en six années, a atteint 10.000 piastres, elle a fait face aux frais de bulletin, de secrétariat, de correspondance. On ne saurait non plus considérer comme une prime aux colons la somme de 138 000 piastres versées en six années pour indemnités d'abatage (une part notable a, d'ailleurs, été mandatée au profit des indigènes), car les indemnités sont prévues par la loi. Elles indiquent des pertes au moins égales pour l'éleveur, alors qu'il n'a aucune action sur les moyens de se défendre contre l'infiltration de ces redoutables fléaux.

Les 30.000 piastres de primes aux éleveurs ont été employées pour l'organisation de concours agricoles dont ont largement profité les indigènes. Enfin, si les 90.000 piastres de primes ont réellement profité aux colons, ces primes avaient été consenties en 1897 par M. le gouverneur général Doumer, comme quote-part de risques de l'administration dans l'introduction des cultures nouvelles. Si la répartition a été plus tard moins bonne qu'au début, la Chambre d'agriculture a demandé depuis trois années une réorganisation du mode de répartition; l'administration vient de lui donner satisfaction. Quoi qu'il en soit, les primes touchées jusqu'ici par l'ensemble des colons du Tonkin ont été de 12.000 piastres par an pendant trois autres années. Il est donc inexact de dire, comme cela l'a tant de fois été, que le colon tonkinois ne vit que de primes et de secours, car, si peu exigeant qu'il soit, sa part serait vraiment trop maigre.

Si nous rapprochons de l'ensemble des crédits, P. 846.753

| | | |
|--|---------|-----------|
| Les subventions aux Chambres de commerce et d'agriculture.... P. | 31.650 | } 289.650 |
| Les primes et encouragements..... | 90.000 | |
| Les primes aux éleveurs..... | 30.000 | |
| Les indemnités d'abatage..... | 138.000 | |

il reste une somme de 556.103 piastres à 2 fr. 40, soit 1.331.647 fr. 20 en moyenne par an, 222.444 fr. 10 qui a été affectée au paiement des divers services, *agriculture et zootechnique*, relevant du Tonkin.

La Chambre d'agriculture a voulu établir quelle action des sacrifices aussi importants avaient pu exercer sur le développement de la colonisation.

Il lui a été impossible de l'apprécier.

Si nous prenons les indigènes, nous ne voyons pas qu'une seule de leurs cultures ait fait l'objet d'une tentative d'amélioration. Il en est de même des cultures européennes, café, thé, textiles ou caoutchouc; nous n'apercevons en rien l'action des services de l'agriculture pour secondar par une intervention scientifique les efforts faits, à leurs frais, par les colons.

Pour donner satisfaction à la Chambre d'agriculture, un champ d'essais a été créé; nous en voyons les frais payés par le budget du Tonkin, l'agent qui en est chargé prélevé à la direction de l'Agriculture, service relevant du budget général, enfin la marche générale des travaux assurée par le directeur de l'Agriculture de l'Annam.

Quant à la Chambre d'agriculture, promotrice de cette création, elle ignore ce qui se fait. — Prendrons-nous les questions d'élevage, qui au Tonkin devraient être la branche essentiellement productive de toute exploitation?

Les colons ont dû renoncer à celui des bovidés, à la suite des épizooties multiples qui ont décimé leurs troupeaux et des conséquences malheureuses résultant de l'adoption erronée d'ailleurs de la septicémie au lieu et place de la peste bovine. Nous ne nous étendrons pas ici sur cet irritant sujet, car notre assemblée fait un bulletin spécial de cette question.

En ce qui concerne l'élevage du cheval, un élan sérieux s'était manifesté il y a huit ans par la création de jumenteries subventionnées. Des inspections fréquentes devaient en être faites. Nous ne pensons pas qu'une seule jumenterie ait jamais été visitée.

Il en résulta l'abandon, peu à peu, des établissements créés et des sacrifices consentis tant par l'administration que par les particuliers.

Les établissements zootechniques fonctionnent depuis une dizaine d'années au moins. Ils ont absorbé de gros crédits tant pour leur installation que pour leur entretien. La Chambre d'agriculture n'a pas connaissance qu'un seul rapport ait été publié sur les résultats de ces sacrifices budgétaires.

Pourtant, on semble devoir donner une plus large extension à ces services.

De cet ensemble de faits il résulte qu'il n'y a aucun accord entre les services administratifs agricoles et zootechniques d'une part et les colons agriculteurs d'autre part.

Par arrêtés organiques, de même que par la logique, les services agricoles et zootechniques sont :

1° Des conservateurs de ce qui existe d'intéressant;

2° Les promoteurs de tout progrès;

3° A ces titres, ils doivent mettre leurs connaissances scientifiques au service des intérêts privés; c'est à eux également que devrait revenir le soin d'établir les efforts faits par les particuliers et d'en solliciter la récompense.

Il n'en est malheureusement pas ainsi au Tonkin, où ne règne aucun accord entre les services zootechniques et agricoles d'une part et les colons d'autre part.

Les premiers semblent poursuivre à grands frais un but abstrait autant qu'indéfini.

Les seconds sont réduits à leurs ressources, et c'est à eux que l'on paraît vouloir attribuer l'arrêt momentané dans le développement de la colonisation, état de choses dont ils sont victimes. Pour tous ces motifs, la Chambre d'agriculture émet les avis suivants :

1° Les crédits inscrits au budget du Tonkin pour les

services de l'agriculture paraissent suffisants, mais leur meilleure utilisation doit être recherchée;

2° Une collaboration étroite est indispensable entre les colons qui engagent leurs capitaux et leur temps et les services de l'agriculteur, dont la raison d'être est l'apport de leurs connaissances scientifiques aux agriculteurs français et indigènes, en vue de la progression des intérêts agricoles;

3° Le service zootechnique et des épizooties, pour ce qui concerne le Tonkin, est à réorganiser complètement;

4° La Chambre d'agriculture décide qu'elle sollicitera une audience de M. le Résident supérieur en vue de lui exposer ce qui précède et d'obtenir la nomination d'urgence d'une commission pour l'élaboration d'un programme comportant un but agricole bien défini et l'emploi pratique de toutes les ressources budgétaires pour assurer le succès de ce but.

Les primes pour la connaissance de la langue annamite. — Des modifications ont été apportées aux primes pour la connaissance des langues orientales à la suite d'un rapport de M. Broni, dont voici le texte :

La réglementation actuellement en vigueur en Indochine en ce qui concerne la délivrance de diplômes et la concession de primes, pour la connaissance des langues orientales, parlées ou écrites, est à la fois confuse et insuffisante.

Il a donc paru opportun d'unifier, pour les candidats de toutes catégories, la composition des commissions d'examen et le programme des épreuves, d'égaliser le montant des primes pour tous les fonctionnaires civils (en laissant au ministre des colonies le soin d'en fixer le tarif pour les militaires), et de rechercher les moyens d'encourager plus efficacement l'étude des dialectes indo-chinois et chinois. Une commission a été nommée, par arrêté du 20 février dernier, pour étudier les conditions de réalisation de la réforme projetée, et ses travaux ont servi de base à l'établissement du projet ci-joint que j'ai l'honneur de présenter à l'approbation de M. le Gouverneur général.

Ce texte est divisé en deux titres : le premier réglemente le mode de constatation des connaissances des candidats, les programmes des examens et la délivrance des diplômes; le second fixe les conditions dans lesquelles des primes sont allouées aux titulaires de ces brevets.

La commission, constatant que beaucoup de fonctionnaires primés perdent rapidement, faute de continuer leurs études et la pratique de la langue, les notions un peu superficielles qu'ils ont acquises au moment de l'examen, a pensé qu'il convenait de stimuler leur zèle, en abrégant la durée du droit à la prime, et en instituant, pour les dialectes parlés, un second degré d'épreuves, correspondant à des études plus approfondies, et donnant droit à une allocation double de la prime afférente aux brevets du premier degré qui aura ainsi le caractère d'un encouragement à l'étude de la langue. Sa facilité relative engagera les débutants, qui ne verront pas assigner à leurs efforts un but trop lointain, à surmonter les premières difficultés, souvent les plus rebutantes, du travail entrepris. Une fois cette étape franchie, il est à présumer que beaucoup de fonctionnaires, surtout ceux qui, servant dans l'intérieur, sont bien placés pour faire un usage journalier des connaissances qu'ils possèdent, et les développer par cela même, voudront se perfectionner pour s'assurer, entre autres avantages, le bénéfice de la prime du deuxième degré.

On verra ainsi s'accroître, pour le plus grand bien du service, le nombre, trop restreint aujourd'hui, de ceux qui

comprennent et parlent couramment la langue du pays qu'ils administrent.

Le système des examens à deux degrés n'a pas paru applicable aux épreuves de caractères chinois. Dans cet ordre d'études, le minimum de connaissances qu'il est nécessaire de posséder, pour en tirer quelque profit, est déjà trop étendu pour que l'on puisse considérer comme élémentaire un examen constatant son acquisition. D'autre part, l'utilité pratique de cette étude pour les fonctionnaires se limite à la connaissance sérieuse des caractères usités dans les pièces administratives, permettant de traduire couramment les requêtes et documents qui peuvent leur être soumis.

L'allocation d'une prime de 300 piastres aux titulaires du brevet de caractères chinois correspond à la fois à la difficulté relative des épreuves et au degré d'utilité que présente la connaissance de cette écriture.

Enfin, des dispositions transitoires définissent, en respectant les droits acquis, la situation et les droits des fonctionnaires, actuellement titulaires d'une prime.

Conformément aux conclusions de la commission, il n'est rien modifié aux programmes anciens. La faiblesse des examens tenait moins, en effet, à ces programmes qu'à l'indulgence parfois excessive, des examinateurs. Ceux-ci comprendront qu'en relevant l'importance des primes, on a entendu relever aussi le niveau des épreuves qui y donnent droit et ils tiendront assurément à seconder, par une application consciencieuse du règlement, les efforts financiers consentis par l'Administration pour développer chez ses agents la connaissance des langues orientales qui est indispensable à l'exercice de leurs fonctions.

Signé : BRONI.

La Chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam. — Cette Chambre comprendra désormais six membres titulaires français élus par les colons français de l'Annam, un membre annamite et un membre chinois nommés par le Résident supérieur de l'Annam, trois membres correspondants français représentant, le premier : les provinces de Than-hoa, Vinh et Hatinh; le second, les provinces de Binh-dinh et de Phu-yen; le troisième, les provinces de Nha-trang, Phan-tiet.

Seuls, les membres titulaires français auront voix délibérative.

Les membres seront nommés pour quatre ans avec renouvellement partiel tous les deux ans.

Il y a lieu de signaler l'innovation des quatre membres correspondants et des membres chinois et annamites supprimant l'inconvénient de voir les candidats limités à Tourane, par suite des difficultés de communications.

En conséquence de cette innovation, toutes les provinces de l'Annam auront voix consultative à la Chambre mixte de Tourane.

1° Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

2° Les adhérents qui versent une cotisation annuelle d'au moins 300 francs reçoivent le titre de donateurs.

3° Un versement d'au moins 1.000 francs donne droit au titre de bienfaiteur.

CHINE

Nous avons reçu d'un de nos correspondants l'intéressante lettre qu'on va lire :

Tchentou, le 23 juillet 1904.

Comme vous le savez certainement, nous avons ici de grosses affaires en train : concessions minières, chemin de fer, dans l'ordre industriel; sur le terrain commercial, ce sont des fondations d'agences de nos grandes maisons de Chang-hai. La tendance de la part de l'acheteur européen à s'adresser le plus directement possible au producteur est surtout marquée chez nos compatriotes qui font preuve là d'initiative intelligente. Les Anglais persistent jusqu'à présent dans les anciens errements: en raison sans doute de leur situation acquise, ils sentent moins la nécessité de tenter un effort plus actif, et d'autre part leurs traités avec des intermédiaires ne leur laissent pas les coudées aussi franches qu'à nos négociants, nouveaux venus sans attaches gênantes. Il est probable, pourtant, que le mouvement se généralisera et donnera une importance de plus en plus grande à nos régions.

Je ne vous parle pas aujourd'hui des affaires industrielles. Aussi bien en ce qui nous concerne que du côté anglais, nous sommes encore dans les *limbes*, et il y fait terriblement noir. Dès que cette obscurité commencera à se dissiper, je vous adresserai un petit tableau de nos positions. Je puis vous assurer que, pour le moment, elles sont excellentes, supérieures de beaucoup à celles de nos concurrents d'outre-Manche. Ce qui nous favorise, c'est que nous avons abondance de capitaux. L'élément britannique ne vise encore qu'à un seul but : se faire garantir par les Chinois l'équivalent de toutes les concessions que nous obtenons. Ils emploient pour cela un homme de paille, voyageur et écrivain bien connu, qui vient de rentrer en Europe porteur de quelques contrats (charbons, pétroles, etc.) que le consulat général anglais de Tchentou a fait établir à son nom. Cela ne vaut pas grand'chose, mais c'est un gage, une garantie pour l'avenir; c'est surtout une limitation de notre pénétration trop envahissante dans l'Ouest chinois. Nos entreprises du même genre sont plus avancées : nous avons ici deux ingénieurs de la société qui a pris en main tout notre portefeuille minier. L'un d'eux est le géologue Lanet qui s'est fait un nom dans cette branche de la science. Nous attendons son verdict sur la valeur des gisements à nous réservés.

Pour le chemin de fer, la pression des circonstances va contraindre et forcer les mandarins à entreprendre sa construction. La première ligne sera celle qui réunira Tchentou au Grand Central Chinois, probablement par un rattachement direct à Hankéou. Actuellement, le parti vieux-chinois s'est fait donner la direction de l'entreprise et essaye d'enrayer le mouvement. Ne pouvant l'arrêter complètement, on veut le diminuer, le

limiter. L'idée adoptée est la suivante : le Seutchouan construira lui-même ses voies ferrées, en commençant par des tronçons d'intérêt local (Tchong-king à Tchentou, notamment); les capitaux seront fournis par les gens du pays; on n'emploiera en fait d'ingénieurs étrangers que tout à fait le strict nécessaire. Il n'y aurait donc pas de *concession*, mais une *régie directe* de la ligne. L'expérience serait infiniment curieuse, n'est-ce pas? Je ne puis croire, pour ma part, qu'elle soit tentée. Mon opinion est que ce plan représente la dernière phase de la résistance à l'évolution inévitable qui entraîne la Chine à de nouvelles destinées. J'estime que, en fin de compte, la construction et l'exploitation de la ligne seront concédées dans les mêmes conditions que les chemins de fer de Hankéou-Pékin, Hankéou-Canton, du Yunnan, etc. A qui reviendra cette magnifique affaire? C'est difficile à dire. Je sais que notre consulat travaille ici de toutes ses forces à nous la réserver; et que notre Légation ne fait pas un moindre effort dans le même sens. Mais les Anglais coalisés avec les Américains nous combattent non sans quelque chance de succès, à cause principalement de la tournure prise par la guerre russo-japonaise. Il serait d'autant plus regrettable que nous perdions la partie, qu'en somme ce sera toujours, dans un cas comme dans l'autre, les capitaux français qui marcheront. Pourquoi ne pas devancer cette solution fatale, en s'entendant dès maintenant avec les Anglo-Américains: il y aurait à cette entente un autre avantage, avantage primordial qui plus est. Elle nous permettrait de triompher tout de suite des derniers obstacles mis par les mandarins arriérés (et ils sont les maîtres en Chine) à la réalisation du grand programme de travaux publics à l'étude. Dans tous les cas, je le répète, nos capitaux sont en jeu. Si nous nous désintéressons de la concession, l'argent français y sera manipulé par des intermédiaires anglais et américains, qui le feront travailler à leur profit et presque sans aucun contrôle. Vu l'importance des sommes employées, vu l'influence politique qui se joindra ici à l'intérêt matériel, il est vraiment au plus haut point indispensable que nous n'allions pas de gaieté de cœur donner des armes aussi redoutables à nos rivaux, pour ne pas dire à nos adversaires. Si ceux-ci, favorisés par les événements, doivent l'emporter auprès des Chinois, faisons d'avance nos conventions avec eux, de façon qu'après nous avoir évincés, ils ne viennent pas nous dépouiller par surcroît.

Les Chinois, sentant chaque jour davantage leur infériorité vis-à-vis de l'Occident, se tournent sérieusement, *sincèrement* vers l'étude de nos sciences. Aussi, on ne parle que d'écoles au Seutchouan. Il y a un peu d'incohérence et beaucoup de bonne volonté perdue dans les premiers essais. Il ne faut pas s'en étonner. L'important est que le principe soit acquis. Aujourd'hui l'opinion publique, si longtemps fermée à tout compromis entre l'Occident et la Chine, est franchement en faveur de l'enseignement nouveau. Il est très

flatteur de constater qu'à Tchentou nous tenons le haut bout. Le vice-roi a créé deux écoles de français, une école pour les jeunes gens et une école pour les mandarins, tandis que la langue anglaise n'est pas encore enseignée officiellement. Mais le fleuron de cette couronne, c'est l'Ecole de médecine, créée de toutes pièces par notre compatriote, le Dr Legendre. Celui-ci vient de rentrer en France, en congé. Il vous donnera bientôt des indications détaillées sur cette institution qu'il faut encourager, développer. Le vice-roi, quoique plutôt contraire aux innovations, a été littéralement conquis par les résultats dus au zèle intelligent du Dr Legendre. Il porte maintenant le plus vif intérêt à l'Ecole et l'a dotée dans la mesure de ses ressources. Le Dr Legendre est parti muni d'un crédit pouvant lui permettre d'acheter le matériel scolaire qui lui faisait complètement défaut jusqu'à présent. Mais ce crédit ne lui permettra que de se procurer *l'indispensable*. Nous comptons qu'on s'intéressera à son œuvre en France et qu'on lui donnera le moyen de compléter son outillage. D'ici cinq ou six ans, nous aurions une pépinière de jeunes praticiens tout dévoués à la France, répandus dans toute l'étendue de l'Ouest chinois (Seutchouan, Kouei-tcheou et même Yunnan). Ce serait un instrument d'influence de premier ordre qui nous conférerait rapidement ici la primauté dans le domaine scientifique.

ASIE RUSSE

Le commerce russo-chinois par route de Kiakhta. — On sait que jadis une des routes de caravanes les plus fréquentées en Asie était celle de Kiakhta : les marchands sibériens établis les uns à Troïtskosavsk, les autres quelques kilomètres plus loin à Kiakhta avaient fait de grandes fortunes, ainsi que tous ceux de Maïmatchène, ville chinoise séparée de Kiakhta par une bande de terrain qui sert de frontière à la Chine et à la Russie. Pendant la guerre des Boxeurs, le trafic entre ces trois villes perdit beaucoup de son importance. Depuis le chemin de fer a fait délaisser la route des caravanes, et le transit par la route de Kiakhta a beaucoup diminué.

La *Revue des Etudes franco-russes* donne à ce sujet des chiffres qu'il est utile de retenir :

| | 1902 | 1903 |
|---|---------------|-----------|
| | (En roubles.) | |
| Exportations de Russie par Kiakhta..... | 10.015.405 | 972.909 |
| Importations..... | 8.428.484 | 3.690.765 |

Les marchandises russes formaient le principal article d'exportation, 74 0/0 en 1902 et 78 0/0 en 1903. A l'importation, les marchandises chinoises comptaient pour 98 0/0 de la somme totale en 1902 et en 1903 pour 90 0/0 seulement.

Parmi les exportations russes, les articles manufacturés viennent, en 1903, au premier rang. On a exporté de Russie par la route de Kiakhta 638.714 roubles d'articles manufacturés dont 478.634 roubles pour les étoffes de cotons et plus de 150.320 roubles de cuirs (les 85 0/0 des cuirs exportés venaient de Tumène).

Deux tableaux sont particulièrement intéressants à considérer :

Importations des articles mongols.

| | 1902 | 1903 |
|---------------------------|------------|---------|
| | (Roubles.) | |
| Beurre | 3.387 | néant |
| Peaux de bœufs..... | 35.150 | 167.268 |
| — de chevaux..... | 15.817 | |
| — de chèvres et moutons. | néant | |
| Fourrures : zibeline..... | 4.382 | 250 |
| — martre..... | 1.816 | 967 |
| — renard..... | 43.146 | 44.790 |
| — loup..... | 6.353 | 3.624 |
| — petit-gris..... | 3.324 | 41.934 |
| — marmotte..... | 27.858 | 30.675 |
| | 141.233 | 280.756 |

Le second tableau concerne l'exportation du thé. On verra qu'en 1903 l'importation du thé par la route de Kiakhta est tombée de deux tiers :

| | 1902 | 1903 |
|---------------------------------|------------|-----------|
| | (Roubles.) | |
| Thé noir..... | 1.528.477 | 491.991 |
| Thé en briques : ordinaire..... | 62.409 | 115.301 |
| — noir..... | 2.768.504 | 687.643 |
| — vert..... | 25.605 | 12.135 |
| Tablettes..... | 480.974 | 80.850 |
| | 4.865.369 | 1.390.650 |

Un voyage sur la Nonni. — Le *Messenger de Karbine* nous donne d'intéressants détails sur la navigation de la Nonni. Cette rivière est, au point de vue économique, le plus important des affluents de la Soungari. Elle prend sa source dans la province de Kheiloudziane. Elle est traversée par la ligne de Mandchourie sur un pont qui est un ouvrage d'art de premier ordre.

Cette année, un des marchands de la région a essayé, dans les premiers jours de mai, de remonter la Nonni jusqu'à Fouliardi. Le bateau *Oural*, sur lequel il voyageait, était d'un tonnage assez considérable et l'expérience tentée réussit admirablement. Si l'on en croit le rapport du marchand navigateur, le courant de la rivière est tranquille, le voyage n'offre pas de danger et les obstacles sont peu nombreux. Beaucoup de bourgs chinois sont établis sur les bords de la Nonni; il y a des exploitations agricoles florissantes; les études de l'*Oural* se sont effectuées sur un parcours de plus de 700 kilomètres.

On peut être certain aujourd'hui que, au point de vue industriel et commercial, la Nonni jouera dans l'avenir un grand rôle et que les espérances fondées sur son utilité économique seront, non pas réalisées, mais dépassées de beaucoup.

Le transport des poissons du bassin de l'Amour. — On sait que l'Amour et ses affluents et que les rivières torrentielles qui tombent dans les étroites baies de la Manche de Tartarie et de l'île de Sakhaline sont d'une grande importance au point de vue de la pêche. Les indigènes de la région vivent presque exclusivement de poissons et les Japonais, outre les poissons pris dans leurs propres pêcheries, achètent par milliers de kilogrammes les poissons capturés chaque année.

La distance qui sépare l'Extrême-Orient sibérien et la Russie d'Europe rendait difficile le transport des poissons et l'Europe ne pouvait profiter de toutes ces richesses.

La direction du chemin de fer de l'Est-Chinois s'était occupée de la question et l'avait résolue en rendant plus facile par des tarifs ultra-modérés le transport des saumons de Sibérie.

Le *Journal officiel* nous apprend que les résultats d'une telle mesure ont été excellents et que le prince Khilkov a donné l'ordre de persévérer dans la voie désormais tracée; mais, à vrai dire, ce n'est que la guerre finie que l'on pourra mettre en exécution les excellentes idées du ministre des Voies et communications.

Dans le Nord sibérien. — On s'occupe en ce moment, dans les milieux scientifiques, d'améliorer les vastes régions du Nord de la province de Tomsk: ces territoires ont une étendue de 25.000.000 de dessiatines, mais la population en est incroyablement peu dense; les marécages et les étangs y sont très nombreux, les crues y sont effrayantes et il y a des rivières près desquelles il est presque impossible de s'établir. Malgré les crues, si l'on en croit le *Journal de Tomsk*, les habitants de ces terres déshéritées pourraient vaincre les difficultés, mais un ennemi plus petit semble invincible: en été et en automne, il n'est pas de pays peut-être où les moustiques soient plus nombreux. Dans ces saisons, seuls les indigènes toungouses établis au bord des rivières semblent savoir voyager. Ce sont ces rivières, où parfois les hauts-fonds sont nombreux et les bancs de sable fréquents, mais qui sont larges et navigables, que des spécialistes voudraient améliorer.

La flotte de la mer Caspienne. — La flotte de la mer Caspienne se compose actuellement de vapeurs marchands dont la plus grande partie, 108 navires, d'après le *Journal de Bakou*, est de construction russe. Dans l'année 1903, la flotte s'augmenta de 10 unités, dont 6 de provenance russe. Ce fait, d'après le *Journal de Saint-Petersbourg*, s'explique par les droits protecteurs, très élevés, qui garantissent les constructeurs russes contre la concurrence étrangère; de plus, la situation géographique de la mer Caspienne rend difficile la livraison de navires étrangers.

Pourtant les Russes sont obligés de reconnaître qu'hier encore les chantiers étrangers avaient la préférence, puisque, de 1897 à 1898 par exemple,

pour ne citer que cette seule année, la flotte s'accrut de 58 unités : sur ces 58 vapeurs, 47 étaient de construction étrangère.

Les droits d'octroi en Sibérie Orientale. — Le *Journal de Saint-Petersbourg* vient de donner quelques renseignements intéressants sur les droits d'octroi en Sibérie Orientale.

A partir du 1^{er} juillet dernier, en effet, la Sibérie Orientale a été soumise au système des octrois, et à cette date, 14 juillet de notre style, 490 dépôts ont été ouverts pour la vente de l'eau-de-vie dans le gouvernement d'Irkoustk, et 15 dans celui d'Iakoutsk.

La fabrique de bouchons établie pour les besoins de l'octroi a commencé à fonctionner à partir du 1^{er} janvier 1904. Son installation a coûté près de 3 millions de francs, mais son débit est tel que les frais seront bientôt couverts, et au delà, par la différence entre le prix de revient actuel et celui d'autrefois, lorsque le gouvernement achetait les bouchons tout faits et dépensait pour cet article, bon ou mal an, plus de 13 millions de francs.

En ce qui concerne l'industrie aurifère de la Sibérie, l'octroi a émis une ordonnance spéciale qui est entrée en vigueur en janvier dernier. Les propriétaires de mines ont reçu le droit de débiter eux-mêmes l'eau-de-vie préparée dans les distilleries de la couronne, à condition de se fournir dans les dépôts de l'accise et de borner leur provision journalière à 3/100 de védro par ouvrier. Le débit se fait dans des bouteilles cachetées, au prix ordinaire, et chaque bouteille doit être marquée dans le livret de paye de l'acheteur.

La région de Touroukhansk. — Il est incontestable que la région de Touroukhansk est la plus désolée non seulement de la province de l'énisséi, mais de la Sibérie tout entière. Des explorations et des recherches scientifiques sont nécessaires pour la mieux faire connaître, et le climat très dur les rend difficiles. Les voyageurs ont été rares dans ce pays malheureux ; on sait que le plus glorieux fut Middendorf.

En ce moment même, deux expéditions scientifiques ont été organisées par la Société de géographie de Saint-Petersbourg. L'une est sous la direction de M. Tolmatchev ; elle s'occupe, avant tout, de géographie et de géologie. Elle a reçu une somme de 5.000 roubles, offerte par l'académicien Schmidt auquel sont dues tant d'études sur le bassin de l'énisséi. L'expédition commencera au printemps 1905 ; les explorateurs passeront l'été près du lac Iéséi. La seconde expédition, qui aura lieu à la même époque, sera dirigée par M. Boutourline ; sa tâche sera plus importante encore, car elle s'occupera non seulement de géographie et de géologie, mais de botanique, de zoologie et d'ethnographie.

Revendications japonaises. — Il n'y a pas lieu de discuter ici les articles de journaux con-

cernant les ambitions japonaises. Les professeurs de droit japonais eux-mêmes se mettent de la partie, et c'est tout au plus si certains d'entre eux ne demandent pas que l'Oural devienne la limite des possessions russes et japonaises.

Ils voudraient exiger la cession des chemins de fer de Mandchourie, la rétrocession de Sakhaline, l'abandon de la Sibérie Orientale, la possession absolue des pêcheries, les mines d'Extrême-Orient et 2 milliards 700 millions de francs d'indemnité.

On ne parle pas de la Corée ; la Mandchourie serait, après discussion de certaines conditions, abandonnée à la Chine, sauf en ce qui concerne les mines et la voie ferrée. En attendant, les Japonais s'emparent tout simplement de la Corée et nomment un gouverneur général en Mandchourie.

C'est bien là l'état d'esprit sur lequel on devait compter ; mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et il serait bon de faire apprendre par cœur aux ambitieux du Japon certaine fable célèbre en Europe : il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre.

TURQUIE

Le commerce et la navigation de l'île de Rhodes pendant l'année 1903. — Le marché et le port de Rhodes ne sont pas parmi les plus importants du Levant. Aux causes générales, telles que les difficultés douanières ou le régime des quarantaines, qui ont entravé pendant ces dernières années le mouvement des affaires sur les places de l'Asie Mineure, il faut ajouter ici l'exagération arbitraire des droits de quai établis par la municipalité, et l'insuffisance du port qui n'est accessible qu'aux petits vapeurs, alors que la rade est elle-même peu sûre.

Néanmoins, par sa situation, Rhodes est un entrepôt de marchandises pour toute la côte voisine d'Anatolie. Cinq Compagnies de navigation visitent régulièrement sa rade : les Messageries maritimes dont les paquebots arrivent tous les vingt-huit jours en allant en Syrie, et repassent quinze jours après en retournant en France ; le Lloyd autrichien, qui touche à Rhodes six fois par mois ; la Compagnie ottomane Hadji-Daout, qui y fait seize escales mensuelles ainsi que la Compagnie grecque Pantaléon ; enfin la Compagnie turque Mahsoussé, dont le service est irrégulier. Le mouvement économique de cette île n'est donc point négligeable pour ceux qui conservent des intérêts et une influence en Orient. Il semble même qu'il existe des raisons particulières à la France d'en suivre avec soin les oscillations.

Il y a quelques années, la France avait, en effet, le monopole des principaux articles d'importation, les cafés, les sucres, le riz, les farines, les alcools. Aujourd'hui encore, le commerce français y trouve toutes les facilités pour y

garder et y augmenter une clientèle : un bureau des postes françaises, un service de colis postaux de 10 kilogrammes, une ligne de vapeurs directs, et la diffusion de notre langue enseignée même dans le lycée turc et les écoles grecques, et parlée par la plupart des fonctionnaires.

C'est pourquoi il nous a paru utile de ne pas laisser inaperçu le très complet rapport fait par notre vice-consul, M. de Belabre, sur le commerce et la navigation pendant l'année 1903.

L'importation totale s'est élevée, au cours de cette période, à 4.826.998 francs contre 5.041.480 francs en 1902, soit une différence en moins de 214.482 francs. L'exportation a atteint une valeur de 3.322.760 francs, et le transit, qui est relativement considérable, par suite du voisinage des côtes, a été de 1.624.790 francs.

D'après le rapport de M. de Belabre, la part de la France, dans ces chiffres, serait la suivante :

232.850 francs à l'importation ;

131.090 francs à l'exportation ;

Environ 30.000 francs au transit.

Soit en chiffres ronds un total de 400.000 francs pour nos transactions avec Rhodes, dont le mouvement d'affaires est dans son ensemble de 9.774.548 francs.

On reconnaîtra que cette part est assez faible. Il est curieux de la préciser surtout pour l'importation.

Au point de vue de l'importation, la France est distancée — si l'on laisse en dehors la Turquie qui est chez elle — par l'Autriche, l'Angleterre et l'Allemagne. Voici d'ailleurs le tableau doublement comparatif, par pays et par années, que donne le rapport consulaire :

| | Quintaux. | Valeur | Valeur |
|-----------------|-----------|--------------|--------------|
| | | en 1903. | en 1902. |
| | | — Francs. | — Francs. |
| France..... | 7.602 | 232.850 | 154.760 |
| Autriche..... | 20.927 | 864.775 | 895.320 |
| Angleterre..... | 1.570 | 228.875 | 202.600 |
| Allemagne..... | 2.400 | 345.950 | 476.200 |
| Belgique..... | 1.501 | 85.450 | 98.400 |
| Brésil..... | 900 | 77.100 | 162.000 |
| Bulgarie..... | 755 | 43.300 | 43.400 |
| Chypre..... | 680 | 31.140 | 20.500 |
| Egypte..... | 5.130 | 155.550 | 177.000 |
| Grèce..... | 55 | 7.500 | 11.700 |
| Italie..... | 888 | 111.225 | 95.300 |
| Indes..... | 1.350 | 98.500 | 155.000 |
| Russie..... | 2.260 | 66.160 | 40.300 |
| Turquie..... | 48.010 | 2.478.321 | 2.509.000 |
| | | 4.826.996 | 5.041.480 |

Ce tableau appelle deux remarques. La première est l'importance du chiffre d'affaires de l'Allemagne et de l'Autriche. Ces deux pays ont, au cours de ces dernières années, hérité au profit de leurs marchandises de la vogue des produits français. Il n'y a là rien d'étonnant, si l'on considère d'une part que les communications avec Trieste sont faciles et fréquentes et le fret peu élevé, et d'autre part que nos concurrents ont inondé les marchés d'Orient de voyageurs et d'échantillons, quelquefois même de contrefaçons

françaises. Mais, par contre, de la comparaison par années, il résulte une augmentation assez sensible des importations venues de France qui fait passer notre pays du huitième rang au quatrième.

Dans cette seconde constatation faut-il y voir un accident, ou le signe d'une reprise assurée d'affaires? Le rapport consulaire se montre sceptique, en déclarant que cette augmentation provient des cafés du Brésil apportés de Marseille, mais qui ne sont pas, bien entendu, des produits de notre sol ou de nos colonies.

Quoi qu'il en soit, il convient de noter avec satisfaction, pour notre commerce, cet accroissement de valeur de nos importations en 1903. Ces importations se répartissent de la façon suivante :

| FRANCE | | |
|--------------------|-----------------|----------------|
| | 10 quintaux. | 900 francs |
| Acier..... | 15 | 500 |
| Amidon..... | — | — |
| Café..... | 1.550 | 134.100 |
| Comestibles..... | 8 | 1.300 |
| Clous et pointes.. | 40 | 1.400 |
| Cuir..... | 25 | 9.400 |
| Morue..... | 30 | 1.800 |
| Arachides..... | 80 | 3.200 |
| Poivre..... | 15 | 2.000 |
| Peaux..... | 120 | 19.000 |
| Etain..... | 9 | 3.000 |
| Tuiles..... | 3.500 | 7.800 |
| Soufre..... | 400 | 1.450 |
| Divers..... | 300 | 37.000 |
| | 7.502 quintaux. | 232.850 francs |

Il est bon de signaler à la suite de ce tableau que nous ne fournissons plus de sucre à Rhodes. Or cet article est l'un des plus considérables de l'importation, presque entièrement accaparé par l'Autriche, pour une valeur de 391.200 francs. La Russie commence également à en vendre.

Des exportations il y a peu à dire. En dehors de la Turquie, l'Autriche est encore ici la meilleure cliente de l'île. La France n'y achète guère autre chose que des cocons, de la cire vierge, de l'huile d'olive, de l'huile de styrax et des peaux.

Les conclusions de ce rapide aperçu sont les mêmes que celles que nous sommes toujours amenés à tirer dans la revue que nous faisons des places du Levant, quelle que soit leur importance. Le régime des quarantaines, l'indifférence du gouvernement turc, les entraves de l'administration douanière de l'Empire, constituent, dans ces contrées, une gêne perpétuelle au mouvement des affaires. L'insuffisance des voyageurs français, le manque d'échantillons de nos produits, leur prix élevé, le peu de fréquence de nos services maritimes, le coût du fret avec Marseille, sont, à leur tour, une cause de diminution pour la part de la France. Les résultats de l'année 1903 à Rhodes peuvent-ils être, en ce qui concerne notre commerce, malgré le scepticisme du rapport consulaire, et en raison des éléments que nous possédons là-bas, une promesse d'activité plus grande et de plus nombreuses opérations.

ARABIE

Nouvelles d'Arabie et de Koueït. — Dans un précédent Bulletin, nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la lutte sanglante engagée en Arabie entre l'émir du Nedj, Ibn' Rachid, vassal du Sultan de Stamboul, et son compétiteur Ben Saoud, descendant des souverains whahabbites, qui voulait reconquérir le royaume de ses pères et rétablir la religion whahabbite (réforme de l'Islam) dont il est aujourd'hui le chef. Après toute une série de combats, Ben Saoud, victorieux d'Ibn' Rachid et même de 4.500 réguliers turcs envoyés à son secours par le gouvernement ottoman, a été acclamé par toute la population de l'Hassa. Entraînant derrière lui ses troupes victorieuses, il n'aurait pas hésité, paraît-il, à porter le siège devant la ville maritime d'El Katif afin de s'assurer un débouché sur le golfe Persique. El Katif, défendue par une nombreuse garnison turque, opposera certainement à Ben Saoud une très sérieuse résistance, et nous pensons même que celui-ci, manquant absolument d'artillerie, sera finalement incapable de réduire la place.

La victoire de Ben Saoud ouvre de nouveau la grande crise politique et religieuse qui avait si profondément bouleversé la péninsule arabique, depuis la fin du XVIII^e siècle et jusqu'au milieu du XIX^e. La France, qui possède un si grand nombre de sujets musulmans, ne peut pas, ne fût-ce qu'à ce seul titre, se désintéresser d'une lutte qui peut avoir sa répercussion jusqu'à la Mecque. Pendant ses longues années d'exil, Ben Saoud avait trouvé refuge chez son allié, M'Barreck Ben Sobah, souverain de Koueït, qui n'a pas dû être tout à fait étranger au succès de son hôte et ami. On assure, d'autre part, que l'Angleterre a passé avec M'Barreck un traité de protectorat. Les dernières nouvelles qui nous parviennent du golfe nous font savoir que le capitaine Knox vient d'être nommé consul à Koueït, et dès le lendemain de son arrivée dans cette ville un bureau de poste a été ouvert et un câble télégraphique installé entre Koueït et Fao. Même, ajoute-t-on, le titre de consul décerné au capitaine Knox ne serait qu'apparent, et tout bas on l'appellerait le « résident ».

Si on rapproche ce dernier événement de l'expédition victorieuse de Ben Saoud, il est permis de se demander quel rôle occulte l'Angleterre a pu jouer dans la conquête de l'Hassa, et si elle n'aidera pas plus efficacement le nouveau souverain victorieux à chasser définitivement de ces territoires, sur lesquels elle avait déclaré sa prédominance, le gouvernement ottoman qui entretient encore aujourd'hui des garnisons à El Katif, El Hoffuf et El Bida, dans la presqu'île de Gatar.

ASIE ANGLAISE

Les Etats fédérés malais. — On sait que l'on désigne sous ce nom le curieux groupe d'Etats qui forment l'hinterland de Singapour et de ses dépendances immédiates. Administrés par un résident général sous l'autorité d'un haut commissaire qui est en même temps gouverneur des Etablissements des Détroits, les quatre sultanats de Perak, Selangor, Negri Sembilan et Pahang peuvent être comptés au nombre des pays les plus prospères du monde et les Anglais citent avec orgueil la Fédération malaise comme un des plus beaux succès coloniaux que l'on connaisse.

Le petit tableau ci-après suffirait à justifier cet enthousiasme, même si l'on ignorait que la majeure partie des recettes des Etats malais provient des droits sur l'étain et que la population n'a vu les impôts qui les frappent augmenter que dans des proportions de beaucoup inférieures aux progrès généraux des recettes budgétaires :

| | Population | Recettes budgétaires Dollars | Importations Dollars | Exportations Dollars (1) |
|--------|------------|---------------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| 1891.. | 424.218 | 4.572.310 | 14.189.942 | 18.495.554 |
| 1896.. | — | 8.434.083 | 21.148.895 | 28.395.855 |
| 1901.. | 678.595 | 17.541.507 | 39.524.603 | 63.107.177 |
| 1903.. | 801.240 | 22.672.567 | 47.790.039 | 80.253.944 |

Quelques mots d'explication sur ceux de ces chiffres qui sont afférents au commerce des Etats fédérés malais pour 1903 ne seront peut-être pas sans intérêt.

Exportations. — Les exportations se sont accrues de plus de 9 millions de dollars, soit 13 0/0 ayant atteint le chiffre de 80 millions 1/4 de dollars, ou 78 millions 1/2, monnaies déduites. L'Etat de Perak a vu son commerce de sortie gagner 14 1/4 0/0, Selangor 11 1/2 0/0, Negri-Sembilan 10 1/4 0/0 et Pahang près de 24 0/0. Le petit tableau ci-dessous permet au reste de comparer les chiffres des deux dernières années :

| | 1902 Dollars | 1903 Dollars |
|----------------------|-----------------|-----------------|
| Perak | 34.696.797 | 39.628.132 |
| Selangor | 24.416.637 | 27.254.896 |
| Negri-Sembilan | 7.997.714 | 8.815.306 |
| Pahang | 2.237.858 | 2.771.316 |
| Totaux | 69.349.096 | 78.469.650 |

L'étain et le minerai d'étain entrent dans les chiffres de 1903 pour une valeur de 71 millions 1/2 de dollars; les quantités exportées ayant été de 388.011 piculs pour l'étain et de 574.113 piculs pour le minerai. C'est une augmentation de 14,5 0/0 en valeur, de 7 0/0 en quantité pour

(1) Le dollar vaut 2 fr. 20 environ.

l'étain et de 10,5 0/0 en quantité pour le minerai. Voici au reste comment s'est répartie la production de l'étain entre les divers Etats de la Fédération en 1902 et 1903 :

| | 1902 En piculs. | 1903 En piculs. |
|-------------------|--------------------|--------------------|
| Perak | 405.877 | 436.369 |
| Selangor..... | 278.367 | 292.664 |
| Negri-Sembilan... | 73.511 | 85.497 |
| Pahang..... | 23.114 | 25.275 |
| Totaux..... | 780.869 | 839.805 |
| Ou en tonnes..... | 46.480 | 49.988 |

Ces chiffres, il y a lieu de le faire remarquer, qui représentent la production et qui ont été relevés par le fonctionnaire chargé du service des mines, ne peuvent concorder avec les chiffres du commerce d'exportation que nous avons donnés ci-dessus et qui sont inférieurs en raison sans doute de la sortie d'une certaine quantité de minerai extrait en 1902.

Le prix de l'étain a varié considérablement au cours de l'année dernière, entre 98 dollars 3/4 par picul le 3 mars et 67 dollars le 1^{er} octobre; en 1902, les prix extrêmes avaient été 92,5 dollars et 62,5 dollars. En d'autres termes, la valeur de l'étain, dans les Etats malais, a été de 122 dollars en 1903 contre 117 dollars en 1902.

Sur les mines sont employés 186.337 travailleurs, Chinois en très grande majorité : sur ce total 143.028 travaillent à ciel ouvert, 20.918 travaillent « au fond », le reste comprend des auxiliaires divers; mais si l'on voulait se faire une idée exacte de l'importance numérique de la main-d'œuvre qui vit de l'étain, il faudrait ajouter à ces chiffres les ouvriers qui sont employés à couper le bois, au broyage et au lavage des minerais : on arriverait ainsi, de l'avis du chef du service des mines, à un total de 223.600 environ pour la population minière des Etats fédérés malais.

Comparés à l'étain, les autres articles d'exportation méritent à peine d'être cités. C'est ainsi que le sucre représente une valeur pour 1903 de 1.807.679 dollars pour 391.595 piculs; le café, 63.605 piculs et 1.059.824 dollars; la valeur du poivre exporté est tombée, de 1902 à 1903, de 481.523 à 321.720 dollars, et les quantités de 14.985 à 9.997 piculs.

Importations. — Les importations, minéraux compris, se sont élevées à 47 millions 3/4 de dollars, soit une augmentation de 4 millions 9/10 sur 1902. Perak a vu ses importations gagner 170/0; Selangor, un peu plus de 3 0/0; Pahang, 26 0/0; tandis qu'à Negri-Sembilan les importations ont fléchi de 15 1/2 0/0, sans doute par suite d'une modification dans les méthodes de statistique.

Voici, pour 1902 et 1903 et pour chacun des quatre Etats, les chiffres généraux de commerce d'importation (numéraire déduit) :

| | 1902 Dollars | 1903 Dollars |
|-------------------|-----------------|-----------------|
| Perak..... | 16.615.908 | 19.411.442 |
| Selangor..... | 15.681.421 | 16.178.010 |
| Negri-Sembilan... | 5.782.093 | 4.883.377 |
| Pahang..... | 754.279 | 954.447 |
| Totaux..... | 38.833.701 | 41.427.287 |

Les principaux articles importés sont les produits alimentaires, boissons, l'opium, qui prennent à eux seuls 30 millions de dollars sur 41 1/2, les articles manufacturés représentent 7 millions de dollars environ, etc.

L'organisation sanitaire de l'Inde. —

Le gouvernement de l'Inde vient de créer un poste de *commissaire impérial sanitaire*, indépendant de la Direction générale du service médical de l'Inde, qui était jusqu'à ce jour seule à s'occuper de cette section spéciale des affaires administratives de l'Inde.

Le nouveau fonctionnaire aura pour principales attributions à la fois de diriger ou de proposer toutes mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement actuel du service sanitaire et d'organiser les travaux de recherches scientifiques en matière d'hygiène publique.

C'est ainsi que l'on va créer sous peu un laboratoire central d'hygiène et de bactériologie qui sera chargé de la préparation de certains sérums curatifs et de l'étude des questions sanitaires de caractère général; cette organisation sera complétée par l'installation, dans les grandes provinces de l'Inde, de laboratoires locaux fonctionnant comme le laboratoire central sous la surveillance et le contrôle du nouveau commissaire impérial. Celui-ci au reste ne doit pas substituer, en matière d'hygiène publique, son action à celle des gouvernements provinciaux, mais il jouera auprès de ces organismes le rôle d'inspirateur et de conseiller et tâchera d'orienter leurs efforts au mieux de l'intérêt général.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'exequatur a été accordé à MM. :
Andrès I. Aybar, *consul* de la République dominicaine à Bordeaux;
Charles Belle Child Clipperton, *vice-consul* de Sa Majesté britannique à Rouen;
Manuel Carpio Rivero, *consul* du Pérou à Bordeaux;
Vincent Diaz Degorvier, *consul* de Colombie à Bastia;
Jules Peigné, *vice-consul* du Paraguay à Pau;
Carlos Valencia, *vice-consul* du Pérou à Boulogne-sur-Mer;
L. Verdun, *vice-consul* de Belgique à Verdun;
Fernand Vergara, *consul* du Chili à la Rochelle;
Ferdinand Petit, *consul* d'Autriche-Hongrie à Bordeaux;
Charles Grimaldi, *consul* du Montenegro à Nice.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Sont nommés conseillers du commerce extérieur de la France :

MM.
 Chouillou (C.-A.), présid. de la Chamb. de comm. franç. de Montréal;
 Coutanceau (J.), direct. de la maison de comm. franç. Gondin, Coutanceau et C^{ie} à Port-Louis (île Maurice);
 Bréton (A.), ancien direct. de la succ. du Compt. d'esc. à la Nouvelle-Orléans;
 Chanel (C.-L.), direct. de la Comp. sibérienne de fourrures et pelleteries à Paris;
 Comte (C.), de la maison Comte et C^{ie} à Meximieux (Ain);
 Brunier (A.), de la maison Brunier et frères, distill. liquor. à Lyon;
 Cormouls-Houlès (E.-A.), manuf. à Mazamet;
 Carrière (E.-V.-C.), fabric. de cadres métall. à Paris;
 Dacosta (O.), direct. de la Société hellén. du gaz d'Athènes;
 Depinoix (J.-C.), négoc. en verrerie-cristallerie à Paris;
 Dreyfus (J.), de la maison O. Brunswick et J. Dreyfus à Belfort;
 Droit (dit Jules-Nicolas-Luc), indust. à Charenton-le-Pont;
 Dumas-Fillon (J.-A.), distill. à Lyon;
 Dreyfus-Rose (dit Rose), chef de la maison Myrtil Rose et C^{ie} à Paris;
 Galaup (V.-A.), commissionn. en march. à Paris;
 Giros (H.-J.-M.-A.), fabric. de mach. à coudre à Ancerville (Meuse);
 Guérout (L.-C.-P.), ingén. à Paris;
 Guilloux (V.-E.), négoc. exportateur à Lyon;
 Gysin (A.-F.-A.), de la maison Gysin et Schœninger à Kobé (Japon);
 Hayez (P.-E.-E.), maître de verreries à Douai (Nord);
 Hellstern (C.-L.), de la maison Hellstern et fils, de Paris;
 Horn (A.-C.), direct. de la succurs. de la maison Charles Lorrilleux à Leipzig;
 Jablin-Gonnet (C.-J.-A.), chimiste expert à Paris;
 Jacob (J.), de la maison Jacob et Wolfers à Paris;
 Jullien, direct. de l'exploit. des chem. de fer de Thessalie à Volo (Grèce);
 Karrer (E.), vice-présid. de la Chamb. synd. des vins et spir. en gros de Paris;
 Kœhler-Aubian (J.), de la maison d'armem. Ch. Kœhler à Bordeaux;
 Laffitte (L.), chargé des missions commerc. par le minist. du Comm. à Nantes;
 Leroux (J.), négoc. à Saint-Denis (Réunion);
 Lévy (V.), inspect. du Crédit fonc. autrich. à Vienne;
 Licoys (C.-P.), de la maison Vallette-Viallard à Cruas (Ardèche);
 Marchand (C.-E.), présid. de la Ch. synd. des még. et teintur. en peaux à Paris;
 Malhaye, négoc. à Tiflis (Russie);
 Martin, dit Martin-Humbert (L.-A.), commission. en fruits secs à Aix;
 Métadier, présid. du synd. des grandes pharmacies à Bourges;
 Monchicourt (A.), commission. en marchand. à Milan (Italie);
 Moullet (J.-P.), négoc. en pâtes aliment. à Aix (B.-du-Rh.);
 Mouron (G.), négoc. à Kharkow (Russie);
 Olivier (M.), négoc. à Porto-Novo;
 Poindron (A.-F.-A.), agent commerc. du gouvern. canadien à Paris;
 Prat-Dumas (P.-E.), fabric. de papier à Conze-Saint-Front (Dordogne);
 Poujade (E.-H.), de la maison Poujade frères à Paris;
 Rabouin (P.), agent de la maison Les fils de Chauvet de Saint-Etienne à Cardiff;
 Richerolles, direct. de la Société hellén. du ch. de fer Pirée-Athènes-Thessalie, au Pirée (Grèce);
 Rives (M.-U.-G.), négoc. en laines et cuirs à Mazamet;
 Robert (J.), minot. à Orléansville (Algérie);
 Roche (E.), indust. à Calamata (Grèce);
 Roume (G.), direct. de la Comp. du gaz à Saint-Petersbourg;
 Rousson (H.-J.-B.), chargé de miss. commerc. par le minist. du Comm. à Paris;
 Saint-Prix (R.-V.-J.), négoc. en vins à Saint-Péray (Ardèche);
 Terrier (A.), secrét. gén. des Comités de l'Afrique franç. et du Maroc;
 Trechot (H.), administ. délég. de la Comp. franç. du Haut-Congo à Brazzaville;
 Vergnole, négoc. à la Nouvelle-Orléans;
 Weil (C.-J.), négoc. en grains à Paris.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes métropolitaines.

CAVALERIE

Indo-Chine. — M. le *lieut.* Domenech de Cellès est désig. pour servir en Indo-Chine.

Troupes coloniales.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Indo-Chine. — M. le *génér. de div.* Chevallier est nommé command. sup. des troupes de l'Indo-Chine;
 M. le *génér. de brig.* Bouguié est nommé au command. de la 1^{re} brigade à Bac-ninh.

INFANTERIE

Chine. — MM. le *capit.* Monniot et le *lieut.* Fierard sont désig. pour servir au 16^e rég.

Indo-Chine. — M. le *capit.* Le Duc, offic. d'ordonn. de M. le général Chevallier, et M. le *capit.* Tonnot, offic. d'ordonn. de M. le général Bouguié, sont désig. pour accompagner ces offic. généraux en Indo-Chine.

MM. le *chef de bat.* Dehove et les *capit.* Bouet et Lestel sont désig. pour servir à l'état-maj. partic.

Cochinchine. — Sont désig. pour servir en Cochinchine :
 MM. les *lieut.* Robert et Albrecht et les *sous-lieut.* Baude et Pancrazi.

Sont affectés au 11^e rég. :

MM. le *chef de bat.* Monziols, comme major; le *lieut.* Demoulin, à la 4^e comp. et le *lieut.* Nicolas, comme adjoint au trésorier.

M. les *lieut.* Jouanno est placé à la 6^e comp. du 12^e rég. et M. le *sous-lieut.* Basse-Brioulé, à la 2^e comp.

M. le *capit.* Cazalas est placé à la 9^e comp. et M. le *lieut.* Péron, à la 7^e comp. du 2^e annamites.

MM. les *lieut.* Grégoire et Veillat sont affectés au 11^e rég.; le *lieut.* Guillermeau au 1^{er} annamites.

Tonkin. — Sont désign. pour servir au Tonkin :

MM. le *colonel* Bertin; les *chefs de bat.* Perrin et Ansaldi; les *capit.* Martin, Blanc, Bocquet, Richard, Desaulty; les *lieut.* de Chauvenet, Ryckelync, Délibéros, Gayda, de Choiseul-Praslin, Revol et Dionis du Séjour et le *sous-lieut.* Coudert;

M. le *chef de bat.* Mérienne-Lucas est désig. pour le 5^e tonkinois et le *lieut.* Garnery pour le 18^e rég.;

MM. les *chefs de bat.* Bernard et Morel sont affectés au 9^e rég. et le *lieut.* Muselli, à la 4^e comp.

Sont placés au 10^e rég. :

MM. le *capit.* Paponnet et le *lieut.* Guillon et le *sous-lieut.* Monet, à la 6^e comp.;

MM. le *capit.* Sponville et le *lieut.* Angelini sont affectés au 18^e rég.

Sont placés au 1^{er} tonkinois :

MM. le *chef de bat.* Hirtzmann; le *lieut.* de la Rochebrochard d'Anzay, 3^e comp.; le *lieut.* Reydellet; les *sous-lieut.* Laurent, à la 1^{re} comp., et Moutot, à la 9^e comp.

Sont affectés au 2^e tonkinois :

MM. les *chefs de bat.* Granet et Riquier; les *capit.* Martel, à la 1^{re} comp., Paul, à la 10^e comp.; le *lieut.* Satger, à la 9^e comp.; les *lieut.* Saint-Gès et Tastet.

Sont affectés au 3^e tonkinois :

M. le *chef de bat.* Brimaud; M. le *capit.* Monveaux, à la suite; M. le *lieut.* Malandain; M. le *sous-lieut.* Dormoy, à la 12^e comp.

Sont affectés au 4^e tonkinois :

MM. le *chef de bat.* Poirrier; le *capit.* Grass, à la suite; le *lieut.* Morvan, à la 1^{re} comp.;

M. le *sous-lieut.* Ouvrard est placé à la 2^e comp. du bataill. chinois;

M. le *lieut.* Velle est nommé chancelier du cercle de Coc-leu; M. le *lieut.-colonel* Le Camus est nommé au command. du 4^e territ. milit.;

M. le *lieut.* Martin est affecté au 9^e rég.;

M. le *chef de bat.* Desdouis est désig. pour servir au 3^e tonkinois;

M. le *capit.* Fagot est affecté au 9^e rég.;

M. le *capit.* Froechen est affecté au 3^e tonkinois; M. le *capit.* Demogue, au 2^e tonkinois et M. le *capit.* Schneegans, au 4^e tonkinois;

M. le *lieut.* Hamaide est affecté à la 4^e comp. et M. le *lieut.* Pinot de Moirat, à la 6^e comp. du 1^{er} tonkinois.

M. le *lieut.* Frech est nommé command. du dépôt des isolés de Haiphong;

M. le *capit.* Marty est désig. pour servir à l'état-maj. partic. au Tonkin.

Nouvelle-Calédonie. — M. le *capit.* Vermot est désig. pour servir au bat. de la Nouvelle-Calédonie.

ARTILLERIE

Chine. — M. le *sous-lieut.* Le Gall est désig. pour servir au corps d'occupat. à Tien-tsin.

Cochinchine. — M. le *chef d'escad.* Boucherie est nommé command. du groupe de montagne à Saïgon;

M. le *capit.* Trémolières est nommé trésorier à Saïgon;

M. le *sous-lieut.* Niox-Château est nommé offic. de détails au cap Saint-Jacques;

M. le *lieut.* Lehuby est désig. pour servir en Cochinchine.

Tonkin. — MM. les *lieut.* Jacquier et Lepoix et le *sous-lieut.* Lavarde sont désig. pour servir au Tonkin;
MM. le *chef d'escad.* Frichement et les *capit.* Le Roy d'Étiolles, Martin et Barrera sont désig. pour servir au Tonkin;
M. le *lieut.* Lavit est désig. pour être employé aux travaux publics;
MM. les *capit.* Franceries, Gamas, Lardry et Denarcy sont désig. pour servir à la direct. d'artill. de Hanoi;
M. le *capit.* Flagel est désig. pour servir à Dap-cau;
MM. les *capit.* Remilly, Petit et Jacquet et les *lieut.* Chabard et Douchet sont désig. pour servir au Tonkin.

Officiers d'administration.

Cochinchine. — M. l'*offic. d'admin.* de 1^{re} cl. Audoye est désig. pour servir à la direct. d'artill. de Cochinchine;
M. l'*offic. d'admin.* de 2^e cl. Vergé est désig. pour servir en Cochinchine.
Tonkin. — M. l'*offic. d'admin.* de 2^e cl. Lasserre est désig. pour servir au Tonkin.

CORPS DU COMMISSARIAT

Indo-Chine. — MM. les *commiss. ppaux* de 2^e cl. de Pous, de 3^e cl. Montaron et Delavau; les *commiss. de 1^{re} cl.* Lauret et Cornet et de 2^e cl. Douvion sont désig. pour servir en Indo-Chine.

Cochinchine. — MM. les *commiss. de 1^{re} cl.* Laffranque et Roussel et de 2^e cl. Lippmann sont désig. pour servir à Saïgon.

Tonkin. — M. le *commiss. ppal de 3^e cl.* Littaye est désig. pour servir à la brigade de réserve de Chine;

MM. les *commiss. de 1^{re} cl.* Bailly et de 2^e cl. Poincnet de Sivry sont désig. pour servir à la sous-direct. du commiss. du Tonkin.

Nouvelle-Calédonie. — M. le *commiss. de 1^{re} cl.* Taboureux est désig. pour servir en Nouvelle-Calédonie.

Officiers d'administration.

Indo-Chine. — Sont désig. pour servir en Indo-Chine :
MM. les *offic. d'admin.* de 1^{re} cl. Camonilly et Charles-Marie, de 2^e cl. Juliard, et de 3^e cl. Dourthe, Neyret, Séverin et Sensacq.

SERVICE DE SANTÉ

Chine. — M. Augier, *méd.-maj.* de 2^e cl., est désig. pour servir au corps d'occup.

Indo-Chine. — Sont désig. pour servir en Indo-Chine :
MM. les *méd.-maj.* de 1^{re} cl. Delay, Rigollet, Ilbert et Alquier; les *méd.-maj.* de 2^e cl. Rouffiandis, Mouillac, Thébaud, Pujol, Augé et Legendre; les *méd. aides-maj.* de 1^{re} cl. Deschamps et Montel.

Annam. — M. Talbot, *méd.-maj.* de 2^e cl., est désig. pour servir au poste médical de Vinh;

M. Mourson, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir au 9^e rég. à Hué.

Cochinchine. — M. Thébaud, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir au poste de Vinh-long;

MM. Brimond et V. Bernoud, *méd. aides-maj.* de 1^{re} cl., sont désig. pour servir à l'hôpital milit. de Saïgon;

M. Fistié, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir au poste de Chaudoc;

M. Meslin, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir au poste médical de Phan-thies.

Tonkin. — M. Lecorre, *méd. ppal de 1^{re} cl.*, est nommé chef du service de santé au Tonkin;

M. Salanoue-Ipin, *méd.-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir à l'hôpital de Hanoi;

M. Doucet, *méd.-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir au 9^e rég. à Hanoi;

M. Morel, *méd.-maj.* de 2^e cl., est désig. pour servir au 10^e rég. à Dap-cau;

M. Mouillac, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir à l'ambulance de Lao-kay;

M. Paramananda-Mariadassou, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir au poste de Back-nam;

M. Manaud, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir au 4^e tonkinois à Ha-giang;

MM. Sallet, Gensollen et Mouzels, *méd. aides-maj.* de 1^{re} cl., sont désig. pour servir à l'hôpital milit. de Hanoi;

M. Bourragué, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., est désig. pour servir au 10^e rég. à Lang-son;

M. Lacour, *méd. aide-maj.* de 2^e cl., est désig. pour servir au 3^e tonkinois à Bao-lac;

M. Pichaud, *pharm.-maj.* de 2^e cl., est désig. pour servir à l'hôpital milit. de Hanoi.

Nouvelle-Calédonie. — M. le *méd.-maj.* de 2^e cl. Aubert est désig. pour servir en Nouvelle-Calédonie.

Océanie. — M. le *méd.-maj.* de 2^e cl. Violle est désig. pour servir à Tahiti.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Cochinchine. — M. le *mécan. ppal de 1^{re} cl.* Chomier est affecté au service central de la défense mobile de Saïgon.

Extrême-Orient. — M. le *capit. de vaiss.* Duval est nommé au command. du *Montcalm*;

M. le *mécanic. ppal de 2^e cl.* Gabriel est désig. pour embarq. sur le *Châteaurenault*;

M. le *capit. de vaiss.* Prat est nommé au command. du *Châteaurenault*;

M. le *mécanic. ppal de 2^e cl.* Georgelin est désig. pour embarq. sur le *Châteaurenault*;

M. le *mécanic. ppal* Hall est désig. pour servir à la défense mobile de Saïgon;

M. l'*aspir. de 1^{re} cl.* Muselier est désig. pour embarq. sur la *Comète*.

Levant. — M. le *lieut. de vaiss.* Le Gallen est désig. pour embarq. comme second sur le *Condor*, détaché en Crète.

M. le *mécanic. ppal de 2^e cl.* Pelletier est désig. pour embarq. sur le *Condor*, détaché en Crète.

SERVICE DE SANTÉ

Extrême-Orient. — MM. les *méd. de 2^e cl.* Cazeneuve et Le Moignic sont désig. pour embarq. sur le *Pei-Ilo*;

M. le *pharm. de 2^e cl.* Saint-Sernin est désig. pour embarq. sur le *Redoutable*.

Levant. — M. le *méd. de 1^{re} cl.* Lasselves est désig. pour embarq. sur le *Condor* en Crète.

Bibliographie

Etudes sur l'éducation et la colonisation. Volume X, par MAURICE COURANT, maître de conférences à l'Université de Lyon. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 20, rue Soufflot.

Dans le X^e volume de ses études sur l'éducation et la colonisation, M. Maurice Courant s'occupe exclusivement de l'Extrême-Orient, et plus spécialement de notre domaine asiatique de l'Indo-Chine. Avec toute la compétence que lui assurent son expérience, ses études, ses voyages antérieurs et tout son talent, M. Maurice Courant expose d'abord parallèlement le rôle de l'Européen chez les Asiatiques et la situation des Asiatiques vis-à-vis de la civilisation européenne. Puis il étudie successivement dans le détail ces deux grands problèmes qui sont la base même de toute colonisation en Extrême-Orient : l'éducation asiatique de l'Européen et l'éducation européenne de l'Asiatique. Il montre combien il importe pour le colon de connaître les mœurs, les institutions, la langue du pays dans lequel il s'établit, de meubler son esprit de connaissances pratiques, économiques et commerciales, et non de le bourrer de chiffres ou de renseignements spéculatifs innombrables, mais qui ne pourraient qu'encombrer sa mémoire sans servir à son éducation pratique. Pour l'Asiatique, il insiste sur la nécessité d'associer à notre œuvre colonisatrice l'aristocratie indigène, et pour cela de l'initier à nos idées par l'éducation. Et M. Maurice Courant conclut son livre si intéressant, si utile à méditer, par ces quelques lignes, excellemment pensées : « Avec des éléments bien préparés, fonctionnaires et colons connaissant à fond le pays, la langue, les mœurs indigènes, soigneusement maintenus dans leur milieu moral, largement instruits des vérités scientifiques, des procédés utiles à la vie pratique, discrètement et en petit nombre initiés à la vie intellectuelle et morale de la nation dominatrice, on peut espérer une collaboration intelligente et fructueuse, le progrès vers la prospérité matérielle, vers le développement des qualités des uns et des autres. Ce sera le couronnement de la colonisation, la justification de la violence qui est à la base de toute conquête. »

Le Gérant : A. MARTIAL.

LA CORÉE

PAR M. A.-A. FAUVEL

ANCIEN OFFICIER DES DOUANES CHINOISES

PUBLIÉE PAR LE COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

OCTOBRE 1904

I

HISTOIRE ANCIENNE

L'histoire politique du royaume de Corée, devenu depuis l'Empire indépendant de *Tjyo-syen*, puis de *Tai-han*, dernier titre officiel, se perd dans la nuit des temps mythologiques, tout comme celui des empires voisins de la Chine et du Japon. On peut dire qu'elle est inconnue avant le premier siècle de l'ère chrétienne, et le nom même du pays ne fut révélé au monde européen qu'au *xvi*^e siècle. Ceux qui désirent connaître les premières pages de l'histoire doivent se rapporter à trois sortes de documents, qui ne sont à la disposition que d'un fort petit nombre de savants, vu la langue dans laquelle ils sont écrits. Ce sont d'abord les classiques chinois : le *Chi-ki*, du commencement du *i*^{er} siècle avant J.-C. ; le *Tsien-han-chou*, du *i*^{er} siècle après J.-C. ; le livre des Montagnes et des Mers (*Chan-hai-king*), sans doute plus ancien. Viennent ensuite les documents japonais : le *Ko-zi-ki*, le *Nihon-gi* et trois ou quatre autres livres d'annales, datant de 672 à 692 de notre ère. Puis enfin les ouvrages historiques coréens, dont le plus ancien, le *Sam-kouk-sa-keui*, fut présenté en 1145 au roi *In-tjong*. Les plus vieux commencent à l'époque des dieux et on ne peut leur accorder quelque crédit sérieux qu'à partir de la seconde moitié du *iv*^e siècle de l'ère chrétienne (1).

Le nom de *Tjyo-syen* (Sérénité du Matin) date du fondateur du premier royaume de la péninsule, un noble chinois de la dynastie des Shang (1766-1122 avant J.-C.) appelé *Ki-tze* ou vicomte de *Ki*, et en coréen *Keui-tja*, l'auteur du *Chou-king*, qui s'exila volontairement dans le pays au nord du fleuve *Ya-lou* en 1122 avant J.-C. Ses descendants gouvernèrent la contrée jusqu'au *iv*^e siècle avant J.-C. et disparurent l'an 9 de notre ère. On ne sait rien de leur histoire.

Quant au fondateur de la race coréenne elle-même, il passe pour être un certain *Ko*, venu du royaume de *Koryé*, ou *Koraï* (2), qui se trouvait

dans les montagnes du *Tchang-pai-chan* formant aujourd'hui la frontière nord de la Corée.

Au commencement de l'ère chrétienne, le pays de la péninsule coréenne était divisé en plusieurs États, à savoir : le *Ko-kou-rye* au nord, le *Paik-tjyei* au sud. Dans le sud-est, la race des *Sin* comprenait une trentaine de tribus, formées en deux confédérations principales, celle de *Sin-han* et celle de *Pyen-han*; et en six petits états alliés sous le nom de *Ka-ya*. Tous ces petits états du sud-est formèrent au commencement de l'ère chrétienne le royaume de *Sin-ra*, que nous firent connaître les voyageurs arabes. Cet état conquiert en 660 et 668 les royaumes du nord : *Ko-kou-rye* et *Paik-tjyei*, et la péninsule constitua un royaume unique, qui jouit d'une grande prospérité jusqu'au *ix*^e siècle.

Pendant toute cette longue période, la Corée avait des rapports avec la Chine d'un côté et le Japon de l'autre. Il semble bien que les vers à soie furent importés dans ce dernier pays par les Coréens. On trouve en effet ces insectes décrits dans l'ancien livre japonais *Ko-zi-ki* comme de curieuses créatures qui prennent d'abord la forme de vers, puis celle de cocons et enfin celle d'oiseaux ! On n'en voyait alors (au Japon) que chez un Coréen nommé *Nurinomi*; c'était à l'époque de l'empereur *Nin-toku* (310-399) (1). Le Japon obtient, au *iv*^e siècle, de faire reconnaître sa suzeraineté sur les états du sud. Il a soin de mettre sur leur trône des princes coréens élevés chez lui, et il occupe même quelques points fortifiés. Des ambassades furent échangées jusqu'à la fin du *ix*^e siècle et M. Maurice Courant nous donne les dates de quelques-unes des guerres entre le Japon et la Corée, ainsi que de quelques ambassades. En 200 eut lieu la fameuse expédition de l'impératrice japonaise *Zin-gou* en Corée.

Griffis nous apprend que le Thibétain *Mara-nauda* apporta le bouddhisme aux Coréens en 384 (2). En 541, le roi de *Paik-tjyei* fait venir de Chine le *Che-king* (livre des odes), le *Nirvana sutra* et des peintres. Une statue de Bouddha est fabriquée en 545. En 551, la musique, importée de Chine, se développe, grâce au génie du Coréen *Ou-renk*, qui invente un grand nombre d'airs nou-

(1) *La Corée jusqu'au IX^e siècle*, etc... Conférence faite au Musée Guimet le 21 février 1897, par MAURICE COURANT. — TOUNG-PAO, vol. IX, n^o 1.

(2) D'où nous avons fait Corée.

(1) MAURICE COURANT, *op. cit.*, p. 8.

(2) *Corea, The Hermit Nation*, by W. E. GRIFFIS, late of the imperial university of Tokio. London, 1882.

veaux. Les arbalètes et les balistes (*Pao*) sont inventées en 558 au Sin-ra où, en 574, l'on fond six statues de 10 pieds de haut, pour lesquelles on emploie 37.500 livres de cuivre et plus de 6 livres d'or. Nous ne pousserons pas plus loin une énumération qui deviendrait fastidieuse. Nous nous contenterons de remarquer que de 580 à 900 la Corée a envoyé au Japon des prêtres, des musiciens, des artisans de toutes sortes, qui importèrent avec eux et développèrent des arts alors inconnus des habitants du Nipon, et dans lesquels ceux-ci ont excellé depuis lors, dépassant leurs anciens maîtres. Les Coréens apportèrent avec eux quantité de produits que l'antiquité japonaise ne semble pas avoir connus, comme : le thé, les oranges, la laque, les mûriers et les vers à soie. Les jonques du Tjyo-syen sont même copiées en 650; et en 764 le gouvernement japonais fait étudier le coréen par des interprètes. Des villages coréens sont fondés dans le Yamato et autres provinces du pays du Soleil levant. On compte en 814 dans la noblesse japonaise 163 familles d'origine coréenne. Ainsi, le pays du Calme Matin a reçu sa civilisation de l'Occident par les Chinois et l'a transmise aux Japonais. Dès le vu^e siècle, en effet, Kiou-tchou, la capitale du Sin-ra, était un centre brillant de civilisation indo-chinoise. Le géographe arabe Khurdadbah raconte qu'au ix^e siècle ses compatriotes faisaient avec le Sil-la (Sin-ra) un échange important de marchandises. Ils en tiraient du ginseng, des bois de cerf, de l'aloès (1), du camphre, de la porcelaine, du zimmit (cannelle?) et de la racine de galangal. Ils y laissaient en échange les produits de l'Inde et de l'Arabie, des paons, des perroquets, des parfums, etc.

En 934, le roi de Koraï nommé Ouang-kien réunit sous son sceptre les trois royaumes de la péninsule. Le siècle de Louis XIV de la Corée s'étend de 934 jusqu'en 1368.

Le fondateur de l'unité coréenne mourut en 945; son successeur Wu accepta de se reconnaître le tributaire de la Chine et fit alliance avec la dynastie des Soungs, qui y régna jusqu'en 1101. En 1218, le roi de Corée se reconnut vassal de Genghis-Khan; treize ans plus tard (1231), les Mongols envahirent la Corée pour venger le meurtre d'un ambassadeur, prirent 40 villes et abolirent l'indépendance du royaume en le faisant administrer par 72 préfets mongols. Ils furent bientôt massacrés. Une grande armée mongole envahit la Corée en 1241 et, en 1256, le roi alla lui-même rendre hommage à la cour du conquérant Koublaï-Khan.

Celui-ci prépara, à l'île Quelpaërt, une flotte imposante et envahit le Japon en 1281, avec une grande armée de Mongols, de Coréens et de Chinois, se montant à 180.000 hommes embarqués sur 3.500 jonques de guerre. Mais ce fut un désastre et peu de Coréens rentrèrent au pays. Au xiv^e siècle, ce fut au tour des Japonais d'envahir la Corée; ils poussèrent même jusqu'en Chine.

En 1392, le prince Li-tan, ou Taï-tjo, change le nom de Koraï, qui avait cours depuis 934, pour

reprandre celui plus ancien de Tchao-hsien, en coréen Tjyo-syen, et il fonde la dynastie des Tsi-hsien, dont les représentants règnent encore aujourd'hui. Il eut à repousser une invasion des Chinois, gouvernés par les Mings, qui voulaient forcer la Corée à reprendre l'attitude de vassale; car, depuis quelque temps, elle avait omis de payer le tribut. Taï-tjo fit la paix avec la Chine et reconnut sa suzeraineté en envoyant un certain nombre de jeunes nobles coréens étudier au collège impérial de Nanking. Il quitta Hpyeng-yang et établit la capitale à Han-yang ou Séoul (1) à 50 milles de l'entrée de la rivière Han, sur la côte occidentale et vers la partie moyenne du pays. C'est à lui qu'on doit les murailles et les forts de cette ville et la division de la contrée en huit provinces, telle qu'elle existe encore aujourd'hui (2). Il ne se contenta pas de ces réformes administratives, mais il modifia la loi religieuse.

On abandonna le bouddhisme pour le remplacer par le confucianisme, et aux livres de Bouddha succédèrent ceux des sages de la Chine. Les examens devinrent la base sur laquelle s'établirent toutes les fonctions publiques *more sinico*. On copia jusqu'au costume chinois de l'époque, et on reconnaît, encore aujourd'hui, dans la coiffure et les vêtements des mandarins, les modes du temps des Mings. Ce n'est qu'au xvii^e siècle que les Chinois prirent la tresse des Mongols et le costume actuel. Les mœurs s'adoucirent et c'est au roi Taï-tjo qu'on doit l'abolition des sacrifices humains (*In-tchei*) et la coutume d'enterrer vivants les vieillards, dite *Ko-raï-tchang*, que le bouddhisme lui-même n'avait pu condamner.

He-taï-jong, le second successeur de Taï-tjo, institua la boîte des pétitions, qui est placée devant la porte du palais royal et dans laquelle tout sujet du royaume peut jeter pétition ou supplique. Vers 1450, la Corée s'isole de son mieux de la Chine en créant, sur sa frontière nord, la zone neutre de 20 lieues de largeur, dont on fait un désert, en y détruisant villes et villages et en défendant sous peine de mort à tout être humain de s'y fixer, ou même d'y cultiver le terrain.

Les premiers navires européens visitent les côtes méridionales du Japon en 1530, et les quatre vaisseaux portugais qui s'y rendirent de 1540 à 1546 passèrent sans doute en vue des côtes coréennes. En tout cas, ils apportèrent aux Japonais la connaissance de la poudre et des armes à feu, avec lesquelles ils devaient faire tant de mal aux Coréens, avant la fin du xvi^e siècle.

La nouvelle dynastie coréenne envoya au début des présents annuels à la cour du Shogoune à Kamakoura. Les Japonais, de leur côté, s'établirent aux îles Tsu-hsima, et sur la côte même

(1) Séoul, que l'on écrit de cinq à six manières différentes, savoir : Séoul, Sôul, Syool, Sawul, Sowul, est l'analogue coréen du chinois King dans Péking, Nanking; cela veut dire la capitale. Le nom propre est Han-yang en chinois et Syou-ouen en coréen.

(2) Les huit provinces de Corée sont : Ham-kyeng; Hpyeng-yang; Houng-hai; Kang-ouen; Tchyoung-tchyeng; Kyeng-syang; Tjyen-la; et Kyang-keui, capitale Syou-ouen ou Séoul.

de Corée à Fousan, en face de ces îles. Mais avec les guerres civiles qui désolent bientôt le Japon, les ambassades coréennes deviennent plus rares et cessent en 1460. Sous le règne de Tchoung-tjong (1506 à 1544), les Coréens reprirent Tsu-hsima et quelques autres îles japonaises, anciennement tributaires de la Corée. Puis la paix régna si longtemps que l'armée et les forts furent négligés : aussi, quand arriva l'invasion des lieutenants de Taïcosama, en 1591, la Corée, sans troupes et sans places fortes, ne put soutenir le choc et faillit perdre son indépendance.

L'Alexandre le Grand du Japon, le fameux Hideyoshi, plus connu par son titre de Taïcosama (1), monta sur le trône le 31 juillet 1585. Sous prétexte que, depuis longtemps, la Corée avait cessé d'envoyer des ambassadeurs, avec des présents aux souverains japonais, il résolut de la rappeler à l'ordre et y envoya un vieux soldat nommé Yasuhiro. Ce brave se montra si insolent envers son escorte coréenne et même envers la cour du roi de Corée qu'il offensa cruellement celui-ci, qui refusa péremptoirement d'accéder à la demande du Japon, au sujet de la reprise des ambassades. Hideyoshi, furieux, fit mettre à mort Yasuhiro et toute sa famille ; puis il se prépara à envahir la Corée, après avoir essayé, encore en vain, de reprendre des relations amicales, en envoyant un second ambassadeur Yoshitoshi, qui ne fut pas plus heureux que le premier.

Le 25 mai 1592, une flotte considérable débarqua sur les côtes de Corée l'armée japonaise, sous les ordres de deux généraux : Konishi-Yukinaga et Kato-Kiyomasa. Le premier était chrétien, ayant été baptisé en 1584 : aussi emmena-t-il avec lui comme aumônier un Père jésuite portugais, le P. L. Frois Gregorio de Cespedès, le premier Européen qui ait mis le pied en Corée. Grâce aux armes à feu, les Japonais battirent facilement les Coréens. La Chine leur envoya des secours, mais les troupes chinoises furent également taillées en pièces.

Chinois et Coréens ne se laissèrent pas découragés, ils formèrent de nouvelles armées, tinrent bravement tête à l'ennemi, et en 1593 infligèrent à celui-ci de cruelles défaites, le repoussant jusqu'à la côte. Les Chinois n'avaient pas perdu moins de 20.000 hommes par le sabre ou la maladie. Ils envoyèrent une ambassade demander la paix au Japon en octobre 1596. Elle n'eut aucun succès ; l'armée japonaise ayant reçu des renforts en janvier 1597, à Fousan, une seconde invasion eut lieu pendant laquelle on compta des succès de part et d'autre. Mais les Japonais furent enfin reconduits de nouveau à la côte ; ils s'y retranchèrent dans un vaste camp à *Uru-san*, où ils s'efforcèrent de tenir tête aux forces ennemies chinoises et coréennes.

Bientôt réduits par la famine et le froid terrible, ils perdirent un grand nombre d'hommes

et allaient capituler quand, le 13 février 1597, après un siège qui n'avait pas duré moins d'une année, ils reçurent des renforts du Japon, ce qui leur permit de battre leurs assiégeants. Le 10 mai, ils rejoignaient le Japon. Hideyoshi mourut le 9 septembre 1598 ; à ses derniers moments, il donna l'ordre de rappeler toutes ses troupes de Corée. Celles-ci rapportèrent, comme trophées de victoire, les oreilles et les nez coupés à 214.752 cadavres ennemis, dont 185.738 Coréens, le reste Chinois. Quant aux Japonais, leurs historiens estiment qu'ils ne perdirent pas moins de 50.000 de leurs pendant cette longue campagne.

Le général Nabeshima ramena avec lui de Corée (1597) une colonie de potiers coréens, qu'il établit à Satsuma, où ils fondèrent les premières fabriques de porcelaine, après avoir découvert des dépôts de kaolin dans les environs. C'est encore à ces potiers que le Japon doit les fameuses faïences dites de Satsuma, qu'on ne sait plus produire aujourd'hui.

Quand le premier Anglais, le capitaine Saris, arriva au Japon, en juin 1613, il y fut pris pour un Coréen et appelé ainsi par les gens du peuple qui lui jetèrent des pierres.

La paix fut définitivement signée entre le Japon et la Corée en 1615 et les Japonais occupèrent Fousan depuis cette époque. Les dominicains essayèrent de pénétrer en Corée. En 1618, un frère espagnol, Jean de Saint-Dominique, partit des Philippines, avec deux confrères, mais il ne put débarquer et alla au Japon, où il fut emprisonné et mourut l'année suivante, 19 mars 1619.

Sur la demande du Taïcoune Iyemitzu, en 1624, la cour du roi de Tjyo-syen reprit l'ancienne coutume des ambassades au Japon. Griffis en prend occasion pour affirmer que, « contrairement à ce qu'a dit récemment un écrivain français (?), il n'y a aucune preuve que les Japonais exigèrent des Coréens un tribut annuel de trente peaux humaines ». Ce qui est plus certain, c'est que la Corée, étant fort pauvre, c'était le trésor japonais qui payait tous les frais de l'ambassade. Pour montrer à celle-ci toute la gloire et la richesse du Shogoune, Iyenobu fit construire, dans son palais de Yedo, un arc de triomphe spécial. Pour diminuer ces dépenses devenues par trop considérables, il fut décidé de recevoir l'ambassade dans l'île de Tsu-hsima, où des fonds étaient alloués dans ce but au daïmio gouverneur. C'est vers cette époque que se place l'introduction du tabac et du coton en Corée, le premier par les soins des Japonais, le second apporté de Chine par un ambassadeur coréen, qui en cacha trois graines dans les plumes de son chapeau.

Le XVII^e siècle commence avec la guerre entre les Coréens et les Mandchous révoltés contre les Chinois, qui furent vaincus en 1619. En 1627, les Mandchous battent l'armée chinoise et, traversant le Ya-lou sur la glace, pénètrent en Corée, se dirigeant sur Séoul, battant les Coréens sur leur route. C'est dans un de ces combats que périrent deux des Hollandais compagnons de Jans Wet-

(1) Il porta d'abord le titre de Kuambaku ; les jésuites parlent de lui souvent sous le nom de Quabacundono, c'est-à-dire Sa Seigneurie le Kuambaku ; ou sous celui de Faxiba (Hashiba), l'un de ses noms de famille.

trevée, faits prisonniers sur les côtes en 1627, alors qu'ils y étaient allés chercher de l'eau dans une embarcation de la frégate *Ouderkeres* (1). Séoul fut assiégée et le roi, pour éviter une plus grande défaite, signa la paix reconnaissant la suzeraineté des Mandchous. Mais il déchira bientôt le traité. Ceci amena une nouvelle invasion des Mandchous qui prirent Séoul et Kanghoa, où le roi s'était réfugié avec sa famille et son trésor. Un nouveau traité fut signé en 1637. Le roi de Corée renonçait à se reconnaître vassal des empereurs chinois. Il donnait au roi des Mandchous deux de ses fils en otage et promettait de lui envoyer chaque année une ambassade avec le tribut. Un marché était établi dans une ville frontière afin de faciliter les échanges commerciaux. Pour marquer sa déférence, le roi de Corée accepta de se soumettre à la fameuse cérémonie du *Ko-téou*, dans laquelle on se prosterne neuf fois à genoux, en frappant autant de fois la terre du front, en face du souverain. Puis, pour cimenter la nouvelle alliance, Coréens et Mandchous sacrifièrent ensemble à l'autel du ciel et une table de pierre fut élevée en face pour perpétuer le souvenir de la clémence mandchoue. Les Coréens durent aussi accepter, tout comme les Chinois, la coiffure et le costume de leurs vainqueurs.

Le tribut annuel était fort lourd pour la malheureuse Corée, elle ne devait pas envoyer chaque année moins de 100 onces d'or, 4.000 onces d'argent, 10.000 sacs de riz, 2.000 pièces de soie, 300 pièces de linge, 10.000 pièces de coton, 500 de chanvre, 11.000 rouleaux de papier, 2.000 couteaux, 1.000 cornes de bœufs, 100 peaux de tigres, 100 de daims, 400 de castors (?) et 200 de rats bleus (?), sans parler de 40 nattes décorées, 200 livres de bois de teinture et 10 caisses de poivre (!). En 1643, ce tribut fut réduit, puis encore en 1650, grâce à l'influence d'une dame coréenne, qui était devenue puissante à la cour mandchoue de Shountchi. Ceci n'empêcha point le roi de Corée d'avoir à payer, en 1695, une amende de 10.000 onces d'argent, pour avoir oublié quelque chose dans le tribut.

A partir de la fin du XVII^e siècle jusqu'au commencement du XIX^e, époque à laquelle le christianisme entra en Corée, on n'entend plus parler de l'histoire de ce pays. Griffis lui-même, auquel nous avons emprunté la majeure partie des détails cités plus haut, ne donne aucun renseignement sur les événements qui ont pu se passer dans le Royaume hermite (2). Il est probable qu'ils n'intéressèrent que le peuple coréen lui-même, qui semble avoir été laissé enfin en paix par ses voisins de Chine et du Japon. Nous ne reviendrons pas sur l'histoire du christianisme, que nous avons analysée dans un article récemment

paru au *Correspondant* (1). Nous rappellerons seulement à leur date les principales interventions des puissances.

II

HISTOIRE MODERNE

En 1797, La Pérouse longea les côtes de Corée, mais n'y débarqua pas. Il en fut de même de Broughton en 1795-1798 et de l'expédition russe de la *Pallas* en 1852; de celle des capitaines anglais Belcher en 1845-1846 et John Richards, sur le *Saracen* en 1855; de la *Virginie* en 1855. En dehors des missionnaires, aucun Européen n'avait encore mis les pieds dans le royaume de Corée quand deux de nos navires de guerre, la *Gloire* et la *Victorieuse*, pénétrèrent dans l'archipel de la côte Ouest, afin d'obtenir du roi une réponse à la lettre que le capitaine Cécile lui avait fait parvenir un peu auparavant, pour lui demander raison du massacre de nos missionnaires. On sait comment ces deux frégates firent naufrage, le 6 août 1842, sur les bancs de l'île Ko-koune, où l'on débarqua tout le personnel et le matériel des deux navires, en attendant que trois vaisseaux de guerre anglais, qu'on alla chercher à Changhaï, ramenassent nos équipages dans cette ville (2). Ils furent bien traités par les Coréens, qui expliquèrent qu'ils avaient massacré les missionnaires parce que ceux-ci avaient forcé l'entrée du pays sous un déguisement et un faux nom, au mépris des lois coréennes.

Un baleinier français, le *Narval*, se perdit sur les îles de la côte Sud-Ouest dans la nuit du 2 au 3 avril 1851. L'équipage se réfugia sur une de ces îles et le second put, dans une des chaloupes, gagner Chang-haï, où il prévint du désastre le consul de France, M. de Montigny. Celui-ci équipa une *lortcha* (navire mi-chinois, mi-portugais) et accompagné de son interprète, M. le comte Klezowski, qui fut plus tard ministre de France à Péking, il se rendit en Corée, d'où il ramena ses compatriotes.

En 1862, l'empereur Napoléon III, recevant à Paris les membres de l'ambassade japonaise, leur demanda d'essayer d'ouvrir la Corée au commerce français. Mais le Japon était trop occupé alors de sa politique intérieure pour penser à la Corée et aux intérêts des étrangers dans ce pays, qui depuis 1832 n'envoyait même plus ses ambassadeurs à l'île de Tsu-hsima. La dynastie coréenne des Ni, fondée en 1392, prenait fin le 15 janvier 1864 par la mort du roi Chul-chong, qui arriva avant qu'il eût eu d'héritier. La reine douairière Cho, l'aînée des trois reines veuves de rois ayant régné depuis 1831, s'empara du sceau et des autres emblèmes de la royauté; puis, écartant son neveu Cho-sung, elle plaça sur le trône un enfant

(1) *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la côte de l'île de Quelpaerts avec la description du royaume de Corée* (par HENDRICK HAMEL), traduite du flamand par M. MINUTOLI. A Paris, MDCLXX.

(2) *Corea, The Hermit Nation*, by WILLIAM ELLIOT GRIFFIS, late of the imperial university of Tokio, Japan. London, 1882.

(1) Le 10 février 1904. *La Corée : Description, mœurs, les missions*.

(2) Ce furent les frégates *Dædalus* et les bricks *Espiègle* et *Childers* qui vinrent les embarquer le 12 septembre 1842.

de quatorze ans, fils du prince royal Ni-koung. Celui-ci prit le titre de Seigneur de la grande cour, en coréen Taï-ouène-koune, et devint régent effectif pendant les neuf années suivantes.

En 1866, les étrangers forcent enfin l'entrée du Royaume solitaire. Ce furent d'abord les Russes qui, en janvier, se présentèrent dans la baie de Broughton, au Nord-Est, et demandèrent le droit d'exercer le commerce, menaçant, en cas de refus, de faire passer la frontière à leurs troupes. On leur répondit que la Corée étant vassale de la Chine, elle ne pouvait traiter avec personne sans l'autorisation du Fils du Ciel, auquel on allait d'ailleurs envoyer immédiatement un ambassadeur, spécialement chargé d'en référer au suzerain. Les navires russes lassés d'attendre s'éloignèrent enfin sans avoir rien obtenu.

Vers le mois de juin 1866, un vapeur anglais, le *Rona*, capitaine Morrison, ayant à son bord M. Ernest Oppert, croisa quelque temps sur la côte, essayant en vain d'entrer en relations commerciales avec les Coréens. Un peu plus tard, Oppert revint à la charge, à bord du vapeur *Emperor*. Les chrétiens lui remirent une lettre de M. Ridel, missionnaire catholique français, alors en prison et qui demandait de l'aide au gouvernement français. Le 7 juillet, M. Ridel réussissait à gagner Tchéfou et informait, à Tien-tsin, l'amiral Roze des événements de Corée. L'amiral expédia aussitôt deux de ses navires pour aller protéger les chrétiens. Quand ils arrivèrent à Kang-hoa, il ne restait plus un seul missionnaire français dans le pays, les trois seuls qui avaient pu échapper au massacre étaient réfugiés en Chine (MM. Ridel, Féron et Calais).

Le 21 septembre 1866, l'escadre française des mers de Chine, composée du *Primauguet*, du *Déroulède* et du *Tardif*, mouillait à l'entrée de la rivière de Séoul le *Han*. Le 23, les deux derniers la remontaient jusqu'en face de la capitale, guidés par M. Ridel. Un ou deux forts et une flotte de jonques ouvrirent le feu contre eux. Mais quelques obus bien dirigés réduisirent promptement l'ennemi au silence. On ne put entrer en relations avec les habitants qui s'étaient tous enfuis et l'on revint le 3 octobre à Tchéfou, sans avoir obtenu aucun résultat. Bien au contraire, le Taï-ouène-koune fit armer tous les forts de la côte et se prépara à une résistance acharnée.

Les Coréens avaient demandé de l'aide au Japon. Mais ce pays venait de conclure un traité avec la France. Aussi le gouvernement mikadonal conseilla aux Coréens de céder aux justes demandes des Français et d'ouvrir les ports de Corée au commerce étranger, à l'imitation du Japon.

La légation de France à Péking annonça à la cour chinoise et aux représentants des nations étrangères en Chine que l'on allait bloquer les côtes de Corée. L'escadre repartit donc à nouveau pour ce pays. Elle se composait cette fois de la frégate la *Guerrière*, des corvettes le *Laplace*, le *Primauguet*, des croiseurs le *Déroulède*, le *Kienchan*; des canonnières le *Tardif* et le *Lebrethon*,

avec 600 hommes, dont 400 d'infanterie de marine du camp français de Yokohama. Nous avons raconté, dans le chapitre précédent, l'histoire de cette expédition, qui dut se retirer définitivement après avoir subi un échec dans une embuscade le 27 octobre.

Cette même année 1866, les Américains du Nord eurent l'occasion de se mesurer, eux aussi, avec les Coréens. On sait déjà comment un schooner des Etats-Unis, la *Surprise*, fit naufrage le 24 juin sur la côte coréenne. Son capitaine Mac Caslin et ses hommes furent bien traités par les habitants et reconduits jusqu'à la frontière nord par les soins des autorités. Un mois plus tard, un autre schooner américain, le *General Sherman*, ayant pénétré dans l'estuaire du Ta-toung, eut moins de chance. Sous prétexte que l'équipage avait molesté les indigènes, on mit le feu au navire et l'on massacra tous ceux qui se trouvaient à bord, à savoir : le propriétaire M. Preston, le capitaine Page, son second Wilson, tous trois Américains, un Anglais, M. Hogarth, un missionnaire aussi anglais, le Rd. M. Thomas, et dix-neuf matelots malais et chinois. On prétendit en Chine que cette expédition avait pour but non de faire un honnête commerce en Corée mais d'y voler les trésors des tombes royales des environs de Hpyeng-yang. On prétend que le marchand juif Ernest Oppert, qui pénétra en août 1866 dans la rivière de Séoul sur le vapeur *Emperor*, avait des intentions analogues. Quoi qu'il en soit, le gouvernement des Etats-Unis expédia la frégate *Wachusett*, avec l'amiral Shufeldt, faire une enquête au sujet du *General Sherman* en janvier 1867. Ils pénétrèrent dans la baie qu'ils baptisèrent *Wachusett Bay*, du nom de la frégate, le 23 janvier, et apprirent les détails du massacre; mais ils ne purent obtenir aucune compensation et durent se retirer devant les mauvais temps.

En mai 1867, l'amiral Rowan envoya un autre navire, le *Shenandoah*, commandant Febiger, renouveler l'enquête. Il pénétra dans la rivière de Hpyeng-yang, mais n'apprit rien de plus.

Pendant ce même mois de mai 1867, une véritable expédition de piraterie fut tentée sur la côte coréenne, un peu au sud de Séoul, par un aventurier de Hambourg, le juif Ernest Oppert, qui avait déjà visité la côte sur le *Rona* et l'*Emperor*. Il y retourna cette fois avec un petit vapeur, le *China*, de 680 tonnes, battant pavillon allemand, et une chaloupe à vapeur, la *Greta*, de 60 tonneaux. L'expédition comprenait huit Européens, vingt Malais de Manille et une centaine de Chinois, tous gens de sac et de corde. Un des missionnaires français échappés au massacre, l'abbé Féron, servait de guide et d'interprète. Par une erreur de jugement étonnante, il s'était imaginé de se saisir des ossements des rois de Corée afin de s'en servir, comme d'un otage précieux, pour obtenir, par intimidation, la liberté du catholicisme. Ses compagnons, eux, visaient, comme les marins du *General Sherman*, les trésors que l'on croyait ensevelis avec les rois du pays, dont les cercueils passaient pour être d'or massif. On éventra un tumulus,

mais on ne put ouvrir le sarcophage, faute d'instruments spéciaux pour déplacer les lourds blocs de granit dont il était recouvert. En revenant à bord, la troupe des flibustiers fut attaquée et deux hommes furent tués, dont un Manillois. Après être restés dix jours en Corée, on rentra bredouilles à Chang-hai où le procès des chefs de l'expédition fut fait au consulat d'Amérique. Ils furent acquittés faute de preuves. Mais on prétend qu'Oppert fut emprisonné quelque temps en Allemagne pour ce haut fait, dont il s'est vanté ensuite dans un livre intitulé : *Ein Verschlössenes Land*, publié en 1850.

L'attention des États-Unis était désormais fixée sur la Corée et, sur le conseil de leurs chargés d'affaires à Péking, le Dr Wells Williams, puis M. F. F. Low, ils s'efforcèrent d'ouvrir le pays au commerce américain. Le dernier en fut chargé tout spécialement et l'on expédia l'amiral Rodgers, en 1869, avec une escadre de six navires (1) pour soutenir ces prétentions.

A la suite d'une conférence tenue à Péking, en novembre 1870, entre l'Amiral, le Ministre et le Consul général des États-Unis, on fit parvenir au roi de Corée, par l'intermédiaire du Tribunal des Rites chinois, une demande formelle d'ouverture des ports.

Pendant ce temps le ministre d'Allemagne au Japon, Herr von Brandt, débarquait du *Hertha*, à Fousan, accompagné par les autorités japonaises de ce port. Il s'efforçait d'obtenir les mêmes avantages, mais sans succès. Un peu plus tard, en mai 1871, un schooner allemand, le *Chusan*, se perdit sur les îles de l'Archipel de Sir James Hall. Les naufragés furent bien traités et ramenés à Chang-hai par la canonnière anglaise *Ring-dove*.

Le 23 mai de la même année, l'escadre américaine, composée du vaisseau amiral le *Colorado*, des corvettes *Alaska* et *Benicia*, des canonnières *Monocacy* et *Palos*, jetait l'ancre devant l'île Eugénie, sur la côte ouest de Corée. Le lendemain, le capitaine H. C. Blake, avec le *Palos*, le *Monocacy* et une escadrille de quatre chaloupes à vapeur, pénétra dans la rivière de Séoul, dont il examina l'hydrographie, pendant quatre jours, sans être molesté par les indigènes. Le 30, l'escadre y pénétra à son tour et vint mouiller entre les îles Boisée et Guerrière. Une délégation de huit mandarins vint à bord du vaisseau amiral, mais on ne put rien conclure avec eux, parce qu'ils n'avaient pas de pouvoirs suffisants. Le 2 juin, comme les deux frégates remontaient la rivière, les forts du voisinage ouvrirent tout à coup le feu contre elles; on les réduisit bientôt au silence. On attendit pendant dix jours les excuses du gouvernement coréen; puis le 10 juin, on se décida à tirer vengeance de l'insulte faite au pavillon étoilé. Sept cents hommes furent mis à terre, pendant que l'escadre les couvrait de ses canons. On s'empara de plusieurs forts et de quel-

ques prisonniers, après avoir tué beaucoup de monde à l'ennemi (243). Quant aux Américains, ils eurent un officier et un homme de tués et dix hommes de blessés. L'amiral Rodgers, ayant obtenu vengeance, mais désespérant d'arriver à conclure un traité de commerce, quitta la Corée le 3 juillet, après être resté trente-cinq jours dans le pays. Il arriva à Tchéfou, le 5, pour y apprendre la nouvelle du massacre de Tien-tsin.

Quant aux Coréens, bien qu'ils aient perdu près de 300 hommes dans cette affaire, ils se considérèrent comme victorieux et leur orgueil, déjà exalté par l'insuccès de l'expédition de l'amiral Roze, ne connut plus de bornes. Ils avaient battu successivement, pensaient-ils, la France et l'Amérique. « Qu'avons-nous besoin de toutes vos inventions étrangères! disaient-ils. Même nos enfants se moquent de toutes vos armes. »

En 1873, le jeune roi de Corée fut déclaré majeur. Son père, le Taï-ouène-koune, fut privé du pouvoir à l'instigation de la reine Tcho et, son règne odieux et tyrannique prenant fin, les chrétiens purent respirer. Cette même année, la jeune reine Min donna un héritier au trône. L'année 1875 vit l'armée de Li Hong-tchang pénétrer dans la zone neutre. Son annexion définitive à la Chine eut lieu. En 1877, les frontières des deux pays se touchaient et les derniers vestiges de séparation disparaissaient. La Corée, mise ainsi en contact immédiat avec l'Empire céleste, n'allait pas tarder à entrer en relations avec les puissances étrangères.

C'est au Japon que devait revenir l'honneur d'enfoncer la dernière barrière d'isolement du Royaume hermite. Le 19 septembre 1875, un navire de guerre japonais, l'*Unyo-Kan*, visitait Kang-hoa quand quelques matelots, qui étaient descendus à terre faire de l'eau douce, furent reçus à coups de fusil, par les soldats indigènes qui les prirent, dirent-ils, pour leurs ennemis les Américains ou les Français. Le 21, le fort voisin fut attaqué par les Japonais, qui en chassèrent bientôt la garnison; puis ils le firent sauter et se rembarquèrent après deux jours d'occupation.

Le gouvernement japonais s'émut de cette affaire et il résolut d'en tirer une vengeance éclatante. Il sonda les intentions de la Chine, qui, pour éviter toute responsabilité, crut bien faire de déclarer que la Corée était absolument indépendante et seule responsable de ses actes. C'était là une première faute diplomatique, dont elle paye aujourd'hui les conséquences. Le Japon absolument tranquille au sujet de la Chine, dont il n'avait plus à redouter l'intervention au sujet de sa vassale, résolut d'envoyer une expédition sérieuse en Corée, pour en tirer toute la vengeance et tous les avantages possibles.

Le 6 janvier 1876, le général Kuroda partait du Japon avec deux navires de guerre, trois transports et trois compagnies d'infanterie de marine, en tout huit cents hommes. Il arrivait devant Séoul le 6 février, décidé à obtenir un traité de paix et l'ouverture des ports. En même temps que lui arrivait à la capitale un courrier impérial

(1) Le *Colorado*, l'*Alaska*, le *Benicia*, le *Palos*, le *Monocacy* et l'*Ashuelot*.

chinois, conseillant au roi de faire un traité avec les Japonais. Quant à Kuroda, il manœuvra si bien qu'il réussit à faire croire aux Coréens que sa flotte et ses forces étaient bien supérieures à ce qu'elles étaient réellement. Il avait transformé ses transports en navires de guerre en peignant des batteries sur leurs flancs; puis il avait débarqué tout son monde sur l'île de Kang-hoa, avec le plus de pompe et de tapage possible. Ces procédés d'opéra eurent du succès auprès des Coréens qui, cédant aux instances et aux ruses de guerre du général Kuroda, signèrent enfin, le 25 février 1876, un traité formel avec le Japon.

Ce traité ratifié le 22 mars est extrêmement important, car pour la première fois on y reconnaît l'indépendance complète de la Corée. Le 28 mai 1876, la première ambassade coréenne accréditée à la cour du Mikado depuis le XII^e siècle s'embarquait à Fousan, sur un vapeur japonais qui la mena à Yokohama, où la procession des Coréens, avec tous leurs ornements du moyen âge et leurs paraphernalia extraordinaires, créa la plus grande émotion et amusa royalement la population. Le contraste avec les troupes japonaises en uniformes européens était des plus curieux: c'était la barbarie en face de la civilisation. Les Japonais s'amüsèrent à étonner leurs hôtes, en leur montrant leurs chemins de fer, leurs navires, les arsenaux, l'artillerie, les torpilles, sans oublier les fabriques, les écoles, l'usine de lumière électrique, en un mot leur brillante civilisation, encore toute jeune, puisqu'elle ne date que de 1867. Les ambassadeurs, ayant refusé d'entrer en relation avec les étrangers résidant au Japon, retournèrent à Séoul, où ils publièrent un récit très sobre de leur voyage, de crainte d'éveiller les inimitiés de la cour.

Dans le courant de l'automne de 1876, et pendant les années qui suivirent, les navires de guerre anglais *Sylvia* et *Swinger* profitèrent de la clause du traité qui autorisait les navires japonais à faire de l'hydrographie sur les côtes de Corée et ils en relevèrent une partie. Le capitaine Saint-John, de la *Sylvia*, fut bien traité et il a publié le récit de sa mission (1).

Un navire de commerce anglais, le *Barbara Taylor*, ayant fait naufrage sur la côte, un attaché de la légation britannique à Tokio, fut envoyé à Fousan remercier les autorités coréennes, qui avaient bien traité les naufragés.

Quant aux Japonais, ils profitèrent des avantages que leur faisait le traité pour s'établir sérieusement à Fousan, où ils construisirent bientôt un consulat, une chambre de commerce, une banque, une agence de navigation, avec un hôpital, puis tout un quartier extrêmement bien tenu, qui fait un contraste frappant avec la ville coréenne.

Le tranchant du coin était désormais fixé dans le bois vermoulu de la Corée. Les nations étrangères l'enfoncèrent graduellement et chacune à

son tour. Elles ne voulurent pas rester en arrière du Japon, qui leur avait montré le chemin, et obtenu successivement l'ouverture de deux autres ports, savoir: Gensan, en coréen Ouène-san, dans la baie de Broughton sur la côte Nord-Est, le 1^{er} mai 1880; puis Tchemulpo, plus exactement en coréen Tjyei-moul-hpo ou In-tchioune. Ce fut d'abord l'Amérique qui, le 14 mai 1880, envoya le commodore Shufeldt à Fousan ou Pou-san, d'où il fit parvenir au roi, par l'intermédiaire du consul japonais, une demande de traité. Elle fut refusée sous prétexte qu'il s'était trompé en adressant sa lettre au roi de Corée, alors qu'il eût dû mettre: « Au roi de Tjyo-syen. »

Puis, le 21 et le 28 mai 1881, ce sont deux capitaines de navires de guerre anglais, qui font la même demande, avec le même insuccès. Le 16 juin, c'est au tour d'un officier français, le commandant Fournier du *Lynx*, de se voir traité avec le même sans-gêne. Nouvel essai infructueux le 7 juin à Gensan, par le capitaine du navire de guerre anglais le *Pegasus*. Le 1^{er} août 1880, le Duc de Gènes arrive à Fousan sur la frégate italienne *Vettor Pisani*. Il remercie les autorités d'avoir bien traité, en 1879, les naufragés du *Bianca Portia*, navire de commerce italien, qui s'était perdu sur la côte de Quelpaërt. Sa lettre, envoyée par l'intermédiaire du consul japonais, lui fut retournée avec compliments, mais sans avoir été ouverte. Il essaya d'entrer en relations à Port-Lazareff (Ouène-san) sans plus de succès et dut quitter le pays, n'ayant pu y obtenir que quelques cartons d'œufs de vers à soie; en quoi il se crut plus heureux que les Anglais, les Américains et les Français qui n'avaient rien obtenu.

Pourtant il se produisait déjà en Chine en 1881 un mouvement d'opinion, qui devait préparer les voies aux prochains traités avec les nations étrangères. Fait bien significatif, un lettré du nom de Kuo Yin-ken, conseiller du ministre de Chine à la cour de Tokio, composait un mémoire, qui eut une grande influence à la cour de Séoul. Il était intitulé: « la Politique à prendre par la Corée. » Il montrait comme quoi son ennemi naturel et le plus dangereux était sa voisine la Russie, toujours désireuse de s'agrandir aux dépens de ses voisins. La Chine était tout au contraire une alliée naturelle et une amie fidèle, toujours prête à défendre les Coréens. Le Japon et la Corée devaient rester alliés et amis pour se défendre contre la Russie. Il fallait aussi rechercher l'alliance avec les Etats-Unis et se presser de conclure un traité avec eux.

De son côté, Li Hong-tchang conseillait aux Coréens de s'allier avec la Chine et les Etats-Unis. Aussi les membres de l'ambassade coréenne à Péking commencèrent-ils, dès 1881, à entrer en relations amicales avec ceux de la légation des Etats-Unis, qui malheureusement n'étaient pas encore autorisés à traiter.

La population coréenne, entendant parler de ces projets, se montrait cependant tout à fait hostile; les censeurs ne manquèrent pas d'en avertir

(1) *The Wild Coasts of Nippon*, by Captain H. C. SAINT-JOHN.

le roi et de dénoncer le zèle progressiste des ministres. Rien n'y fit, la machine était lancée, le roi était convaincu de la nécessité d'entrer dans la voie des réformes conseillées par le Japon. Il commença par envoyer quatre-vingts jeunes Coréens étudier à Tien-tsin la langue anglaise et les procédés de fabrication des armes européennes à l'arsenal impérial de cette ville. C'était en 1882. La réaction se mit aussitôt en mouvement, et soit accident, soit crime, le 27 janvier 1882, le feu détruisit une partie du palais royal à Séoul. Puis on découvre un complot ayant pour but d'assassiner le roi. Parmi les quarante conjurés se trouvait l'un de ses propres cousins, qui fut gracié, sous prétexte de folie.

Le parti progressiste reste vainqueur du mouvement et, au commencement du printemps, on envoie à Tien-tsin deux délégués royaux, Gio-Inchiu et Riosen, chargés d'informer les Etats-Unis et la Chine que le roi était prêt à négocier un traité dans le port de In-tchioune, à l'entrée de la rivière de Séoul. En même temps on chargeait des officiers japonais de commencer la réforme de l'armée coréenne, puis on commandait au Japon quelques centaines de fusils Snider et 20.000 fusils Murata (du nom de leur inventeur japonais).

En 1882, la Corée céda enfin aux conseils de la Chine et, le 7 mai, le commodore R. W. Shufeldt, qui attendait à Péking, depuis un an, la fin des négociations, arriva à In-tchioune sur la corvette *Swatara*. Quinze jours après, le 22 mai, il signait enfin avec les délégués royaux, Shin-Chen et Chin Hong-chi, le premier traité conclu entre la Corée et une nation autre que le Japon.

Quelques jours plus tard, le ministre d'Angleterre à Tokio, Sir Harry Parkes, expédiait à In-tchioune le vice-amiral G. O. Willes, commandant en chef de l'escadre britannique, qui signait, le 6 juin, le traité anglo-coréen. Il ne fut pas ratifié par le gouvernement anglais. Ce ne fut que le 28 avril 1884 qu'un traité définitif fut conclu à Séoul, en anglais et chinois, et signé par Sir Harry Parkes et Min Yöng-mok.

Le 26 novembre 1883, l'amiral allemand E. Zappe signait à Séoul, en allemand et chinois, le traité pour le compte de l'Allemagne. L'Italie représentée par M. de Luca, son ministre à Péking, obtint un traité le 26 juin 1884. La Russie, en la personne de son ministre à Séoul, M. C. Waeber, conclut son traité le 25 juin 1884. Cette même année, le 3 octobre, un document diplomatique en chinois régla la concession de terrains aux puissances étrangères à Jen-chuan (en coréen, In-tchyen). La France n'obtint son traité que le 4 juin 1886. Il est en chinois et français. C'est le premier qui porte la signature de Kim Man-sik, qualifié de gouverneur de Séoul; à côté se trouve celle de notre ministre à Péking, M. G. Cogordan, et celle de M. O. N. Denny, un juge américain, vice-président du conseil privé (1).

(1) *Treaties regulations etc... between Corea and other countries 1876-1889. China Imperial Maritime Customs. Statistical Department, Shang-hai, 1891.*

L'Autriche ne signa de traité avec la Corée que le 23 juin 1892. Dans tous ces traités, on reconnaît l'ouverture des ports de Tchemulpo (In-tchioune), de Wönsan ou Gensan, de Pousan ou Fousan, de la ville de Han-yang ou Séoul et de celle de Yang-houa-tjin, au commerce des nations contractantes.

Lors de la signature du traité américain, Li Hong-tchang avait fait notifier par le roi, au président des Etats-Unis, une note ainsi conçue : « Le roi de Tjyo-syen reconnaît que la Corée est tributaire de la Chine. Mais en ce qui concerne l'administration intérieure et les relations internationales, elle jouit d'une complète indépendance. »

Ce n'est qu'en 1895, par le traité de Shimonoseki (17 avril), que la Chine, vaincue par le Japon, sera forcée de reconnaître l'indépendance complète de la Corée à tout point de vue. Jusque-là, tout en reconnaissant l'indépendance de ce pays devant l'étranger, elle n'en maintenait pas moins ses droits de suzerain.

Voici les clauses les plus intéressantes de notre traité avec la Corée :

« ARTICLE IV, § 2. — Les Français auront le droit de louer ou d'acheter des terrains et des maisons, d'élever des constructions et d'établir des magasins et des manufactures. Ils auront la liberté de pratiquer leur religion.

« § 4. — Les Français pourront louer ou acheter des terrains et des maisons au delà des concessions étrangères et dans une zone de 10 *lis* de Corée autour de ces limites; mais les terrains ainsi occupés seront soumis aux règlements locaux et aux taxes foncières dans les conditions que les autorités coréennes croiront devoir fixer.

« § 6. — Les Français pourront circuler librement dans une zone de 100 *lis* autour des ports et des villes ouverts au commerce ou dans telles limites que les autorités compétentes des deux pays auront déterminées d'un commun accord. Les Français pourront également, à la seule condition d'être munis de passeports, se rendre dans toutes les parties du territoire coréen et y voyager, sans pouvoir toutefois ouvrir des magasins, ni créer des établissements commerciaux dans l'intérieur. Les commerçants français pourront y transporter et vendre des marchandises de toute espèce, sauf les livres et publications interdits par le gouvernement coréen, et acheter les produits indigènes. »

Sur la foi des divers traités où le roi de Corée était reconnu comme indépendant de la Chine, celui-ci voulut bientôt se faire représenter par des ambassadeurs auprès des puissances étrangères. La Chine, qui avait pourtant accepté l'indépendance de la Corée, en ce qui concernait les relations internationales, émit alors la prétention toute chinoise de donner à ces ambassadeurs coréens une sorte d'investiture. Ils devaient, à leur arrivée à Londres, Washington, Saint-Pétersbourg, Paris, Berlin, etc., aller saluer tout

d'abord l'ambassadeur de Chine et se faire présenter par lui au ministère des Affaires étrangères de chacune des puissances. Il devait céder en tout et partout la préséance audit ambassadeur de la cour de Péking, le consulter dans toutes les circonstances et toujours se conformer à ses avis! A Washington, on n'accepta pas ce singulier protocole et l'ambassadeur coréen fut reçu seul (1888). Quant à l'ambassadeur chinois, il ne fut pas convié à la réception et ne fut pas appelé à donner son avis. Li Hong-tchang se plaignit amèrement au roi Li-Hsi, qui lâcha son ambassadeur Pak, déclarant qu'il avait outrepassé ses instructions. Quand la Corée envoya un ambassadeur en Europe, pour y ratifier les traités anglais et allemands, la Chine le fit arrêter à Hong-kong. L'Empire Céleste prouva, d'une autre façon encore, qu'il n'entendait pas laisser la Corée libre de s'administrer, même à l'intérieur, quoi qu'en dise la note que Li Hong-tchang avait fait adresser par le roi Li-Hsi au Président des Etats-Unis. En effet, à la suite de l'ouverture des trois ports coréens de Tchemulpo, Fousan et Gensan au commerce étranger par les traités de 1882 et 1883, la Chine fit installer dans chacun d'eux un bureau de douanes, sous la direction d'un étranger délégué à cet effet par sir Robert Hart, l'Inspecteur général des Douanes chinoises, qui prenait ainsi pour le compte de la Chine la direction des douanes coréennes. Un commissaire général fut installé à Séoul. Ce fut d'abord un Allemand, M. P. G. von Möllendorf, mais, comme il fut convaincu d'avoir intrigué avec la Russie et d'avoir conseillé à cette puissance de mettre la main sur la Corée, il fut remercié et remplacé par un Anglais, M. Mac Leavy Brown, qui occupa encore ce poste.

En 1885, la Chine négocia elle-même avec l'Angleterre l'évacuation du groupe des îles coréennes de Nam-hou, au sud-est de la péninsule, dont la marine britannique s'était emparée pour y établir un port et un dépôt de charbon sous le nom de Port-Hamilton. Cette prise de position était une réponse directe aux intrigues de la Russie qui, à cette époque, cherchait à faire passer la Corée sous son protectorat et à s'y créer une base navale à Port-Lazareff, dans la baie de Broughton près de Ouène-san au Nord-Est. Dans l'acte de rétrocession de Port-Hamilton, il fut déclaré que la Chine ne laisserait aucune puissance étrangère s'y établir à l'avenir. Les Anglais quittèrent d'autant plus facilement ce point que leur courte occupation de cet archipel leur avait démontré qu'il ne présentait pas les avantages voulus pour un mouillage et un point d'appui. Il fut stipulé également par la Russie qu'elle n'occuperait jamais sous aucun prétexte aucun point de la Corée. Pour bien établir que la Corée dépend de la Chine, Li Hong-tchang eut encore l'habileté, en 1893, de prêter au trésor coréen l'indemnité que celui-ci dut payer aux commerçants japonais qui s'étaient dits ruinés par un édit du roi Li-Hsi, interdisant l'exportation des pois et des haricots. Ce prêt fut gagé sur les revenus de la douane.

III

HISTOIRE CONTEMPORAINE

En 1882, un complot éclata contre le roi et la reine de Corée. Cette dernière n'échappa aux assassins que grâce au dévouement d'une de ses dames d'honneur qui fut tuée à sa place. Ce ne fut que quelques mois plus tard qu'on apprit que la reine était saine et sauve (1). La Chine profita de l'occasion pour envoyer une garnison à Séoul sur la demande du roi Li-Hsi, et cela malgré le désaveu de 1875 et l'article 1^{er} du traité de 1876 avec le Japon qui disait : « Tjyo-syen étant un état indépendant jouit des mêmes droits souverains que le Japon. » Ce dernier pays était trop occupé de réparer les désastres de la révolution de 1877 pour s'occuper activement des affaires de Corée. Il se contenta de surveiller de loin le mouvement. Le 23 juin 1882, une nouvelle explosion eut lieu à Séoul, explosion dans le sens propre du mot puisque l'on chercha à tuer le roi en faisant sauter avec de la poudre une partie de son palais. Le chef des conjurés était un certain Kim-ok-kioum, ami et agent, dit-on, des Japonais et tête du parti des Toung-haks. On appelait ainsi une société secrète fondée en 1859 dans le sud du pays. Moitié religieuse, moitié politique, l'association dite du « Savoir oriental » se proposait de réformer la religion des Coréens, ainsi que leur gouvernement. La populace de Séoul, rendant les Japonais responsables du complot, se rua sur la légation du Japon, qu'elle mit à feu et à sang et en chassa tout le personnel. Le ministre Hanabusa et tout son monde gagnèrent de nuit, sous une pluie torrentielle, le port de Tchemulpo et s'embarquèrent sur le navire de guerre anglais *Flying-Fish* qui les ramena au Japon. Dans leur fuite, ils perdirent sept ou huit hommes qui furent tués par la foule. Les Japonais revinrent le 16 août, accompagnés par la flotte chinoise et une compagnie de marins armés qui s'établirent à Séoul. La Chine protesta, mais le Mikado fit comprendre au Tsong-li-yamen qu'il ne retirerait la garde de sa légation que quand l'Empereur de Chine aurait retiré ses troupes de la capitale coréenne.

Les négociations tirèrent en longueur et n'aboutirent qu'au moment où Li Hong-tchang et le comte Ito, chargé d'affaires du Japon, s'entendirent enfin à Tien-tsin. Il fut stipulé que les deux pays retireraient simultanément leurs troupes de Corée. On s'engagea de plus, de part et d'autre, à n'y envoyer désormais aucune force armée sans s'être avertis réciproquement au préalable. Après l'échauffourée du 23 juin 1882, les Japonais avaient obtenu une indemnité de 50.000 dollars pour les familles des victimes et une autre de 500.000 pour le Japon, payables en cinq ans. Ils furent autorisés à entretenir une garnison de 500

(1) On avait si bien cru que la reine avait été tuée que M. Griffis imprima dans son livre *The Hermit Nation*, qui parut en 1882, qu'elle avait succombé sous les coups des assassins.

hommes pour garder leur légation contre de nouvelles attaques. La Chine, ne voulant pas être moins bien représentée, fit aussi garder son ambassadeur Yuan Chi-kaï par une troupe de même force. Li Hong-tchang envoya de plus quelques vaisseaux de guerre et 4.000 soldats contre les révoltés Toung-haks, qui tenaient les provinces du Sud. Puis l'ambassadeur chinois et le commandant militaire Ma Kien-tchong invitèrent le Taï-ouène-koune à un grand dîner. On l'enivra, puis on se saisit de sa personne et on l'envoya sous bonne escorte à Tchemulpo, d'où un navire de guerre chinois le conduisit en Chine, où il fut interné à Pao-ting-fou.

Deux partis se disputent désormais le pouvoir à Séoul, à savoir : le parti progressiste soutenu par les Japonais, qui prétendent réformer la Corée à leur guise, et le parti conservateur, qui veut maintenir le pays dans la dépendance de la Chine et qui est naturellement poussé par l'ambassadeur chinois et son entourage. Dans leur haine contre les Japonais, le roi Li-Hsi et surtout la reine se tournent du côté des Chinois.

Le 4 décembre 1884, le fameux Kim-ok-kioum, chef du parti des Toung-haks, soutenu, dit-on, par les Japonais, recommence la tentative du Taï-ouène-koune contre le palais royal qui est envahi par douze Coréens déguisés en Japonais. Le roi parvint à échapper aux assassins en se jetant sur le dos d'un de ses fidèles eunuques, qui le porta ainsi sans cérémonie dans le camp chinois, en dehors des murs de la ville. La reine réussit heureusement à se cacher. Ma Kien-tchong ramena le roi au palais entouré de ses soldats, qui durent se battre contre les révoltés et les Japonais qui les soutenaient. Kim-ok-kioum s'enfuit au Japon, sa tête ayant été mise à prix. La Chine prit occasion de cette révolte pour augmenter sa garnison. On avait voulu se débarrasser du parti chinois, on n'avait réussi qu'à lui donner plus de force.

Le gouvernement chinois résolut alors de substituer à sa suzeraineté nominale des siècles passés un protectorat dans le genre inventé depuis quelques années par les puissances européennes, pour accaparer tout doucement certains pays. Il se sentait d'ailleurs moralement soutenu dans cette entreprise par l'Angleterre, heureuse de mettre ainsi une barrière aux empiètements prévus de la Russie en Corée. Le résident chinois, chargé de cette politique à Séoul, montra malheureusement une telle incapacité dans sa tâche qu'il exaspéra les Coréens et le roi lui-même et les jeta dans les bras de la Russie. En 1887, on voit le prince royal Ming s'enfuir sur un croiseur russe (1).

En 1888, le roi, voulant secouer le joug de la Chine, cherche à établir des relations avec les puissances signataires des traités et nomme le grand mandarin Cho Chyen-chi chargé d'affaires auprès des cours d'Angleterre, de France, d'Alle-

magne, d'Italie et de Russie, et envoie Pok Chyenyang le représenter à Washington. Il n'avait pas réfléchi que la Corée, ne pouvant qu'à grand'peine entretenir des fonctionnaires chez elle, était beaucoup trop pauvre pour se payer des ambassadeurs. Aussi cet essai de représentation nationale fut-il un véritable fiasco, la Chine ayant fait d'ailleurs tout ce qui lui était possible pour empêcher cette démonstration de l'indépendance de sa vassale. La Corée répondit aux manœuvres chinoises en cessant l'envoi du tribut annuel à la cour de Péking. Le roi nomme un Américain, M. O. N. Denny, au poste de conseiller privé en septembre 1888. Celui-ci pousse le roi à l'indépendance et publie une brochure dans laquelle il attaque la politique chinoise et dénonce l'arrogance du résident impérial chinois Yuan Chi-kaï. Li Hong-tchang essaye en vain d'obtenir que le roi se défasse de son conseiller. Une émeute éclate à Séoul et l'on décapite neuf fonctionnaires soupçonnés d'avoir aidé les étrangers à voler des enfants pour les manger!! On eut un moment de crainte pour la sécurité des légations : aussi les navires européens en rade de Tchemulpo envoyèrent-ils à Séoul des compagnies de débarquement pour les garder.

Le roi Yi-hyeng (ou Li-Hsi en chinois) se lance dans plusieurs entreprises qui indiquent un désir de briser avec les vieilles coutumes et de marcher dans la voie du progrès. Il fait venir des presses pour frapper une monnaie à l'instar de celle du Japon. On commence aussi la construction d'un moulin à poudre et d'un arsenal. Le roi achète encore deux vapeurs à une compagnie allemande, dans le but de créer une marine commerciale ; mais l'argent n'ayant pas été versé, ces vapeurs continuent à battre le pavillon allemand.

Vers la fin de décembre de cette même année 1888, un navire de guerre anglais, l'*Alacrity*, vient à Tchemulpo et son capitaine monte à Séoul pour y demander, par l'intermédiaire du consul du gouvernement britannique, que la Corée voulût bien prêter Port-Hamilton à l'Angleterre. N'ayant pu obtenir de réponse, il repart en menaçant de l'occuper, que les Coréens y consentent ou non. Cette démarche anglaise était une réponse évidente à la réception cordiale que le roi avait accordée un mois avant au Grand-Duc de Russie Alexandre Michaelovitch, à la suite de laquelle le bruit avait couru qu'il y avait eu un traité secret d'arrangé entre la Corée et la Russie. Or il s'agissait seulement de l'ouverture de marchés sur la frontière Nord et de la création de la poste. M. Denny fut nommé contrôleur des finances coréennes et des instructeurs américains furent donnés aux troupes royales. On voit par là que les Etats-Unis prenaient une part d'influence croissante dans le pays. Quant à la France, elle établit cette même année 1888 un commissaire du gouvernement, ayant aussi rang de Consul général, à Séoul (1) : tandis que les représentants du Japon, de la Russie et des Etats-Unis avaient

(1) A partir de 1888, nos renseignements sont puisés dans le journal hebdomadaire anglo-chinois : *The London and China Telegraph*.

(1) M. Collin de Plancy.

rang de ministres plénipotentiaires, ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne avaient le grade de consuls généraux.

La Chine ouvrit en Corée pendant l'année 1888 un bureau de la poste chinoise dans chacun des trois ports ouverts.

En 1889 la Russie conclut avec le gouvernement coréen un arrangement lui permettant d'élever à Kyeng-heung, sur la frontière Nord-Est, des maisons et des usines, en fait un arsenal. Elle obtint aussi des privilèges spéciaux dans d'autres villes, sous prétexte de faciliter les rapports commerciaux entre les deux pays. Le conseiller privé du roi, M. Denny, se retire en mars, en protestant contre l'administration financière qui est dans un état déplorable. Depuis 1886, le pays a contracté des dettes un peu partout. On a emprunté en Chine, au Japon, en Allemagne, aux États-Unis et en Russie, et la dilapidation des deniers publics est telle que les employés étrangers n'ont pas été payés depuis de longs mois. En somme, la Corée doit à tout le monde et le trésor est à sec. Cela n'empêche pas le roi de commander un petit chemin de fer électrique et deux canots à vapeur, à une maison de commerce de Chang-hai (*Hall and Holtz*), dont il a reçu l'agent au palais, comme il reçoit d'ailleurs tous les étrangers, quelle que soit leur position sociale. Aussi est-il le jouet de tous les intrigants et de tous les commerçants qui ne demandent qu'à exploiter le roi et un pays que l'on imagine à tort être un véritable Eldorado. Or il n'y a vraiment de bon à exploiter, pour le moment, que les bois et la ferme du ginseng qui constituent tous les revenus du roi. Il les dépense d'ailleurs en une foule d'essais plus ou moins désastreux. C'est l'organisation d'un hôtel des monnaies, l'achat de vapeurs et de machines, toutes choses excellentes en soi, mais qui sont un luxe inutile pour ce pays sans revenus.

En 1889, les intrigues russes continuent à se donner carrière et sont sur le point d'amener un conflit. L'amiral russe essaya de s'emparer de l'île du Daim (Deer Island ou Kargodo) en face de Fousan, afin d'y établir un dépôt de charbon pour la flotte du Tsar. L'escadre chinoise accourut aussitôt pour s'opposer à cette prise de possession déguisée et les Russes durent abandonner leur projet.

Les ambassadeurs coréens rentrent à Séoul; l'un n'a pu dépasser Hong-kong et l'autre a résidé fort peu de temps à Washington, les fonds lui faisant défaut. Ainsi se termine l'épisode si ridicule de la représentation coréenne à l'étranger.

L'année 1890 voit grandir l'influence chinoise à Séoul, où les Célestes deviennent chaque jour plus nombreux et où ils installent des fumeries d'opium, au grand étonnement des Coréens. Ceux-ci ne connaissaient pas encore la drogue indienne et en défendirent depuis l'importation dans leur pays. Les femmes coréennes épousent volontiers les Chinois, qu'elles préfèrent de beaucoup aux hommes de leur pays, qui sont bien certainement les êtres les plus paresseux de la

création, ne sachant que boire, fumer et jouer ou flâner dans les rues, pendant que leurs femmes travaillent comme des esclaves.

Un nouveau traité est négocié avec le Japon auquel il accorde l'ouverture de la ville de Hpyeng-yang (1). Il légalise le commerce du ginseng et favorise l'entrée des cotonnades japonaises. La Chine s'oppose, dit-on, à sa ratification, d'où friction nouvelle entre les deux pays. La Russie soutient la Chine. La populace demande l'expulsion des résidents chinois et japonais et on craint un moment un soulèvement général. Sous prétexte de protéger le roi, qui avait failli être assassiné par un eunuque, les Américains envoient en juillet un détachement de marins à Séoul. En automne, ils y expédient une seconde fois la compagnie de débarquement, sous prétexte d'un complot contre la vie du roi, qui n'osa même pas assister à l'enterrement de la reine mère morte en juin. La flotte chinoise en profita pour faire une démonstration à Tchemulpo. Le général américain Legendre succède comme conseiller du roi au juge Denny; par contre, les instructeurs militaires américains, dont le contrat de deux ans n'expirait cependant qu'en mai 1891, sont remerciés: c'étaient le colonel Cummins et le major Lee. Le roi obtient le retour à Séoul du Taï-ouène-koune. Le 30 juillet 1891, on établit le télégraphe entre Séoul et Yuensan (Gensan). Le roi se lance de plus en plus dans le mouvement progressiste. Parmi les entreprises qui doivent leur existence à son influence, il faut mentionner entre autres: une manufacture de papier, une autre d'allumettes, des jardins pour la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie, des métiers pour le tissage de la soie; une ferme modèle dirigée à l'européenne pour la culture des céréales étrangères et l'élevage du bétail. Ajoutez à cela une poudrerie et un arsenal, une compagnie de bateaux à vapeur pour développer le commerce des ports ouverts, des écoles pour les langues étrangères, un hôpital pour le traitement des malades indigents, un hôtel des monnaies, une armée instruite à l'européenne, un système postal (2), etc., etc. Il est triste d'avoir cependant à constater qu'aucun de ces essais n'a donné encore de résultats satisfaisants, à l'exception peut-être de l'école étrangère, qui serait florissante si l'on encourageait un peu plus ses élèves. Le total des sommes ainsi employées est considérable et, comme le dit le consul général anglais M. W. C. Hillier dans son rapport sur l'état du pays en 1892, l'on comprend que le roi Li-Hsi soit un peu dégoûté d'expériences qui lui coûtent une fortune et pour lesquelles on ne peut guère montrer que des bâtiments déserts et des machines qui se rouillent. L'erreur commise est d'avoir voulu mener tout cela officiellement, avec des fonds pris dans la cassette particulière du souverain et absorbés par les mandarins.

Quant aux dettes actuelles du royaume envers

(1) Ou Ping-yang en chinois.

(2) Sous la direction d'un Français, M. Clément.

les étrangers elles sont relativement insignifiantes et elles seraient facilement payées en une année ou deux, si l'on voulait s'en occuper sérieusement. L'impôt local rendrait suffisamment s'il était honnêtement perçu. L'agriculture pourrait produire beaucoup. Il n'y a, en effet, que la moitié à peine des terrains soumis à la culture. Si l'on cultivait tous ceux qui sont de bon rapport, on arriverait à décupler l'exploitation des grains et on augmenterait aussi considérablement les revenus de l'Etat en construisant des routes, qui manquent partout, personne n'en étant chargé. Dans la crainte de se voir dépouillés par les mandarins, les Coréens ne cultivent que juste ce qui leur est nécessaire pour assurer leur existence (1). Comme le fait aussi remarquer M. Curzon, dans une lettre au *Times* en 1892, « il y a de l'avenir pour l'agriculture, car le climat est excellent et le sol d'une fertilité plus qu'ordinaire... La population est robuste. Mais à présent en Corée comme en Perse : *Quidquid delirant reges placentur Achivi.* »

Le vieux régent, le Taï-ouène-koune, à peine rentré à Séoul, se mit à attaquer la reine et chercha à faire écarté du trône le prince héritier pour lui substituer son propre petit-fils Li Shoun-yo. Un complot, que l'on dit favorisé par le roi, fut ourdi pour se débarrasser une bonne fois du conspirateur et, une nuit, une explosion détruisit toute une chambre du palais du Taï-ouène-koune, qui n'échappa que par miracle à cette tentative d'assassinat.

L'année 1893 fut assez calme. Le parti des Toung-haks fit peu parler de lui et l'événement le plus considérable fut la conclusion, le 8 octobre, du traité entre la Corée et l'Autriche. On s'entendit aussi avec le Japon pour la frappe de la monnaie d'argent, l'essai tenté à Séoul ayant été désastreux pour le trésor. Une difficulté s'éleva cependant avec ce dernier pays au sujet de la défense d'exporter des haricots, promulguée par le gouvernement coréen, à cause d'une famine menaçante. Les commerçants japonais qui avaient fait de grosses avances d'argent aux cultivateurs et comptaient sur de forts chargements, déclarèrent qu'ils étaient ruinés et demandèrent une indemnité. Le gouvernement japonais prit en main leur réclamation et le ministre des Etats-Unis à Tokio l'appuya auprès des Coréens, qui acceptèrent enfin de payer aux Japonais une indemnité de 110.000 dollars, somme bien supérieure à la valeur de l'exportation totale annuelle des haricots. C'est dire que les Japonais réussirent à exploiter indignement la Corée, ce qui ne contribua pas peu à les rendre odieux à la population.

Nous voici arrivés à l'année 1894 qui devait voir la guerre éclater en Corée entre la Chine et le Japon. Celui-ci s'y préparait depuis déjà longtemps. Ses navires avaient relevé soigneusement l'hydrographie des côtes coréennes et chinoises et ses espions le tenaient exactement au courant des

armements de la Chine. Cette dernière fit assassiner en février, à Chang-haï, le fameux révolutionnaire coréen Kim-ok-kioum, le chef des Toung-haks et l'ancien régicide de 1884, qui, réfugié au Japon depuis cette époque, avait commis l'imprudence de faire un voyage en Chine. Son corps fut rapporté à Séoul et découpé en morceaux expédiés aux grandes villes de Corée où ils furent exposés.

Les Toung-haks se soulevèrent aussitôt dans le Sud et le roi de Corée, incapable de les battre, dut accepter l'intervention de la Chine. Li Hong-tchang notifia au Japon, comme l'exigeait la convention de 1885, l'envoi de 2.000 hommes avec le général Yeh. Sous prétexte de protéger leur légation à Séoul, les Japonais y envoyèrent aussitôt une garnison. En même temps le comte Ito fait occuper Tchemulpo et Fousan pour assurer les communications avec le Japon. Cependant le général chinois avait réussi à rétablir l'ordre en Corée et la Chine proposa le retrait mutuel des forces d'occupation chinoises et japonaises. Cela ne faisait pas l'affaire du Japon, qui le 3 juillet fit présenter au roi Li-Hsi un ultimatum d'après lequel les troupes japonaises ne seraient retirées que si le roi consentait à adopter :

- 1° Un plan de réforme de son gouvernement ;
- 2° Un plan pour l'établissement de voies de transport exécutés avec le concours des capitaux japonais ;
- 3° L'établissement d'un code pénal ;
- 4° Un plan de réforme du service militaire.

La Chine, tout en maintenant sa suzeraineté, refusa de soutenir ces réformes, sous prétexte qu'elle n'avait pas à s'occuper des affaires de ses tributaires. Le Japon, alléguant l'indépendance de la Corée, prouvée par son traité avec elle, refusa de reconnaître la suzeraineté de la Chine et exigea le retrait des troupes chinoises du pays, en même temps que l'assentiment de ce dernier aux réformes proposées. Il exigea aussi le développement des ressources du pays sur certains points. Il continua d'envoyer des troupes de façon que le 10 juillet il avait une armée de 10.000 hommes à Séoul. Le 15, M. Gardner, consul général britannique intérimaire, et M. Mac Leavy Brown, commissaire supérieur des douanes, sont expulsés violemment du camp japonais où ils s'étaient aventurés. La Chine se décide enfin à augmenter sa garnison. Elle affrète un vapeur anglais, le *Kowshing*, et l'envoie avec 1.000 hommes de troupes, des canons et des munitions rejoindre le général Yeh à Asan, en le faisant accompagner par trois transports chinois, qui débarquèrent leurs troupes avant le *Kowshing*. Le 25 juillet, sur le point d'arriver, ce dernier rencontre trois navires de guerre japonais. Deux d'entre eux attaquent le transport chinois, tandis que le troisième, le *Naniwa*, somme le *Kowshing* de le suivre. Les soldats chinois s'y opposent, le *Naniwa* tire alors sur le *Kowshing* et le coule. Deux cent cinquante soldats avec le capitaine anglais Galsworthy et le major allemand von Hanneken se sauvent sur les

(1) Rapport consulaire de M. Walter C. Hillier sur Séoul (Corée) en 1892.

iles voisines ou sont recueillis par les canonniers française et allemande le *Lion* et l'*Illis* (1).

Le 24, après un court combat avec la garde coréenne, les Japonais occupent le palais royal à Séoul, installent un nouveau gouvernement sous la dictature du régent, le Tai-ouène-koune, et emmènent le roi et la reine à leur légation où ils sont gardés à vue, le premier ayant été habillé en coulie. Ils attaquent le camp des Chinois à Asan. Ceux-ci, ayant repoussé un premier assaut le 27, s'enfuient de nuit le 28 et gagnent Hpyeng-yang. Le 1^{er} août, le Mikado notifie aux puissances que la guerre est déclarée par lui à la Chine. Celle-ci réplique le lendemain en annonçant au monde qu'on la force à se battre et elle rejette sur le Japon la responsabilité de l'ouverture des hostilités que celui-ci lui attribuait. Le Mikado signe alors avec le roi Li-Hsi un traité d'alliance ayant pour but de chasser d'abord l'armée chinoise de Corée, puis de maintenir l'indépendance de ce royaume.

En reconnaissance de ce service, la Corée donnera au Japon toutes les facilités possibles pour les mouvements de ses armées et leur approvisionnement. Le traité cessera à la conclusion de la paix avec la Chine. Comme conséquence le Japon envoie de nouvelles troupes en Corée où son armée compte bientôt 36.000 hommes. La flotte chinoise reçoit de l'empereur l'ordre d'aller attaquer les vaisseaux de guerre japonais et les transports qu'ils escortent. Mais Li Hong-tchang, ou quelque mandarin de son entourage, ayant de bonnes raisons de savoir que la flotte du Nord, dite escadre du Pei-yang, n'avait pas de munitions, neutralise cet ordre. La flotte reste donc en Chine et l'on expédie des renforts en Corée par voie de terre. Les Japonais n'attendent pas leur arrivée et le 14 septembre leur armée attaque les Chinois réfugiés dans Hpyeng-yang. La brigade du général Tso soutient seule l'attaque, les brigades de Wei et de Yeh ayant reculé. Le 15, les Japonais trouvent la place évacuée, 10.000 hommes s'étaient échappés, 3.000 seulement restèrent sur le terrain. Le 17, la flotte chinoise composée de dix navires escortant six transports, se rendant à l'entrée du fleuve Ya-lou, sous les ordres de l'amiral Ting, fut aperçue près des îles de Haï-yang-tao par la flotte japonaise, forte de dix-huit navires, sous le commandement de l'amiral Ito. Celui-ci attaque aussitôt les Chinois et les met en fuite après leur avoir coulé ou brûlé cinq navires. Le reste se réfugia à Port-Arthur. Les Japonais, maîtres de la Corée et de la mer, continuent la campagne en passant le Ya-lou le 24 octobre. Ils battent l'armée chinoise à Kiu-lien-tcheng le lendemain.

En se retirant de Corée, les troupes chinoises massacrent un missionnaire français, le P. Jozeau, sur les bords du Kien-tjong et, en Mandchourie, un missionnaire anglais, le révérend Wylie. La guerre se continue sur le territoire chinois où les Japonais s'emparent successivement le 28 novem-

bre 1894 de Port-Arthur au Liao-toung et le 30 janvier 1895 de Weï-hai-weï au Chantoung. Les derniers navires de la flotte chinoise, réfugiés dans ces ports, y sont coulés ou brûlés. Les Japonais marchaient sur Péking quand le gouvernement chinois effrayé se décida à demander la paix, le 1^{er} décembre. Il envoya d'abord comme plénipotentiaire officieux l'Allemand G. Detring, commissaire des douanes de Tien-tsin; les Japonais ayant refusé de s'entendre avec lui, ce fut Li Hong-tchang lui-même qui dut aller au Japon traiter de la paix.

Pendant ce temps les Japonais continuent la campagne en Corée contre les Toung-haks, qu'ils battent un peu partout.

Le 29 décembre, le gouvernement coréen, ayant accepté l'administration japonaise, se décida à emprunter 5 millions de yens (dollars) au Japon et à émettre du papier monnaie pour 15 millions de yens. Le 23, les ports de Mok-hpo dans le sud et de Tchi-nam-po (Tjeung-nan-hpo) dans le nord avaient été déclarés ouverts au commerce étranger.

L'année 1895 s'ouvre avec une déclaration formelle d'indépendance, faite le 7 janvier par le roi de Corée, déclaration évidemment soufflée par le Japon. Elle est faite solennellement au temple des ancêtres du roi devant tous les ministres et la garde royale en uniforme japonais.

Cette déclaration comprend 14 articles dont le premier dit :

« A l'avenir nous ne serons plus sous la dépendance de la Chine et la fondation de notre indépendance est solidement établie. » Par le second, le roi s'engage à compléter et perfectionner les lois de l'Etat. Dans le troisième, il prend le titre d'Empereur et promet de s'occuper de toutes les affaires de gouvernement, de consulter les ministres avant de rien décider. L'impératrice et ses parents ne devront s'opposer à rien. — § 4. Les affaires du palais seront complètement séparées de celles du gouvernement. — § 5. On définira les limites des pouvoirs du Conseil d'Etat et des divers ministères. — § 6. Les impôts seront levés suivant des lois définies et on n'en dépassera pas le montant une fois fixé. — § 7. Les frais de collection des impôts seront réglés et enregistrés par le ministère que cela concerne. — § 8. Les dépenses du palais aussi bien que celles des diverses magistratures seront calculées pour l'année et ces calculs formeront la base destination des dépenses futures. — § 9. On diminuera le montant des dépenses du palais et des magistrats dans toute l'étendue du pays. — § 10. Les règlements des diverses magistratures seront réformés et perfectionnés, les limites de leurs pouvoirs seront définies. — § 11. Les étudiants reconnus capables seront envoyés à l'étranger pour y étudier les arts et les sciences. — § 12. On étudiera avec soin la science militaire pour assurer les fondations de l'Etat. — § 13. Les lois criminelles seront clairement définies et non excédées de façon à assurer la sécurité, la vie et la propriété. — § 14. Ceux qui seront reconnus capables seront nommés

(1) Pour plus de détails sur la campagne, voir notre article *La guerre sino-japonaise*, dans le *Correspondant* du 10 décembre 1894.

aux emplois sans faire attention à leur situation sociale.

« Ces 14 articles, nous les jurons et annonçons à tous en présence des esprits de nos ancêtres et du Ciel... Serment fait le 12^e jour de la 12^e lune de la 503^e année de la dynastie coréenne. »

A partir de ce jour les actes de l'empereur de Corée ne portent plus la date de la dynastie chinoise, dont on répudie définitivement la suzeraineté, mais celle de la dynastie coréenne.

Toutes ces réformes n'ont pu malheureusement être adoptées. De leur côté, les Japonais voulant civiliser la Corée à leur manière s'efforcèrent d'imposer une foule de réformes pour lesquelles le pays n'est pas encore mûr. Ils voulurent forcer les Coréens à abandonner leurs vêtements blancs pour prendre des habits de couleur noire. On supprima les longues pipes coréennes et les Coréens durent fumer la cigarette ou la petite pipe japonaise. La police arrêtait tous les hommes qui n'avaient pas coupé leurs cheveux à la mode japonaise moderne, c'est-à-dire à l'européenne. En conséquence les vainqueurs se firent détester cordialement et il y eut des conflits sérieux en plusieurs endroits : les Toung-haks se tournèrent contre eux et les troupes japonaises durent leur livrer plusieurs combats.

Le 17 avril, le traité de paix entre la Chine et le Japon fut signé à Shimonoseki. La Chine y reconnaît par l'article 1^{er} l'entière et complète indépendance de la Corée et son autonomie. En conséquence le paiement du tribut et l'accomplissement des cérémonies et formalités qui de la part de la Corée étaient une marque de sa dépendance cesseront à l'avenir (1).

Mais, comme le disait M. Curzon dans une lettre au *Times* en juillet 1895, la Corée est imbue de l'idée qu'un protectorat étranger peut seul la sauver de ses ennemis. Ayant trop souffert de la lourde main du Japon, elle se retourna du côté de la Russie qui lui semblait plus puissante et dont elle sent beaucoup mieux le contact depuis que celle-ci a absorbé les provinces méridionales de l'Oussouri et est devenue sa voisine immédiate sur le Ya-lou et le Toumen. La reine, qui a retrouvé toute son influence dans le gouvernement, écrit une longue lettre au Tsar par son chargé d'affaires, M. Waeber. Les Japonais, très contrariés de la tournure que prennent les affaires, ramènent le Taï-ouène-koune au pouvoir et le 8 octobre provoquent une révolte pendant laquelle un certain nombre d'entre eux pénètrent dans le palais et y assassinent brutalement la reine. Tous les résidents étrangers dénoncent le ministre du Japon, le vicomte Mioura Goro, comme instigateur de ce meurtre. Le Mikado se voit obligé de le rappeler à Tokio, nommant à sa place le comte Inouyé. La Russie demande au Japon d'évacuer la Corée, celui-ci répond qu'il ne garde de troupes

(1) La Chine cédait aussi aux Japonais Formose et les Pescadores ainsi que le territoire entre le Ya-lou et le Liao-toung comprenant Niou-tchouang, Hai-tcheng et Kiu-lien-tcheng. Elle payait encore au Japon une indemnité de 200 millions de taëls en 7 ans avec intérêts calculés à 5 0/0. Le Japon occupait Wei-hai-wei et Port-Arthur jusqu'à complet paiement de cette indemnité.

à Séoul que pour y protéger sa légation et qu'il les retirera après l'évacuation du Liao-toung. M. de Speyer, qui avait remplacé momentanément M. Waeber en congé, répliqua en notifiant au gouvernement du Mikado que s'il ne rend pas aussitôt à la Corée tous ses droits souverains, la Russie y mettra la main et il fait venir le roi et toute sa maison à la légation russe en février 1896. Il y resta jusqu'au 20 février 1897. Comme le dit M. Villetard de Laguérie (1), « cet acte mit fin à la phase qu'on pourrait appeler « nationale » de la question coréenne et ouvrit formellement la phase internationale de ce problème équivalent, en Extrême-Orient, de celui que l'Égypte soumet aux puissances dans l'Orient méditerranéen ». Depuis cette époque, la Russie semble vouloir établir son protectorat en Corée : elle obtient d'abord le remplacement du conseiller financier anglais Mac Leavy Brown par un Russe, M. Alexeieff, qui ne reste que quatre mois en place. Les officiers instructeurs japonais sont remplacés par des Russes. Une école russe est fondée à Séoul sous la direction de M. Biroukoff avec 46 élèves le 19 septembre 1896. Quelques jours plus tard, le 28 septembre, le *Times* annonce que la Russie vient de s'entendre avec le Japon pour un protectorat commun, une sorte de condominium sur la Corée, qui laisse la porte ouverte pour l'avenir à l'une et à l'autre de ces deux nations, à l'exclusion de la Chine et de l'Angleterre. Quant à la Russie, elle considère la Corée comme un appendice de la Sibérie où elle seule possède un intérêt vital, et l'on dit que le Tsar lors de son voyage en Angleterre a notifié cette information à Lord Salisbury.

A la fin du mois d'octobre 1896, l'évacuation définitive du pays par les troupes japonaises est un fait accompli. On dit cependant que, d'après le concordat russo-japonais, chacun des pouvoirs contractants pourra garder à Séoul une force ne dépassant pas 250 hommes et qu'on devra s'entendre au préalable s'il devient nécessaire de l'augmenter.

Le roi quitte la légation russe et rentre dans le nouveau palais le 20 février 1897, escorté de 100 marins russes, ce qui cause une certaine agitation. La Russie en profite aussitôt pour augmenter de 80 hommes et d'un second canon les forces de garde auprès de son chargé d'affaires. En somme, la Russie a réussi à remplacer les Chinois, puis les Japonais, sans avoir eu à tirer un coup de fusil, et cela par le seul jeu d'une habile diplomatie. Elle a obtenu la concession d'une station de charbon à Deer Island en face de Fousan. Elle a créé à Séoul une banque russo-coréenne au capital de 500.000 roubles et sous l'égide de laquelle doivent se grouper (dit la *Gazette de la Bourse*) le trésor, la monnaie, les ministères des finances, du commerce, des chemins et communications.

En décembre 1897, le roi se déclare pompeusement Empereur de Corée (Tjyo-syen), maintenant dénommée *Tai-han*.

(1) *La Corée indépendante, russe ou japonaise*, 1898.

En avril 1898, une célèbre voyageuse anglaise, Mrs. Bishop, résume ainsi la situation de ce qu'elle appelle le *Storm centre of the Far East*. « Depuis un an, on peut constater en Corée : 1° l'extinction de l'influence japonaise et le retrait de toute participation active du Japon dans les affaires coréennes; 2° l'effacement de l'Angleterre comme facteur de la situation; 3° l'influence croissante de la Russie; 4° la position occupée par M. Mac Leavy Brown comme directeur général des douanes. »

Dans le courant de l'année 1898, le gouvernement coréen a ouvert trois nouveaux ports au commerce étranger (1), il a donné des concessions de mines et de chemins de fer à des Anglais, des Russes, des Américains et des Français. Une voie ferrée a été construite entre Tchemulpo et Séoul où l'on a achevé une ligne de tramways électriques.

Le 16 mai 1899, les journaux russes publient le protocole d'une entente cordiale et du condominium signé à Tokyo le 25 avril comme complément du concordat signé à Moscou en 1896 (9 juin); il porte ce qui suit :

« ARTICLE PREMIER. — Les gouvernements impériaux de Russie et du Japon reconnaissent définitivement la souveraineté et l'indépendance de la Corée et s'engagent mutuellement à s'abstenir de toute intervention directe dans les affaires intérieures du pays.

« ART. 2. — Désirant écarter toute cause possible de malentendus à l'avenir, les gouvernements impériaux de Russie et du Japon s'engagent mutuellement, dans le cas où la Corée aurait recours à l'avis ou à l'aide soit de la Russie, soit du Japon, à ne prendre aucune mesure au point de vue de l'envoi d'instructeurs militaires ou de conseillers financiers, sans être arrivés au préalable à une entente mutuelle sur ce point.

« ART. 3. — En vue du grand développement pris par les entreprises commerciales et industrielles du Japon en Corée et aussi bien à cause du grand nombre de sujets japonais résidant en ce pays, le gouvernement russe ne gênera en rien les relations commerciales et industrielles entre le Japon et la Corée.

« Fait à Tokyo en double, le 13/25 avril 1898. »

Ce document très important est signé par le baron Rosen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Empereur de Russie, et le baron Nissi, ministre des affaires étrangères de l'Empire du Japon.

Ainsi assurée de ses intérêts en Corée, la Russie a demandé à l'Empereur s'il avait encore besoin de son conseiller et des instructeurs militaires russes. Sur sa réponse négative, le gouvernement du Tsar a retiré du pays tous ces fonctionnaires, laissant en apparence la place libre aux Japonais ou aux Coréens eux-mêmes, s'ils se sentent assez forts pour se gouverner sans l'aide des étrangers. La Russie a en effet en Chine des intérêts bien

supérieurs à ceux qu'elle cultivait en Corée depuis qu'elle a obtenu les concessions des chemins de fer de Mandchourie et le bail de Port-Arthur et Ta-lien-ouan (Dalny) qu'elle a relié au chemin de fer transsibérien. Elle possède ainsi dans le golfe du Petchili ce fameux port dépourvu de glaces en hiver qu'elle avait pendant longtemps cherché sur les côtes de Corée. Ainsi maîtresse de la mer et des frontières nord du Tjyo-syen, la Russie peut attendre sans crainte les événements.

En 1899, le 1^{er} mai, la Corée ouvre au commerce étranger quatre nouveaux ports, savoir : 1° Koun-san, sur la rive gauche et près de l'embouchure du fleuve Ryong-tang (1) qui sépare les provinces de Tchyoung-tchyeng et de Tjyen-la; 2° Mok-hpo, au fond d'une baie, près de la pointe Sud-Ouest; 3° Ma-san-hpo, sur la côte Sud, un peu à l'ouest de Fousan; 4° Syeng-tjin (en japonais Djosin), sur la côte orientale, à 120 miles au nord de Ouen-san.

Le 1^{er} janvier 1900, l'empire de Corée entre dans l'union postale, et organise 37 bureaux de plein exercice. Il développe aussi son réseau télégraphique entre Séoul et Fousan, Ouen-san et Mok-hpo.

Les chemins de fer sont mis en construction, et le 8 mai 1902, on inaugure les travaux de la section de Séoul à Syong-to ou Song-do, puis ceux de Séoul à Fousan sont commencés par une société japonaise, mais la pénurie d'argent paralyse bientôt tous ces efforts. L'éclairage des côtes a été entrepris en 1903 par une compagnie formée d'Anglais et de Japonais et quatre phares sont construits à l'entrée de la baie de Tchemoulpo. Les Japonais ont le premier rang dans le commerce, dans les pêcheries, les mines et les chemins de fer. Ne pouvant rien obtenir du gouvernement absolument impuissant, ils demandent qu'on les autorise à diriger tout en Corée, promettant d'en respecter l'indépendance. La Russie, qui vise également à protéger ce pays et à y obtenir de nouveaux ports, s'y oppose. Les Japonais exaspérés demandent que la Russie exécute ses promesses d'évacuation de la Mandchourie. Celle-ci propose la création d'une zone neutre située au nord de Corée. Le Japon exige qu'elle soit en partie sur la Mandchourie et en partie sur la Corée à cheval sur le Ya-lou et le Toumen, en tout cas bien au-dessus du 39° degré de latitude, que la Russie propose comme limite sud, de façon à se réserver le port de Ouen-san qu'elle convoite. Le Japon, las d'attendre une réponse toujours remise, brise les relations le 6 février en rappelant son ambassadeur et, le 8, attaque sans déclaration de guerre les navires de guerre russes dans le port de Tchemulpo. Depuis, grâce à la mobilité de sa flotte et à ses succès sur mer, il a réussi à débarquer une forte armée en Corée d'où les Russes semblent retirer leurs troupes pour attirer l'ennemi en Mandchourie.

Les armées du Tsar se concentrent en Mandchourie où elles battront sans doute au bout

(1) Masampo, Kunsan et Song-chin.

(1) Ou Keum-kang.

d'un certain temps les forces du Japon. Reste à savoir si les puissances étrangères n'interviendront pas au dernier moment pour arracher aux vainqueurs tout ou partie de leurs conquêtes comme elles l'ont déjà fait pour le Japon en 1895, en le forçant d'évacuer Port-Arthur, Weï-hai-wei et la Mandchourie. Il semble probable que, quelle que

soit l'issue de la guerre, la Russie conservera au moins une partie de la Mandchourie, et que la Corée ne sera pas donnée au Japon comme portion intégrante de son empire. On pourra tout au plus lui en laisser la direction, à la condition qu'il tienne la parole qu'il a si souvent donnée d'en respecter l'indépendance.

ANNEXE

Ports ouverts en Corée à la fin de 1903 (1)

| NOM USUEL (chinois) | NOM CORÉEN | PROVINCE | POPULATION | COMMERCE (m. taëls) | OUVERTURE |
|------------------------|---------------------|-----------------------|------------|------------------------|--------------|
| 1. Fousan..... | Pou-san..... | Kyeng-syang..... | 44.000 | 4.00 | 1876 et 1883 |
| 2. Wonsan..... | Ouen-san..... | Ham-kyeng..... | 17.000 | 3.00 | 1889 et 1883 |
| 3. Tchemoulpo..... | Tjyei-moul-hpo..... | Kyeng-keui..... | 16.000 | 8.16 | 1883 |
| 4. Mokpo..... | Mok-hpo..... | Tjyen-la..... | 3.500 | 1.36 | 1897 |
| 5. Tchinampo..... | Tjeung-nan-hpo..... | Hpyeng-an..... | 5.000 | 2.06 | 1897 |
| 6. Masampo..... | Ma-san-hpo..... | Kyeng-syang..... | 25.000 | 0.33 | 1899 |
| 7. Kunsan..... | Koun-san..... | Tchyoung-tchyeng..... | 3.000 | 0.86 | 1899 |
| 8. Songchin..... | Syeng-tjin..... | Ham-kyeng..... | 1.250 | 0.20 | 1899 |
| 9. Ping-yang..... | Hpyeng-yang..... | Hpyeng-an..... | — | — | 1899 |

La population comprend les étrangers : il y a 10.500 étrangers (la plupart Japonais) à Fousan et 6.200 à Tchemoulpo.

Ports ouverts en 1904.

| | | | | | |
|----------------------|-------------------|-----------------|---|---|------|
| 10. Wiju..... | Oui-djou..... | Hpyengan..... | — | — | 1904 |
| 11. Yong-anpo..... | Young-an-hpo..... | — | — | — | 1904 |
| 12. Kyeng-heung..... | — | Kyeng-keui..... | — | — | 1904 |

Villes de l'intérieur ouvertes au commerce.

| | | | | | |
|------------------------|---|---|---|---|------|
| 1. Séoul..... | — | — | — | — | 1892 |
| 2. Yang houa-tjin..... | — | — | — | — | 1892 |
| 3. Hpyeng-yang..... | — | — | — | — | 1904 |

(1) D'après le *Calendrier-Annuaire pour 1904* de Zi-ka-wei. — Imprimerie de la Mission catholique à l'orphelinat de Tou-sé-we, près Chang-hai, 1903.

Le Gérant : A. MARTIAL.